



C5 AIRCROSS

Manuel D'utilisation

nothing
moves us
like citroën



BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi un Citroën C5 AIRCROSS.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.

Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION



ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :

<http://service.citroen.com/ACddb/>

Scannez ce QR Code pour un accès direct.

Selectionnez :

- la langue,
- le véhicule et sa silhouette,
- la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.



VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau CITROËN.

Introduction Éco-conduite Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise Utilisation de ce manuel Types de propulsion Modifications-Altérations du véhicule	1	Écran d'infodivertissement Affichage tête haute	78	En cas d'urgence Feux de détresse Assistance et SOS Triangle de présignalisation Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue Outilage de réparation des pneus Dépannage Remorquage du véhicule Enregistreur de données d'événements	7
		Système d'infodivertissement	4		
Présentation du véhicule Clés Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, PHEV, BEV) Système de sécurité du véhicule Portes Vitres Rétroviseurs Réglages mémoire Appuie-têtes Sièges Ceintures de sécurité Système d'airbags Dispositifs de retenue pour enfants Volant Commutateur d'allumage Essuie-glace et lave-glace Éclairage extérieur Éclairage intérieur Toit ouvrant Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures	2	Démarrage et utilisation Démarrage et arrêt du moteur Freins Transmission Modes de conduite Gaz d'échappement Carburant Véhicules électriques Chargement du véhicule Traction d'une remorque Conseils de conduite	5	Maintenance et entretien du véhicule Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule Entretien programmé Compartiment moteur Entretien du véhicule Fusibles Remplacement des ampoules Pneus et roues Carrosserie - Entretien de l'extérieur Entretien de l'intérieur	8
		Systèmes avancés d'aide à la conduite	6		
Instruments et commandes du tableau de bord Présentation du tableau de bord Commandes au volant Barrette de commandes latérale Commandes centrales Combiné d'instruments Voyants d'avertissement et d'indication Commandes de climatisation	3	Présentation des systèmes d'aide Capteurs de détection Aide à la stabilité du véhicule Système anti-collision Système d'aide à la performance de freinage Système d'aide à l'amélioration de la visibilité Système d'aide au maintien au centre de la voie Système d'aide au stationnement et à la marche arrière Système de détection de perte d'attention du conducteur Système d'aide à la régulation de vitesse Système d'assistance à la conduite hors route et basse autonomie Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires	132 133 134 136 143 144 145 153 159 162 170 172	Caractéristique techniques Identification du véhicule Données du véhicule Roues et pneus	9
		Informations au client	10		
		Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	215		

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et les émissions de CO₂ du véhicule.

OPTIMISATION DE L'UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

ADOPTER UNE CONDUITE SOUPLE

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec un moteur hybride, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

MAÎTRISER L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores). Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie. Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

LIMITER LES CAUSES DE SURCONSOMMATION

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par exemple barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).

Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

RESPECTER LES CONSIGNES D'ENTRETIEN

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretenir régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

OPTIMISER L'AUTONOMIE DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "**CHARGE**".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :



<https://shorturl.at/EVOSi>

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.

- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

LEGENDE DES SYMBOLES



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit.



MESSAGES DE SÉCURITÉ



Danger

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.



Avertissement

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures



Attention

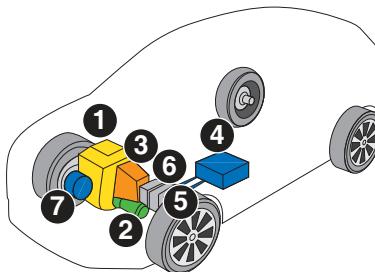
Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Types de propulsion

VÉHICULE À MOTEUR THERMIQUE (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique - diesel ou essence - uniquement.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE LÉGER (MHEV)



1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur DC/DC
7. Démarreur à courroie

La technologie MHEV ne nécessite aucune connexion pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

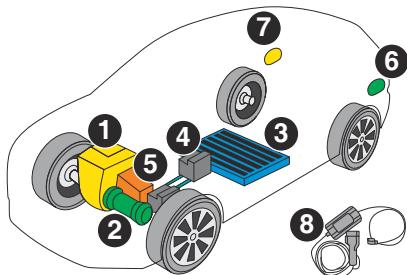
- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE RECHARGEABLE (PHEV)



1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Batterie de traction
4. Batteries accessoires de 12 V
5. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 7 vitesses (e-DCS7)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Câble de charge domestique

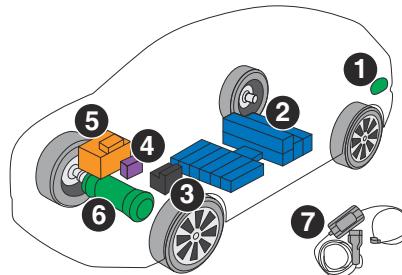
La technologie **PHEV** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Électrique**, et en mode **Hybride** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération.

L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)



1. Trappe de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires

4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permettent **3** types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée.
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction **400 V 2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de **12 V 3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué. La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué. Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie accessoires de **12 V**.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie

lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications-Altérations du véhicule



Avertissement

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.



Avertissement

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de recharge, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule, etc.

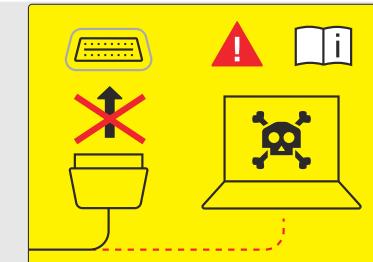


Attention

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule.

Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise de diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux concessionnaires agréés ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.



Attention

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum,

position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

ACCESOIRS ACHETÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.



Avertissement

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Constructeur autorise l'installation des émetteurs-récepteurs

à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de l'art et conformément aux spécifications du Constructeur.

**Avertissement**

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le Constructeur ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le Constructeur et/ou non installés conformément aux instructions données.

INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION RADIO

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

Clés

FONCTION DE LA TÉLÉCOMMANDE RADIO



La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture / Fermeture - Verrouillage du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Activation de l'antidémarrage du véhicule.
- Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie...

Pour plus d'informations sur les procédures en cas de panne, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé intégrée

La clé contient un dispositif mécanique de secours qui permet d'effectuer les opérations suivantes au cas où la télécommande et les fonctions de la clé électronique cesserait de fonctionner :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.



Avertissement

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence ou Hybride). La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (Hybride rechargeable ou Électrique).

- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer une seconde fois.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme (selon version) est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.

Selon version, les rétropisseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



- ▶ Avec un hayon motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.
- ▶ Avec un hayon non motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.



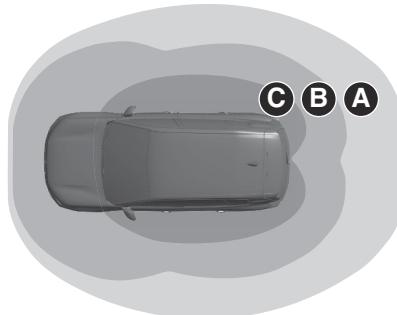
Note

Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.

Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

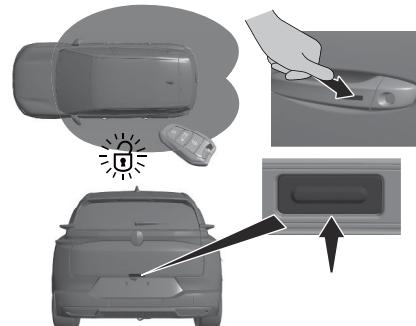


Note

Si la clé électronique reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée de porte conducteur.

En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé électronique et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage



Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur dans la zone C, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur ou sur le bouton du coffre.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

ACCÈS ET DÉMARRAGE MAINS LIBRES (ADML) PROXIMITY

Il s'agit d'un système Accès et Démarrage Mains Libres.

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.

Déverrouillage sélectif



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE/MHEV).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (PHEV/BEV).

► Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

► Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.

Verrouillage



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Contact coupé, portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

Super-verrouillage



Avertissement

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

► Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.

► Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés du système Accès et Démarrage Mains Libres Proximity et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Conseils



Note

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.



Note

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).



Note

Coffre motorisé

Après fermeture complète, le véhicule se verrouille automatiquement même si la clé électronique se trouve en dehors des zones de reconnaissance.

Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile. Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Avertissement

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

Avertissement

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone C) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée conducteur. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.
- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de

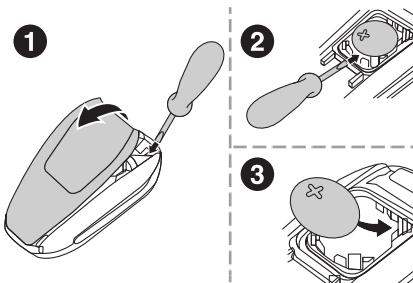
21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur. Les rétroviseurs extérieurs se déploient uniquement lorsque le contact est mis.

i**Note****Perturbations électriques**

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électrique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électrique.

Remplacement de la clé

Un message s'affiche sur le tableau de bord lorsque la pile doit être remplacée.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.

► Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.

► Retirer la pile usagée de son logement.

► Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.

► Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.

**Restriction**

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

**Avertissement**

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

**Avertissement**

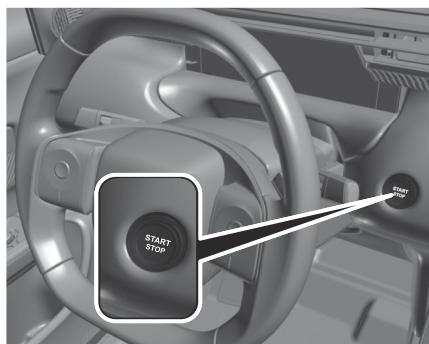
Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

**Avertissement**

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Resynchronisation de la télécommande**Avec Accès et Démarrage Mains Libres**

- ▶ Entrer dans le véhicule et garder la clé en main.
- ▶ Appuyer sur le bouton Start/Stop sans appuyer sur les pédales.

- ▶ Appuyer immédiatement sur n'importe quel bouton de la clé pendant quelques secondes.

- ▶ Appuyer sur le bouton Start/Stop.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle

PROCÉDURES DE SAUVEGARDE**Clés perdues, télécommande, clé électronique**

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

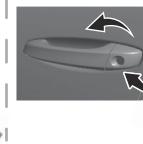
Utiliser cette procédure dans les situations suivantes :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le second cas, réinitialiser la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Insérer la clé dans l'encoche du cache de protection de la serrure et le retirer.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

**Note**

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

**Avertissement**

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être

débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- ▶ Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

Autres portes

Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, PHEV, BEV)

Ce système avertit les piétons que le véhicule s'approche, lors de la conduite en mode tout électrique (MHEV) ou en mode **électrique** (PHEV/BEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

DÉFAUT

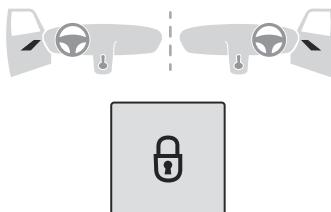


En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système de sécurité du véhicule

SYSTÈME DE VERROUILLAGE CENTRALISÉ



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour verrouiller/ déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'intérieur de l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.



Avertissement

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.



Note

En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.

- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Reverrouillage automatique après démarrage

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- ▶ Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.



Note

Transport d'objets longs ou encombrants

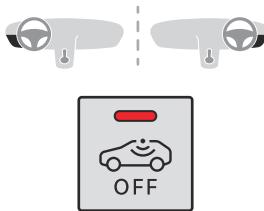
Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Reverrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille de nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert.

ALARME ANTIVOL



L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Il surveille :

- portes, hayon et capot
- mouvement dans l'habitacle et dans le coffre adjacent
- attitude du véhicule, par exemple s'il est soulevé
- allumage
- câbles de la batterie, de la commande centrale et de la sirène, par exemple s'ils sont déconnectés.

Si le toit ouvrant reste ouvert, l'habitacle n'est pas surveillé.

Pendant le préconditionnement de la température, l'habitacle et l'inclinaison du véhicule ne sont pas surveillés.



Note

En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.



Note

Véhicules hybrides rechargeables

Selon la version, les fonctions surveillances volumétrique et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périphérique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique après 45 secondes.



Avertissement

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périphérique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.



Avertissement

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périphérique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.



Note

Range-lunettes central

S'assurer que le range-lunettes, situé dans la console de toit, est fermé avant de sortir du véhicule et d'activer l'alarme.

Activation sans surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule

Désactiver la surveillance de l'habitacle et l'inclinaison du véhicule quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

Fermer le hayon, le capot, les vitres.



- ▶ Appuyer sur . La LED du bouton s'allume pendant 10 minutes au maximum.
- ▶ Fermer les portes.
- ▶ Activer l'alarme antivol.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.

Le système de surveillance est neutralisé ; le témoin du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.



Note

Après un déverrouillage par télécommande. En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Déclenchement de l'alarme

Une fois déclenchée, la sirène de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.



- ▶ Appuyer sur ce bouton ou sur le contact pour désactiver le système d'alarme antivol.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, sera signalée par les feux de détresse. Ils clignoteront rapidement quatre fois de suite la prochaine fois que le véhicule sera déverrouillé avec la télécommande de la radio.

Si la batterie du véhicule a été débranchée (par exemple pour un entretien), désactiver la sirène d'alarme de la manière suivante : mettre le contact, le couper, puis désactiver la batterie du véhicule dans les 15 secondes.

Si la batterie a été rebranchée (après un travail d'entretien, par exemple), attendre 10 minutes pour redémarrer le moteur.

Fonction Tracking

En cas de détection d'une tentative de vol du véhicule, cette fonction envoie une notification sur le smartphone du conducteur.

L'accès à cette fonction nécessite au préalable l'abonnement au service d'alarme connectée du Constructeur.

Pour toute information relative au service d'alarme connectée, se rendre dans le Réseau ou se référer aux conditions générales relatives à ce service.

Défaut

Si, en mettant le contact, la LED du

s'allume de manière permanente, demander l'aide d'un atelier.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'antivol Verrouiller le véhicule en verrouillant la porte avant avec la clé.

Si un actionnement du verrouillage centralisé n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce

qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.

- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Dysfonctionnement de la télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

ANTIDÉMARRAGE

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Consulter le Réseau.

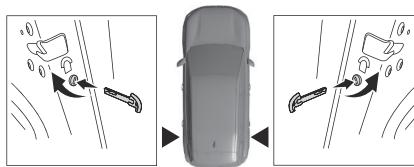
Portes

SÉCURITÉ ENFANTS PORTES

ARRIÈRE

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).



- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
- Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

HAYON

Avertissement

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.
Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Avertissement

En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par

un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Danger

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule.
Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

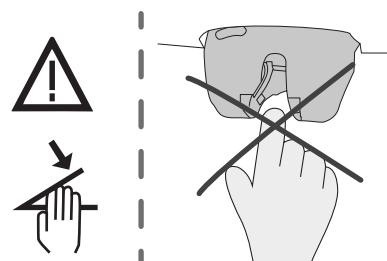
Fonctionnement du hayon électrique

Avertissement

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.

Avertissement

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.



**Avertissement**

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

**Avertissement**

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

En cas d'installation d'un porte-vélos sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, les contrôles à distance pour le fonctionnement motorisé du hayon seront automatiquement désactivés.

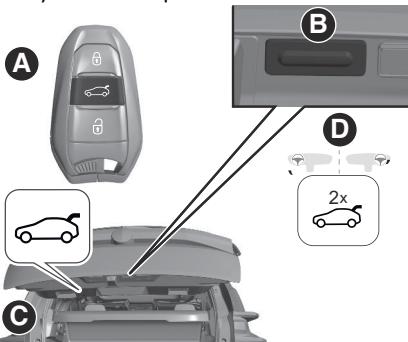
Il reste néanmoins possible d'utiliser les deux commandes situées sur le hayon motorisé.

**Avertissement**

En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélos non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé

Le hayon motorisé peut être commandé :



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- A.** Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- B.** Par la commande extérieure sur le hayon
- C.** Par la commande intérieure sur le hayon
- D.** Par la commande sur la planche de bord



Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

**Note**

Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

► Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

► Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).

ou

► Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

**Note**

Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.

Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermerture

► Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

► Appui court sur la commande extérieure du hayon **B**.

ou

► Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.

ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

**Note**

À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.
Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.
Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.
Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Fonctionnement manuel**Ouverture du hayon**

- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- Soulever le hayon.

**Note**

Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

**Avertissement**

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.
Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

Fermeture du hayon

- Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

**Avertissement**

En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Reprise de la fonction motorisée

Il est possible d'engager manuellement la fonction motorisée du hayon.

- Coffre ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en fermeture pour activer la fermeture motorisée.
- Coffre partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour activer l'ouverture motorisée.

Sans relance de la fonction motorisée

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance des vérins à gaz n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

**Note****En cas de surchauffe du moteur**

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.

S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est **nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon**.

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

**Avertissement****Prudence**

Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

**Note****En conditions hivernales**

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

**Note****En cas de lavage**

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet d'ouvrir, de fermer ou d'arrêter le hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.



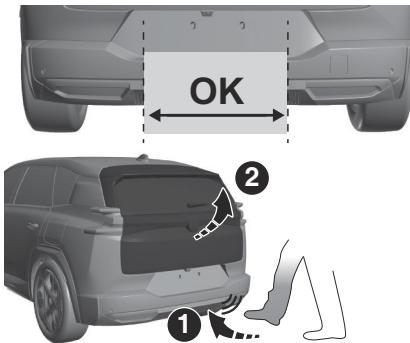
Le paramétrage de la fonction "Ouverture du coffre mains libres" se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

**Avertissement**

S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

**Note**

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché (selon version).



- ▶ Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "OK".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement.

La prise en compte du "coup de pied" est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

**Avertissement**

Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.

Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé ou fermé, vérifier que :

- La fonction est activée.

- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

**Note**

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon. La fermeture du hayon avec la fonction mains-libres permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- attelage ou retrait d'une remorque.
- utilisation d'un dispositif de remorquage.
- montage ou démontage d'un porte-vélos.
- chargement ou déchargement de vélos sur/ d'un porte-vélos.
- dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.

- approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- lavage du véhicule.
- entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.



Avertissement

Dispositif d'attelage

L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.

- Effectuer le geste du coup de pied du côté droit du dispositif d'attelage.



Avertissement

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.



Note

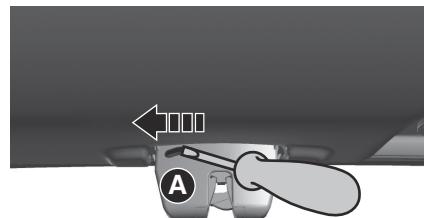
La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

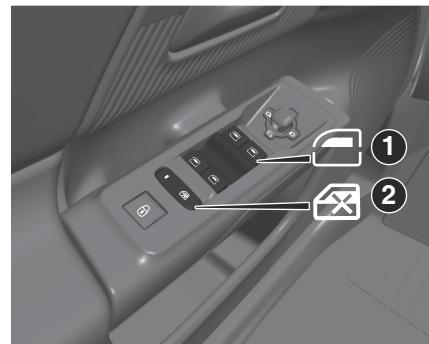
Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



Vitres

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



1. Commutateurs de fenêtres
2. Commutateur de désactivation de lève-vitres arrière

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

**Note**

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

**Note****Dépassage de l'anti-pincement.**

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.

Essayer de fermer à nouveau la fenêtre. Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante. Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

**Note****Réinitialisation des lève-vitres électriques**

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

**Avertissement**

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

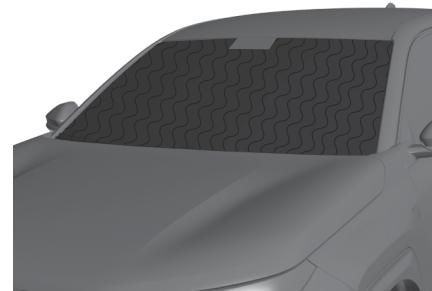
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

PARE-BRISE**Pare-brise chauffant**

Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.
Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

**Note**

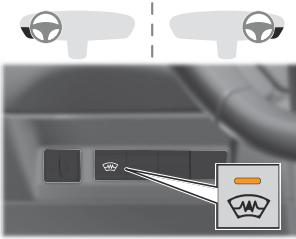
Elle peut être activée lorsque la température extérieure est inférieure à +5°C

Désactivation des lève-vitres arrière

- ▶ Appuyer sur le commutateur de désactivation de lève-vitres arrière pour désactiver les commandes des vitres des sièges arrière.

Lorsque le contact est mis ou que le moteur tourne, la LED du bouton s'allume lorsque les vitres arrière sont désactivées.

Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Rétroviseurs

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



Avertissement

Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Réglage



- Tourner la commande vers la droite ou la gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacer la commande en position centrale.

Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.

- De l'intérieur, contact mis, tourner la commande en position de rabattement du rétroviseur.
- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.



Note

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- De l'intérieur : contact mis, tourner la commande vers la gauche ou la droite.



Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Réglages > Véhicule** de l'écran tactile.
Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.

Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

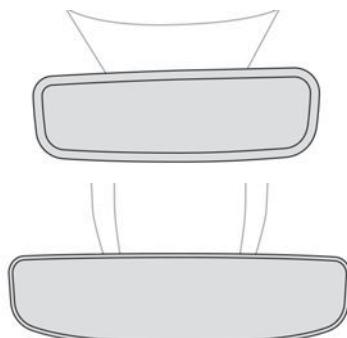
Note

L'inclinaison des rétroviseurs est différente entre les deux côtés. Elle est plus importante du côté passager de montrer davantage le terrain.

Dégivrage / Dégivrage

Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR ELECTROCHROME



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

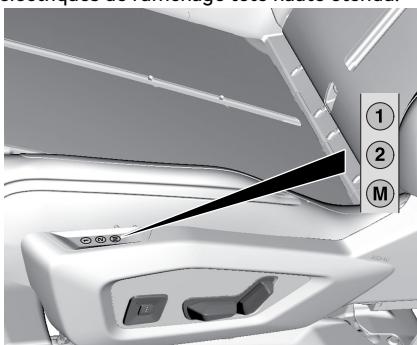
Note

Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Réglages mémoire**RÉGLAGES MÉMOIRE CONDUCTEUR**

Associée au siège électrique conducteur, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur. Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs. Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.

**AVEC LES BOUTONS 1/2/M**

- ▶ S'installer et mettre le contact.
- ▶ Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
- ▶ Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation. La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

RAPPEL D'UNE POSITION MÉMORISÉE

Avertissement

Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

CONTACT MIS OU MOTEUR**TOURNANT**

- ▶ Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel. Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège. Le rappel de position est impossible en roulant. Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

FONCTION D'ACCUEIL

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.

Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.

À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.

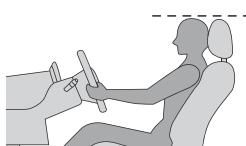
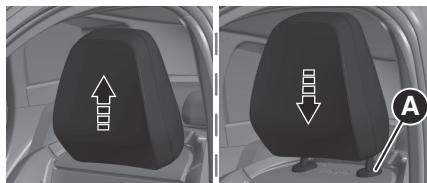


Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Appuie-têtes

APPUIE-TÈTES AVANT

Réglage en hauteur



Vers le haut :

- Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appuie-tête.



Note
L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

Retrait d'un appuie-tête

- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

Remise en place d'un appuie-tête

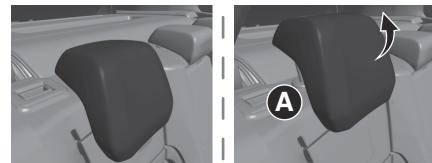
- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.



Avertissement

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

APPUIE-TÈTES ARRIÈRE



Ils peuvent prendre deux positions :

- **Position haute**, lorsque le siège est occupé :
 - Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

- Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
- Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.



Avertissement

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.

L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Sièges

POSITION DES SIÈGES AVANT

Avertissement

Rester vigilant en réglant les sièges électriques. Ne pas placer d'objets sous le siège électrique et ne pas entraver son mouvement. Risque de blessures, en particulier pour les enfants, et d'endommagement des commandes. Passer la consigne aux passagers du véhicules.

Avertissement

Le revêtement en tissu des sièges a été conçu pour résister à l'usure à long terme résultant de l'utilisation normale du véhicule. Il convient de prendre certaines précautions. Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur une petite zone du revêtement.

Avertissement

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

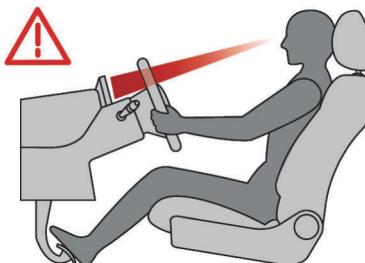
Avertissement

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

Avertissement

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.

Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.



Note

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

SIÈGES AVANT MANUELS

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accèsibilité des commandes. Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Avertissement

Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

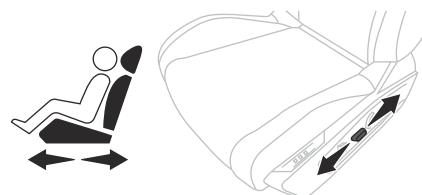
SIÈGES AVANT ÉLECTRIQUES

Note

Sièges à réglages électriques

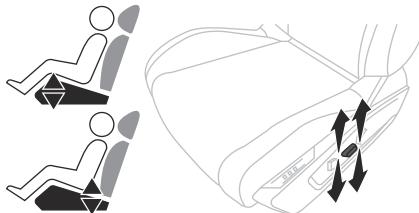
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Longitudinal



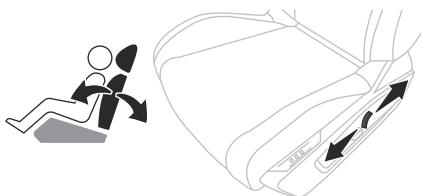
- ▶ Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- ▶ Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- ▶ Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossier

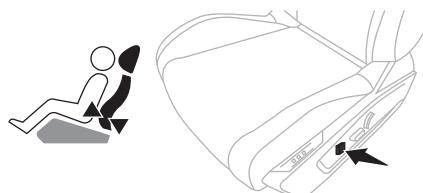


- ▶ Incliner la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Inclinaison de l'assise

- ▶ Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

LOMBAIRE



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



- ▶ Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- ▶ Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

TRAVERSINS ADAPTATIFS

Cette fonction offre un meilleur soutien latéral et lombaire au conducteur et au passager avant.

La position se règle en gonflant/dégonflant le traversin adaptatif à l'aide de la page correspondante sur l'écran tactile.

Il est possible de mémoriser le réglage de la position et également de rappeler la position mémorisée ultérieurement.

Paramètres



- ▶ Appuyer sur le bouton central des commandes de réglage lom- baire.

ou



- ▶ Appuyer sur l'application **Sièges**.

- ▶ Sélectionner l'onglet **Maintien latéral**.
- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager.

Par défaut, le réglage initial est en position médiane.

- ▶ Appuyer sur "+" ou "-" ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.
- ▶ Faire glisser vers la gauche/droite pour un dégonflage/gonflage rapide et facile du maintien latéral adaptatif.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et sont visibles sur l'animation du siège correspondant dans la page.

**Note**

Le réglage peut être réduit au minimum (« 1 »), mais la fonction n'est pas complètement désactivée.

Les réglages de cette fonction peuvent être mémorisés avec les boutons **M/2/1** ou à l'aide de la clé électronique.

Pour plus d'informations sur les **Réglages mémoire conducteur**, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaut

En cas d'anomalie, un message s'affiche sur l'écran tactile.

Le message peut s'afficher lors de l'ouverture de l'onglet **Maintien latéral** ou lors du réglage de la position.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

MODE LOUNGE

Le véhicule peut passer en mode Lounge uniquement lorsqu'il est branché.

Le mode Lounge permet d'accéder aux différentes fonctions de confort (sièges chauffants, sièges ventilés, sièges massants) et au système d'infodivertissement.

SIÈGES CHAUFFANTS**Activation / Désactivation**

Il y a plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges chauffants :

- Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.

- Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de l'application

**Climatisation**

- Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application

**Sièges.****Modification des réglages**

- Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Elevé).
- Les sièges chauffants et ventilés sont mémorisés à la coupure du contact.



De plus, l'application Sièges peut être ouverte directement à l'aide du bouton situé sur le côté du siège.

**Note**

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

**Avertissement**

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple maladie, prise de médicament). Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

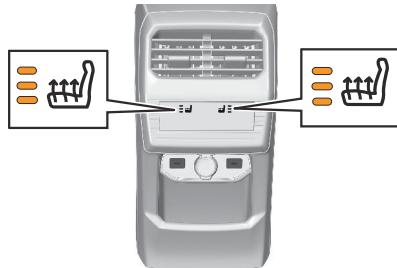
- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempee.
- Ne pas poser de tissus humides sur les sièges chauffants.
- Ne pas nettoyer les sièges chauffants avec des liquides.
- Ne pas nettoyer le siège avec de l'eau ou des solutions de nettoyage non approuvées.

**Note**

À des températures supérieures à 20°C, les fonctions de chauffage sont désactivées et ne peuvent pas être activées.

Sièges arrière

Le chauffage des sièges arrière peut être commandé par des boutons situés sur la console centrale entre les sièges avant.



- Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

SIÈGES VENTILÉS

Activation / Désactivation

Il existe plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges ventilés :

- Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.
- Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de



l'application

Climatisation

- Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application  **Sièges**.

Modification des réglages

- Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
- Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Elevé). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

SIÈGES MASSANTS

Système permettant de choisir le type de massage et d'en régler l'intensité. Ce système fonctionne avec le moteur en marche, ainsi qu'en mode "Lounge".

Activation / Désactivation



- Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.



- Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

Modification des réglages

- Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.

- Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Elevé).

- Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

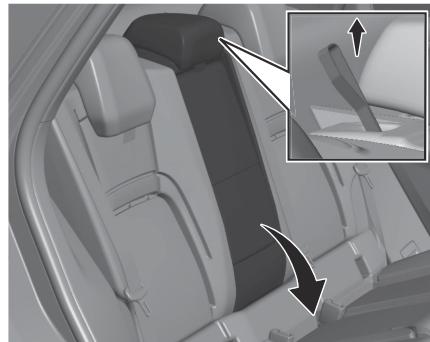
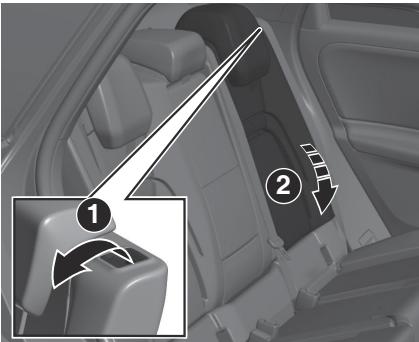
POSITION DES SIÈGES ARRIÈRE

Les sièges arrière peuvent être inclinés pour plus de confort.

- Déverrouiller le dossier inclinable à l'aide du commutateur situé sur le panneau à côté du siège.
- S'appuyer contre le dossier pour obtenir l'inclinaison désirée.
- Relâcher le commutateur.

ACCOUDOIR ARRIÈRE

La partie centrale des sièges arrière peut être rabattue pour servir d'accoudoir, et comporte deux porte-gobelets et un espace de rangement pour téléphone portable.



RABATTEMENT DES DOSSIERS

Avertissement

Les dossiers doivent être manœuvrés seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

- Abaisser les appuie-tête des dossiers.
- Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (par exemple, vêtements, bagages).
- Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.

- Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
- Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

i Note

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Dossier central

La partie centrale du dossier peut être rabattue indépendamment des parties latérales.

- Au préalable, vérifier que l'accoudoir arrière n'est pas déployé et que l'appuie-tête central n'est pas relevé.
- Depuis l'habitacle ou depuis le coffre, tirer la sangle pour déverrouiller.
- Basculer le dossier sur l'assise.
- Lors de la remise en place, relever complètement le dossier jusqu'au verrouillage.

Ceintures de sécurité

Avertissement

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.

En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Si les prétensionneurs sont déployés, le voyant d'avertissement suivant s'allume :



Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

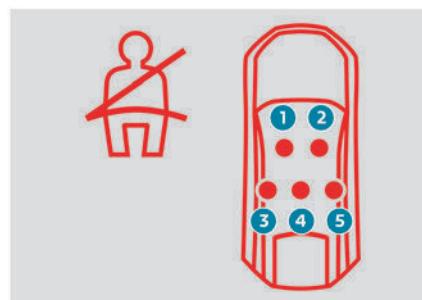
Limiteur d'effort progressif

Ce système réduit la pression de la ceinture de sécurité sur la poitrine de l'occupant, en tenant compte de sa stature, améliorant ainsi sa protection.

Avertissement En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume. Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ALERTES DE NON-BOUCLAGE ET DE DÉBOUCLAGE



1. Voyant de ceinture de sécurité avant gauche
2. Voyant de ceinture de sécurité avant droite

3. Voyant de ceinture de sécurité arrière gauche

4. Voyant de ceinture de sécurité arrière centrale

5. Voyant de ceinture de sécurité arrière droite

Voyants lumineux d'identification des ceintures de sécurité non bouclées/ débouclées

Les voyants lumineux rouges (1 à 5) sur le tableau de bord indiquent l'emplacement des ceintures de sécurité qui ne sont pas attachées ou qui ont été détachées.

Voyant d'avertissement de non-bouclage / débouclage



Il s'allume en rouge au combiné d'instruments dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Dans ce cas, le symbole du véhicule contenant les voyants de ceinture de chaque siège s'allume également en rouge.

Alerte de non-bouclage à l'avant



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le voyant correspondant clignotent, accompagnés

d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière



À la mise du contact, si l'un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (3, 4 ou 5) s'allume en rouge pendant 1 minute.

Alerte de débouclage



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit de nouveau bouclée.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en vert au combiné d'instruments.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le voyant correspondant (2, 3, 4 ou 5) s'allume en gris au combiné d'instruments.



Lorsqu'il n'y a plus d'alertes de non-bouclage/débouclage, le voyant s'éteint et les voyants verts ou gris restent allumés pendant environ 30 secondes, puis s'éteignent.

CONSEILS



Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.



Avertissement

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.



Avertissement

Utilisation de la ceinture de sécurité en cas de grossesse

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.



Avertissement

Recommandations pour les enfants.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.



Avertissement

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

Système conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort. Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité

contribue à assurer la protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

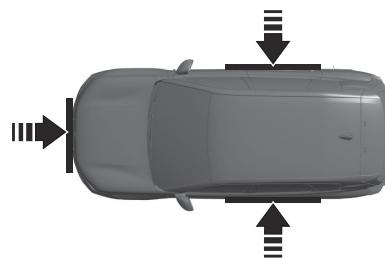


Avertissement

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral



Note

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de

la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.



Avertissement

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale. S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité. Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement. Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags. Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée

exclusivement par le Réseau Après-vente CITROËN ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

Avertissement

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

Avertissement

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

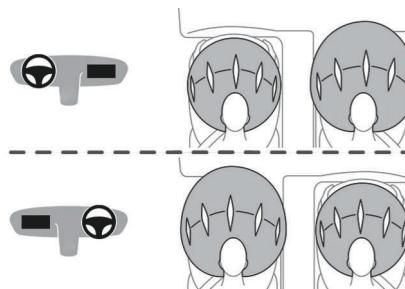
Avertissement

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller

à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossier des sièges (par exemple vêtements).
- Le pavillon.

SYSTÈME D'AIRBAGS AVANT



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déplient, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé¹, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag avant s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

SYSTÈME D'AIRBAGS LATÉRAUX



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Avertissement

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

¹ Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag passager avant, se reporter à la rubrique correspondante

Ne rien fixer ou attacher sur les dossier des sièges (par exemple des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag. Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non autorisée (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

SYSTÈME D'AIRBAGS RIDEAUX

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral

violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag avant s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.



Avertissement

Airbags rideaux. Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AIRBAGS

En cas de dysfonctionnement, le voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments :



Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Avertissement

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER AVANT

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

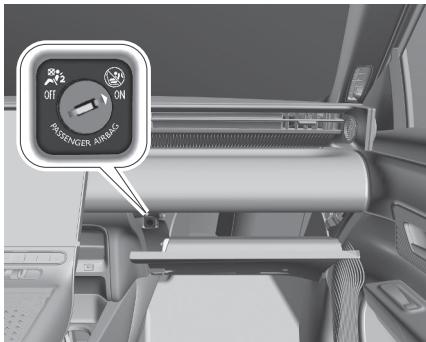
Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé sur le côté passager de la planche de bord.



Avertissement

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

- OFF** l'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.
- ON** l'airbag passager avant est activé.

Activer/Désactiver l'airbag uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé.



Après la mise du contact :

- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



Danger

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la roue sur un siège protégé par un AIRBAG à l'avant ACTIVÉ. Cela peut BLESSER GRAVEMENT L'ENFANT.

EN : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la roue sur un siège protégé par un AIRBAG à l'avant ACTIVÉ. Cela peut BLESSER GRAVEMENT L'ENFANT.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Dispositifs de retenue pour enfants

CONSIGNES GÉNÉRALES



Avertissement

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**



Avertissement

Un siège enfant mal installé dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les instructions ci-après et celles fournies avec le siège enfant.



Note

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**



Avertissement

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir

d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.



Note

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière. Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.



Avertissement

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.



Avertissement

Protections complémentaires

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

Avertissement

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



Avertissement

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



Note

Régler le siège passager avant dans la position la **plus haute, dans la position**

longitudinale arrière maximum, dossier redressé.



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges



Avertissement

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.



Avertissement

Installation d'un siège enfant avec béquille.

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.

Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

POSE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

CONNECTEURS D'ANCRAGE ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.

Les sièges extérieurs arrière sont équipés de fixations conformes à la norme ISOFIX.

Ces fixations se composent d'un ensemble d'anneaux A, situés entre le dossier et l'assise de siège.



Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier. Pour accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX, ouvrir d'abord la fermeture éclair.



Note

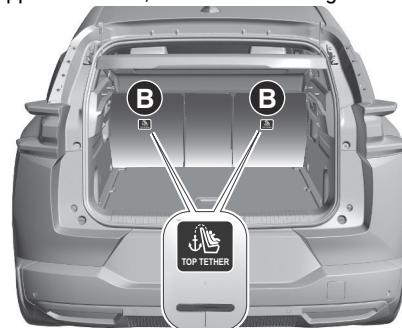
Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX

sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.

Après la fixation correcte du système de retenue pour enfant ISOFIX, incliner à nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire B, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

- ▶ Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant.
- ▶ Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX.
- ▶ Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer au crochet Top Tether.
- ▶ Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

SIÈGES ENFANTS i-SIZE

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies. Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.



Note

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle Top Tether ou une bécquille en plus des supports ISOFIX.

Les sièges pour enfants i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.



SIÈGES POUR ENFANTS RECOMMANDÉS

"RÖMER Baby-Safe PRO"

Taille : 40 - 85 cm



De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Recommandé avec sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et fixations Top-Tether.

S'installe uniquement "face à la route".

"RÖMER KidFix i-Size"

Taille : 100 - 150 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISO-FIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Acheté sur Stellantis & You,
Sales and Services

Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. Si le dossier est retiré pour un enfant de plus de 138 cm, la protection de sécurité doit également être retirée.



Note

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.



Note

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.



Note

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

EMPLACEMENT DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANTS



Avertissement

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant désactivé et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant activé et voyant d'avertissement associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (U) de groupes



pes **0, 0+, 1, 2 ou 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de groupes **1, 2 et 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**

- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**



Réhausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite.**

- **B3 : siège rehausseur de grande largeur.**



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif "**Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne**".



Siège enfant **ISOFIX** de type "Nacelle" :

- **L1 : Orienté du côté gauche.**

- **L2 : Orienté du côté droit.**

- **R1 : Siège enfant ISOFIX pour nourrisson.**

- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.**

- **R3 : siège enfant ISOFIX de grande taille**

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**

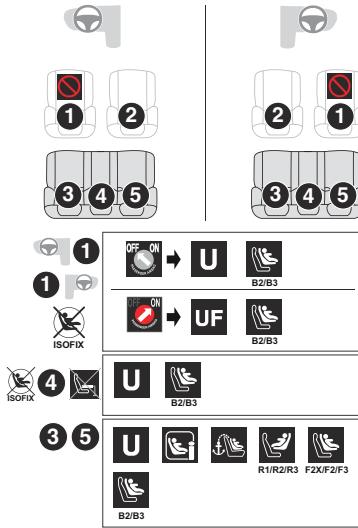


Tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants selon la réglementation européenne

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement (a), ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

Règles :

- Une place compatible i-Size est également compatible pour R1, R2 et F2X, F2, B2.
 - Une place compatible R3 est également compatible pour R1 et R2.
- Une place compatible R2 est également compatible pour R1.
 - Une position compatible F3 est également compatible F2X et F2.
 - Une position compatible B3 est également compatible B2.

- (a) Siège pour enfant universel : siège enfant pouvant être installé dans tous les véhicules à l'aide de la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, se reporter à la législation en vigueur dans le pays avant de transporter un enfant sur cette position de siège.
- (c) Pour installer un siège enfant "dos à la route" à cette place, désactiver "OFF" IMPÉRATIVEMENT l'"airbag passager avant".
- (d) Seul un siège enfant "face à la route" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "ON".
- (e) Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U), pour groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel "face à la route" (UF) pour groupes 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximale.
- (h) Réglage le siège passager avant en position longitudinale complètement vers l'arrière.
- (i) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
- (j) Siège non équipé de fixations conformes ISOFIX.

(k) Si un système de retenue pour enfants est installé sur le siège passager arrière central, le siège passager arrière gauche est bloqué et NE DOIT PAS être occupé.

(l) Si un dispositif de retenue pour enfants est installé sur ces sièges, régler l'appuie-tête à la hauteur maximale ou le retirer si nécessaire (instabilité ou absence de contact de l'arrière du dispositif de retenue pour enfants avec le dossier du siège du véhicule).

(m) Pour les sièges arrière avec dossier réglable, régler le dossier en position verticale (2e cran à partir de la position la plus verticale) lors de l'utilisation d'un système de retenue pour enfants.

(n) Régler le siège devant le siège équipé du système de retenue pour enfants à la hauteur maximale.

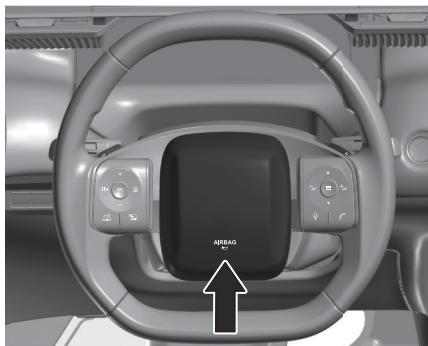
(o) Il n'est pas possible d'installer 3 sièges rehausseurs en même temps sur les sièges arrière.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b) (l)			Sièges arrière (b) rangée 2 (l) (m)		
	1	2 (j)		3	4 (i) (j)	5
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)			
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route (e)	non	oui (g) (h)	non	oui (n)	oui (k)	oui (n)
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route (f)	non	oui (g) (h)		oui	oui (k)	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size dos à la route	non	non		oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size face à la route	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'une attache Top-tether	non	non		oui	non	oui
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non		non	non	non

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b) (l)		Sièges arrière (b) rangée 2 (l) (m)			
	1	2 (j)	3	4 (i) (j)	5	
Siège enfant ISO-FIX " dos à la route " (R1 / R2 / R3)	non	non	R3 (n)	non	R3 (n)	
Siège enfant ISO-FIX " face à la route " (F2 / F2X / F3)	non	non	F3	non	F3	
Siège enfant " Re-hausseur " (B2 / B3) (o)	non	B3 (g) (h)	B3		B3	
				B3 (k)		

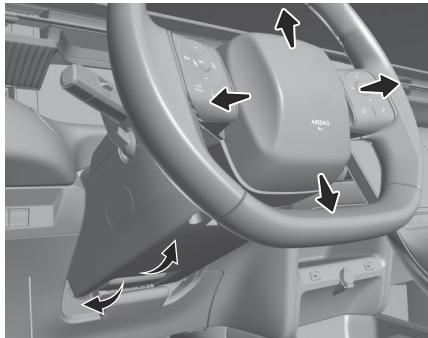
Volant

AVERTISSEUR SONORE



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

RÉGLAGE DU VOLANT



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.

- ▶ Régler la hauteur et la portée en douceur pour vous adapter à votre position de conduite et vérifier que le combiné d'instruments est visible.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.



Avertissement

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

PALETTES AU VOLANT

Le volant est équipé de palettes de chaque côté. Selon version, ils peuvent remplir différentes fonctions :

- ICE/MHEV/PHEV : Passage manuel des vitesses supérieures et inférieures.
- BEV : Réglage du niveau de freinage régénératif.

Pour plus d'informations, se reporter aux sections correspondantes.



CHAUFFAGE DU VOLANT

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

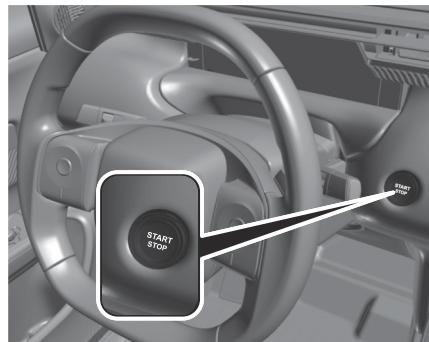


- ▶ Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



- ▶ Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

Commutateur d'allumage



- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP" et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

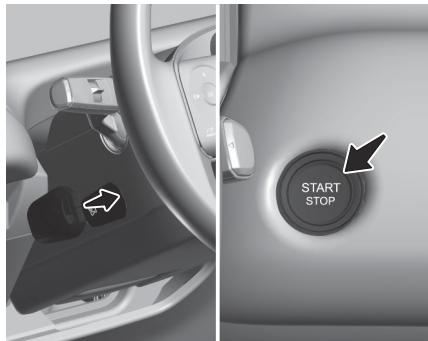
Sur les véhicules BEV, le tableau de bord affiche READY lorsque le véhicule est prêt à rouler.

**Danger**

Ne jamais mettre le contact pendant la conduite, car cela bloquerait le volant.

**Attention**

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné P.

DÉMARRAGE DE SECOURS

- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- Sélectionner le mode P, puis appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton Start/Stop.

Essuie-glace et lave-glace**Note**

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

**Attention**

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

**Note**

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT**Note**

Avec la manette d'essuie-glace en position AUTO ou INT, 1 ou 2 et le contact mis après plus d'une minute : Lorsque la température extérieure est inférieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active uniquement à une vitesse supérieure à 10 km/h. Lorsque la température extérieure

est supérieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active immédiatement.

**Note**

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage est automatiquement réduite à une vitesse inférieure à 5 km/h et revient à la fréquence initiale à une vitesse supérieure à 10 km/h.

Essuie-glace avant avec capteur de pluie

2 : rapide

1 : lent

AUTO : balayage automatique avec capteur de pluie

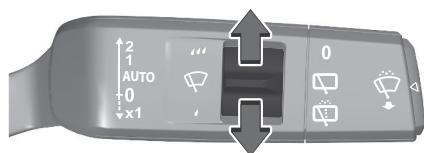
0 : éteint

x1 : balayage simple

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-

glace avant. Si le contact est coupé pendant plus d'une minute, le mode automatique de l'essuie-glace est désactivé.
Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.
Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Sensibilité réglable du capteur de pluie



Manette d'essuie-glace en position **AUTO**. En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant.
La sensibilité peut être réglée à l'aide du contacteur du levier.

► Le pousser vers le haut pour augmenter la sensibilité et vers le bas pour la diminuer.

S'assurer que le capteur n'est pas obstrué.

Lave-glace avant



► Tirer la manette.

Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace de lunette arrière



0 : éteint

: balayage intermittent

: lave-glace

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée et si un porte-vélo est utilisé.
Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.
L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

Lave-glace de lunette arrière

► Sélectionner

Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et la caméra arrière et l'essuie-glace fonctionne tant que le lave-glace est sélectionné.

Éclairage extérieur

ÉCLAIRAGE PRINCIPAL

Avertissement

Ne pas regarder directement dans les phares à LED. Risque de lésion oculaire.

INDICATEURS DE DIRECTION



Tourner le commutateur :

AUTO La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares



Feux de croisement / Feux de route



FEUX DE JOUR

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

Feux arrière

Les feux arrière sont allumés en même temps que les feux de croisement et les feux de jour.



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES FEUX

Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les feux de croisement, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glace.

Recommandations générales pour les systèmes d'éclairage automatique

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.



Note

Limites de fonctionnement

- Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :
- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par ex. par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinués, dans des carrefours en croix.



Avertissement

Entretien. Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuee au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Allumage automatique des phares

- Mettre le commutateur en position : **AUTO**

En cas de mauvaises conditions d'éclairage, les feux de croisement s'allument automatiquement.

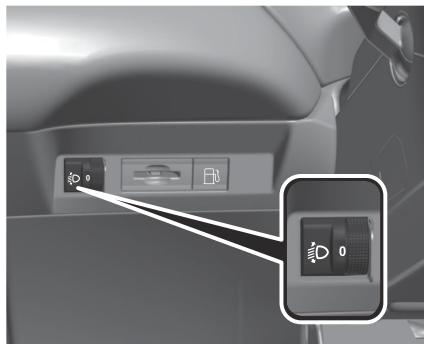
En outre, les phares sont allumés si les essuie-glace de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

FEUX DE ROUTE



- Tirer sur le levier au-delà du point de résistance pour alterner entre les feux de croisement et les feux de route.
- Tirer le levier jusqu'au point de résistance pour allumer les feux de route.

Réglage de la portée des phares



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0. (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1. 5 personnes
2. 5 personnes + charges dans le coffre
3. Conducteur seul + charge dans le coffre
4. 5, 6 : Non utilisé

RÉGLAGE AUTOMATIQUE DES PHARES

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de différents paramètres (par exemple la charge du véhicule).

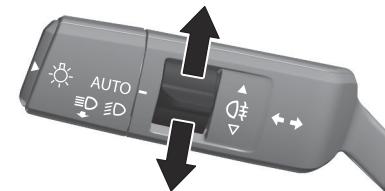


En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position la plus basse.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE



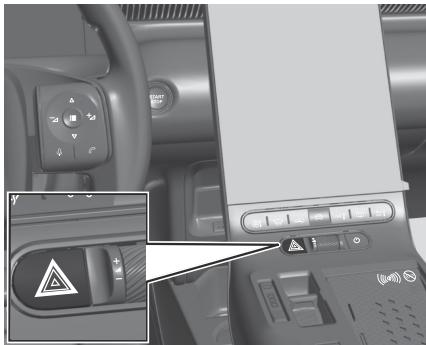
- Pousser le commutateur vers le haut pour allumer les feux antibrouillard arrière.
- Tirer le commutateur vers le bas pour éteindre les feux antibrouillard arrière.



Note

Sur les versions MATRIX LED, l'allumage des feux antibrouillard arrière active les modules de l'éclairage avant qui imitent les feux antibrouillard avant.

FEUX DE DÉTRESSE



► Appuyer sur le bouton pour les allumer.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Lorsque le véhicule redémarre, il faut désactiver les feux de détresse manuellement.

COMMUTATION AUTOMATIQUE DES FEUX

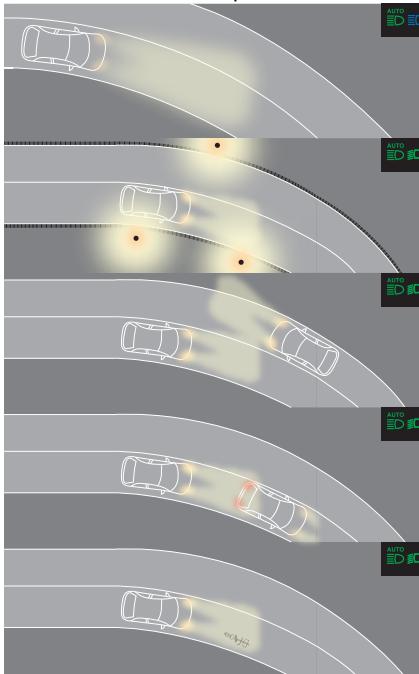


Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague du levier de commande d'éclairage en position "**AUTO**" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permet automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions

d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



Avertissement

Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.



Note

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.



Note

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement restent allumés. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par exemple brouillard, fortes précipitations, chute de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de croisement**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de route**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

Défaut

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de croisement**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de route**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AVANT ADAPTATIF

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs MATRIX LED. Cette fonction inclut plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite.

L'intensité et la direction des projecteurs principaux et des modules varient de manière à augmenter ou réduire la portée de l'éclairage. Les modules s'inclinent de manière à élargir et orienter le faisceau lumineux pour augmenter ou diminuer l'éclairage des bords de la route. La fonction déplace le faisceau lumineux vers les côtés du phare pour assurer un meilleur éclairage dans les virages.



Avertissement

Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

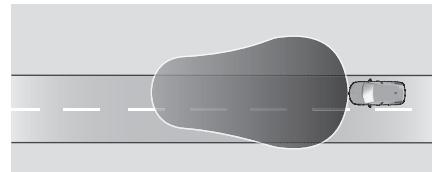
Activation / Désactivation

► Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Feux de ville



La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections). Après quelques secondes, le système bascule en mode "Ville" tant que la vitesse reste inférieure à 30 km/h.

Ce mode se désactive après quelques secondes dès que la vitesse dépasse 50 km/h.

Feux de campagne



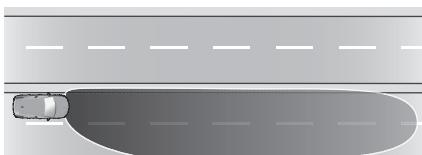
Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.

Ce mode s'active si les feux antibrouillard arrière sont éteints et/ou les essuie-glace avant sont activés pendant moins de 2 minutes.

Mode antibrouillard

Ce mode s'active quand le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et que les feux antibrouillard arrière sont allumés. Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Mode Autoroute



Activé automatiquement en cas de détection de conduite sur autoroute. L'éclairage est adapté à la vitesse de conduite plus élevée sur autoroutes et pour éviter d'aveugler les usagers de la route roulant en sens inverse. En suivant les véhicules à l'avant ou croisés, l'éblouissement pour ces véhicules est réduit.

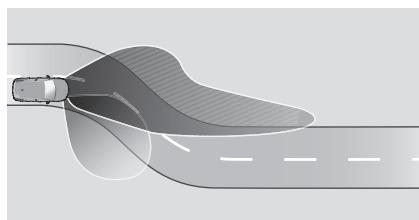
Restriction d'autoroute

Le système ne peut pas détecter la présence de véhicules venant en sens inverse sur une chaussée séparée par un muret ou un rail de sécurité.

Le système réduit donc le faisceau lumineux du côté de la séparation centrale afin de ne pas éblouir le conducteur d'un véhicule venant en sens inverse.

Dans un virage, l'angle de restriction est ajusté en fonction du rayon de courbe.

Éclairage en virage



Des LED particulières, basées sur l'angle de braquage et la vitesse, sont en plus déclenchées pour améliorer l'éclairage dans les virages. Cette fonction reste activée jusqu'à une vitesse d'environ 70 km/h.

FEUX MATRIXLED



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.

Lorsque le collier de la commande d'éclairage est en position AUTO et que le système est activé sur l'écran d'infodivertissement, le système passe automatiquement du mode feux de route au mode feux de croisement, en fonction des conditions d'éclairage, et adapte la répartition de la lumière des phares en fonction des conditions de circulation à l'aide d'une caméra située en haut du pare-brise.

Le projecteur MATRIX LED est composé de 2 modules LED. Le module de feux de route est composé de LED à pixels avec contrôle individuel de l'intensité. Cette technologie permet de diviser la distribution de la lumière en segments horizontaux et verticaux.

Les feux de route peuvent être complets lorsque les conditions de conduite le permettent ou partiels si des véhicules sont détectés (devant le véhicule ou dans la voie en sens inverse).

Le système MATRIX LED permet d'éclairer la route au maximum sans éblouir les autres usagers.



Avertissement

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ;

les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Avertissement

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.



Note

Le système est opérationnel dès 45 km/h et devient inactif en dessous de 35 km/h.



Note

Dans des pays où la circulation est inversée, les fonctions d'éclairage automatique doivent être désactivées car elles sont biaisées pour optimiser l'éclairage en fonction de la circulation dans le pays où le véhicule est vendu.

Pour désactiver les fonctions automatiques :

- ▶ Aller dans Paramètres/Véhicule/Éclairage du véhicule.
- ▶ Désactive la fonction d'éclairage adaptatif.

Activation ou désactivation

- ▶ Placer la section extérieure de la commande d'éclairage en position "**AUTO**".



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.
Lorsqu'il est désactivé, le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".



Note

Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction.

Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- ▶ Enclencher manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.
- Le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".
- ▶ Pour réactiver la fonction, il faut réactiver manuellement les feux de croisement/de route.

Fonctionnement

Si la lumière ambiante est faible et que les conditions le permettent, les feux de route s'allument automatiquement.

Les feux de route peuvent s'allumer complètement, par exemple si aucun véhicule n'est présent.
Ou partiellement, par exemple si un véhicule est détecté. Dans ce cas, les LED s'allument

ou s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite, afin de maintenir un allumage maximal de la route sans éblouir les autres usagers.



Ces témoins s'allument sur l'écran de contrôle.

Si la lumière ambiante est suffisante ou si les conditions ne permettent pas d'allumer les feux de route, les feux de croisement seront maintenus.



Ces témoins s'allument au combiné.

Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.

Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées. L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.



Le système est activé mais indisponible car les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Lorsque d'autres véhicules approchent, seuls les segments faisant face aux véhicules sont éteints pour former un "tunnel" autour de tous les véhicules afin d'éviter d'éblouir les conducteurs. Les autres segments restent allumés. Ce tunnel change de forme et de position en fonction des conditions de conduite.



Entrée dans une zone éclairée



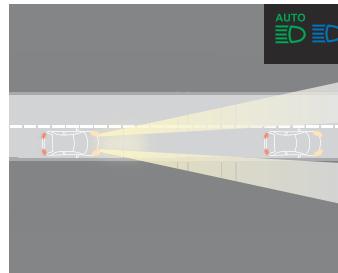
Lorsque l'on entre dans une zone éclairée (par exemple une ville), les segments des phares s'éteignent progressivement de l'extérieur vers l'intérieur pour passer en mode feux de croisement.

Sortie de zone éclairée



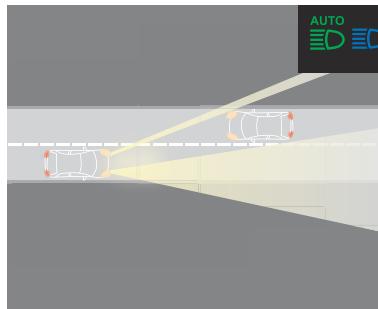
Les segments des phares s'allument progressivement pour passer en mode feux de route, avec ou sans "tunnel" selon les conditions de conduite.

Véhicule suivi



À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

Anti-éblouissement des panneaux routiers

Certains panneaux routiers peuvent être plus éblouissants pour le conducteur en raison de la réflexion lumineuse des phares LED. Le système peut moduler l'intensité lumineuse envoyée aux panneaux de signalisation et ainsi réduire la réflexion lumineuse pour éviter l'éblouissement du conducteur.

Défaillance du système de phares LED



S'allume au combiné, accompagné d'un message indiquant que le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



S'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement s'est produit au niveau des phares adaptatifs ou de la caméra. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ÉCLAIRAGE D'ACCOMPAGNEMENT (GUIDE ME HOME)

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible

luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction. L'éclairage sortie véhicule manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.

- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

SPOTS DE RÉTROVISEURS

EXTÉRIEURS

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Éclairage intérieur

PLAFONNIERS



1. Liseuse avant

2. Plafonnier avant

Le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

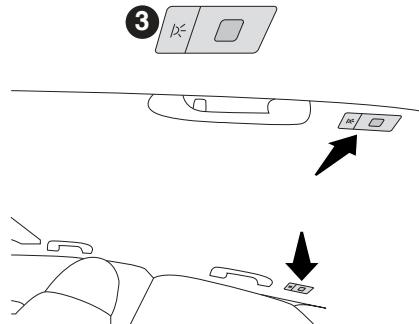
- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.



Note
Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "**OFF**").
Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

LISEUSES



3. Liseuses arrière

ÉCLAIRAGE D'AMBIAНCE

L'éclairage d'ambiance diffuse une lumière tamisée et colorée dans l'habitacle.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

La couleur est sélectionnée via l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.



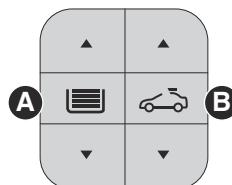
Note

Si la couleur est modifiée, elle est liée au mode de conduite actif.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant panoramique est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit ou le rideau d'occultation, utiliser les boutons situés sur la console de pavillon.



A. Commande du rideau d'occultation

B. Commande du toit ouvrant

Le toit ouvrant ou le rideau d'occultation peuvent être manœuvrés par ces boutons dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du mode Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

Avertissement

Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Avertissement

Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante ! Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

Avertissement

Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration ! Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

Avertissement

Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par ex., présence de saleté, feuilles mortes).

En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

Avertissement

Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

OUVERTURE OU FERMETURE

- ▶ Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- ▶ Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

FONCTIONNEMENT DES BOUTONS

- ▶ Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- ▶ Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- ▶ En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre ou du rideau s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- ▶ Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.

REMARQUES GÉNÉRALES

Fonction de protection

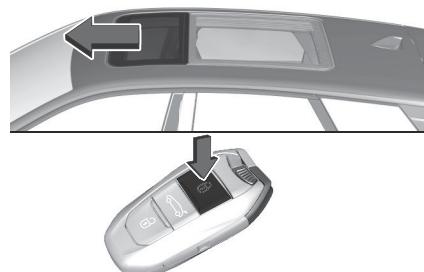
Si le toit ouvrant rencontre une résistance au cours de la fermeture automatique, il est immédiatement arrêté et rouvert.

Désactivation de la fonction de sécurité

- ☞ Faire un appui long en cas de difficultés de fermeture, par exemple en cas de gel. Le toit ouvrant se ferme lorsque la fonction anti-pincement est désactivée.
Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement.

Fermeture du toit ouvrant depuis l'extérieur

Le toit ouvrant peut être fermé à distance depuis l'extérieur du véhicule.



- ▶ Faire un appui long pendant plus de 2 secondes pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement.

INITIALISATION DU TOIT OUVRANT

Si le fonctionnement automatique du toit ouvrant n'est pas possible, le toit ouvrant doit être initialisé :



- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Faire un appui long pour fermer le toit ouvrant. Lorsqu'il est complètement fermé, un bref mouvement d'ouverture et de fermeture s'effectue.
- ▶ Ne relâcher qu'une seconde après la fin de ce mouvement.

Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures

BOÎTE À GANTS

- ▶ Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée. Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

Avertissement

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

PORTE-GOBELETS

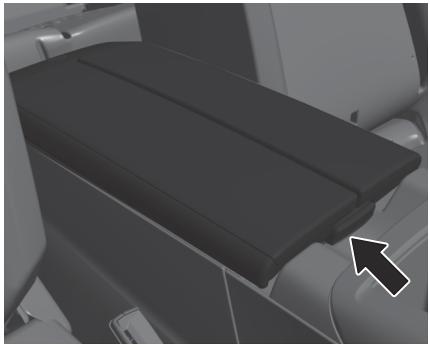


L'accoudoir comprend deux porte-gobelets amovibles.

Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.

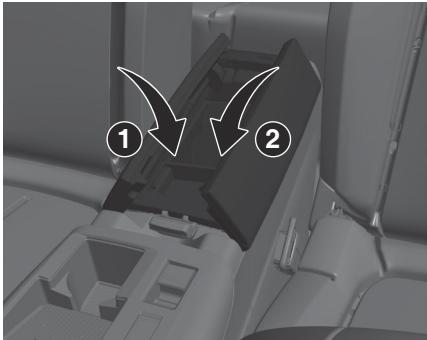
Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

COMPARTIMENT DE CONSOLE CENTRALE



Faire coulisser l'accoudoir vers l'arrière, appuyer sur le bouton et soulever. Un espace de rangement se trouve sous l'accoudoir.

Le compartiment de la console centrale contient une buse de ventilation réglable à l'intérieur, qui distribue de l'air refroidi.



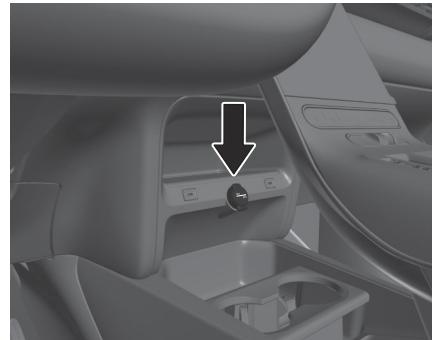
Un espace de rangement se trouve dans la console centrale.

PRISES 12 V

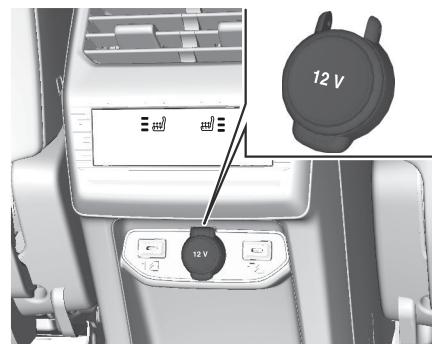
La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.

La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible. Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique. Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries. Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

Prise avant



Prise des sièges arrière



PORTS USB

Ces symboles déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



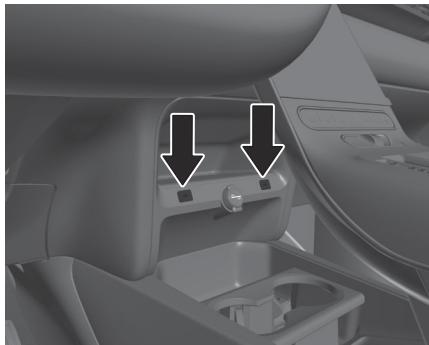
Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.



La prise USB gauche, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.
La prise de droite ne permet que la recharge. Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.



Note

Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

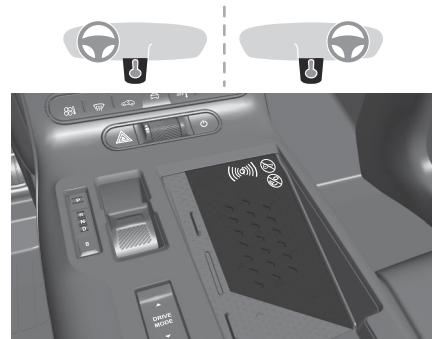
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampéragage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Note

Il est impossible d'utiliser les ports USB pendant la recharge du véhicule, puisqu'ils ne fournissent pas de courant.

RECHARGE SMARTPHONE SANS FIL



(Selon version)

Ce système permet de charger sans fil un appareil portable tel qu'un smartphone, en utilisant le principe d'induction magnétique, conformément à la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi. La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture

PORTS USB ARRIÈRE



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement mobile.

d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil au centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.



Note

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.



Avertissement

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.



Avertissement

Ne pas laisser d'objets métalliques (par ex. pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Avertissement

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité

thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement



Note

Lorsque le véhicule est en cours de charge, le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé, car il n'est pas alimenté.

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Arrêt	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le témoin est allumé fixe en orange :

- enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- retirer l'appareil et réessayer au bout de 15 minutes.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

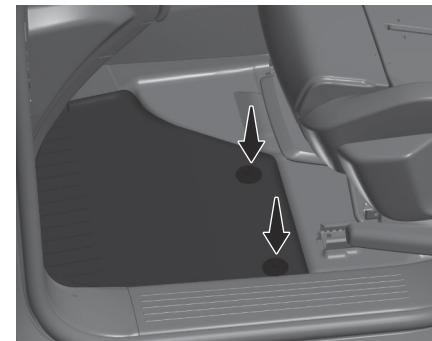
PARE-SOLEIL

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un rangerticket.

SURTAPIS

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).

Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- ▶ Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ▶ Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- ▶ Vérifier la bonne tenue du surtapis.



Avertissement

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

COFFRE

Aménagements du coffre



1. Éclairage de coffre
2. Prise 12 V
3. Sangle de retenue des bagages
4. Anneaux d'arrimage
5. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre articulé
6. Bac de rangement



Note

Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Tablette à deux niveaux

(Selon version)

Ce plancher à 2 positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placées sur les côtés :

- Position haute (**100 kg max.**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg max.**) : volume du coffre maximal.



Note

Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

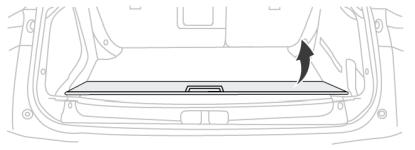
Pour le déplacer en hauteur :

- ▶ Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- ▶ Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.

Pour le maintenir en position inclinée :

- ▶ Depuis la position haute, relever le plancher vers le cache-bagages.
- ▶ L'engager en position inclinée dans les butées latérales pour le coincer dans cette position.

Bac de rangement



- Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement..

Selon version, il comporte :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de charge de la batterie de traction (électrique).

Pour faciliter l'utilisation de l'équipement d'urgence, le panneau peut être accroché aux œillets situés sur les côtés des parois du coffre afin de maintenir le compartiment à outils ouvert.

Éclairage de coffre

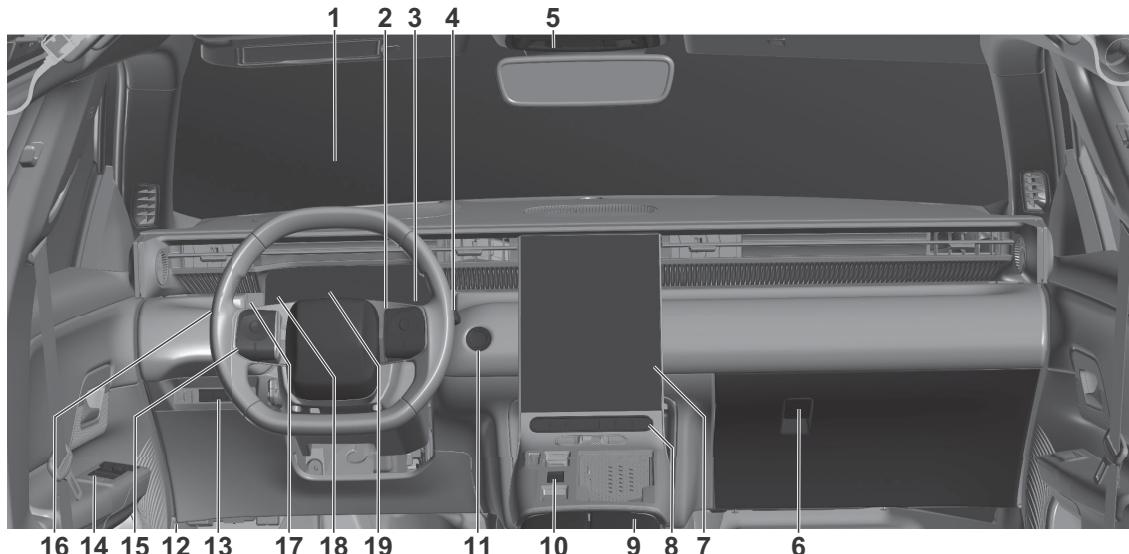
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Présentation du tableau de bord

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.



1. Affichage tête haute étendu
2. Commandes Infodivertissement au volant
3. Palette droite au volant
4. Levier de commande droit au volant
5. Console de toit, commandes de toit ouvrant, eCall, appel d'assistance
6. Boîte à gants
7. Bouton Start/Stop
8. Commandes centrales
9. Accoudoir / Compartiment de rangement central
10. Commandes du groupe motopropulseur
11. Écran d'infodivertissement
12. Levier de déverrouillage du capot (tirer deux fois)
13. Barrette de commandes latérale
14. Réglage des rétroviseurs et de l'eHUD, lève-vitres électriques, bouton de verrouillage centralisé
15. Commandes ADAS au volant
16. Levier de commande gauche au volant
17. Palette gauche au volant
18. Combiné d'information
19. Caméra de surveillance du conducteur

Commandes au volant



1. Commande ADAS
 2. Commande d'éclairage extérieur
 3. Palette "."
 4. Caméra de surveillance du conducteur
 5. Palette "+"
 6. Levier de commande des essuie-glace et lave-glace
 7. Commandes d'infodivertissement
 8. Avertisseur sonore
-
- A. Augmentation de la vitesse de consigne
 - B. Démarrage/Pause du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée, confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt
 - C. Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée, confirmation de la vitesse suggérée par la fonction de reconnaissance des panneaux de signalisation, validation du dépassement
 - D. Affichage et réglage de la distance inter-véhicules (régulateur de vitesse adaptatif)
 - E. Réduction de la vitesse de consigne
 - F. Sélection/désélection du régulateur de vitesse adaptatif/Drive Assist Plus 2,0
 - G. Sélection/désélection du limiteur de vitesse
 - H. Haut : Sélection du média/radio/smartphone suivant
Dans une liste : validation d'une sélection.
En dehors d'une liste : affichage de la liste.
 - I. Diminution du volume
 - J. Radio : recherche automatique de la station précédente/suivante
Dans une liste : validation d'une sélection.
En dehors d'une liste : affichage de la liste.
 - K. Augmentation du volume
 - L. Bas : Sélection du média/radio/smartphone précédent
 - M. Appui court : Commandes vocales du véhicule ou de l'écran (selon version)
Appui long : Commandes vocales pour la duplication d'écran

- N. Décrochage/raccrochage du téléphone, journal des appels de l'application Téléphone

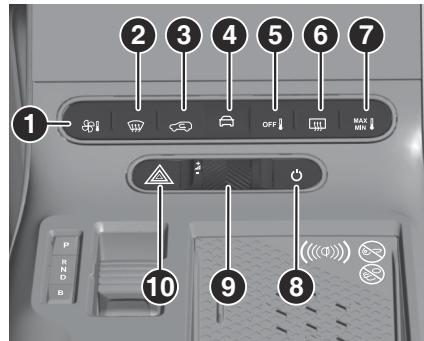
Barrette de commandes latérale

(selon version)



1. Réglage de phares.
2. Dégivrage électrique du pare-brise.
3. Ouverture du coffre.
4. Ouverture de la trappe à carburant (PHEV).
5. Désactivation de l'alarme volumétrique (véhicules à conduite à droite uniquement).

Commandes centrales



1. Raccourci application Climatisation.
2. Dégivrage du pare-brise.
3. Recirculation de l'air de la climatisation.
4. Raccourci ADAS.
Appui court : ouverture de l'application ADAS.
Appui long : désactivation du système ADAS présélectionné.
5. Arrêt Climatisation
6. Dégivrage de lunette arrière.
7. Réglage maximum de la climatisation.
8. Bouton d'alimentation de l'écran d'infodivertissement.
9. Contrôle du volume.
10. Commutateur des feux de détresse.

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée. Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.



Note

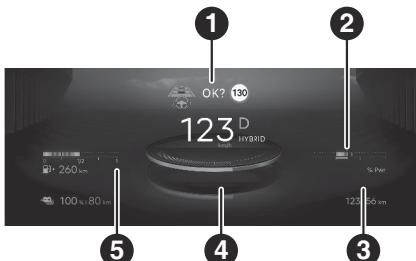
Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages.

Le combiné d'instruments se présente sous la forme d'un écran entièrement numérique.

1. ADAS (si la fonction est activée), affichage des panneaux de limitation de vitesse
2. Compte-tours (tr/min) (ICE)
Indicateur de puissance (MHEV/PHEV/
BEV)
3. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
4. Vitesse actuelle
État de la boîte de vitesses
Mode de conduite actif

5. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (ICE/MHEV/PHEV)
Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie restante (PHEV/
BEV)



WIDGETS

Le tableau de bord et l'eHUD (selon équipement) peuvent être personnalisés pour afficher différents widgets.

Le combiné peut afficher :

- Compte-tours
- Informations sur la navigation
- Ordinateur de bord
- Flux d'énergie
- Vitesse uniquement
- ...

En plus des informations fixes telles que la vitesse et la reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse, l'eHUD peut afficher :

- Informations sur la navigation
- Aides à la conduite

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.

Chaque page peut contenir un widget, affiché dans la partie centrale du combiné

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.

Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1. Espace Widget

Changement de pages

Appuyer sur le bouton situé à l'extrême du levier gauche du volant pour faire défiler les pages.



TOTALISATEUR KILOMÉTRIQUE

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première immatriculation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

Note

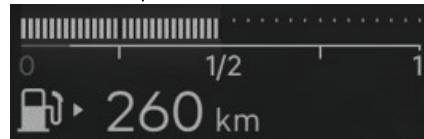
En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) : la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Note

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

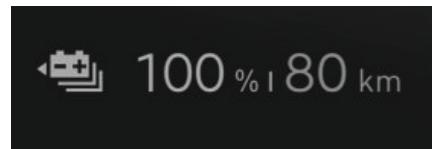
JAUGE DE NIVEAU DE CARBURANT

Affiche le niveau de carburant restant dans le réservoir ainsi que l'autonomie estimée.



ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

Affiche le niveau de charge restant de la batterie de traction et l'autonomie estimée.



ORDINATEUR DE BORD

Affiche des informations sur le trajet en cours (par exemple autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).



1. Vitesse moyenne.
2. Consommation moyenne de carburant/d'énergie
3. Distance parcourue

Affichage des différents onglets



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation instantanée de carburant
- Distance parcourue en mode électrique

Trajets "1" puis "2" :

- Consommation moyenne
- Vitesse moyenne.
- Distance parcourue.

Remise à zéro du parcours



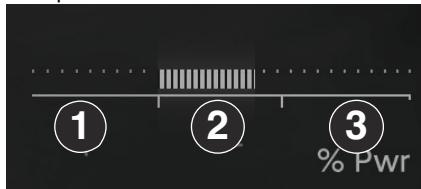
- ▶ Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

INDICATEUR DE PUISSANCE

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :



- 1. CHARGE**
- 2. ECO**
- 3. POWER**

CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

Voyants d'avertissement et d'indication

SI UN VOYANT RESTE ALLUMÉ

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition

d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- 1 : uniquement pour information
- 2 : information et avertissement
- 3 : demander l'assistance d'un atelier
- 4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- 5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

LISTE DES TÉMOINS

D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR ROUGE

Défaut critique du système de freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.



Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal audio croissant.
Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Stop



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou un défaut électrique majeur est détecté (4).

Surchauffe ou défaut de la batterie de traction (MHEV, PHEV, BEV)



Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP et accompagné d'un message et d'un signal sonore. Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP et accompagné d'un message et d'un signal sonore.



La température de la batterie de traction est trop élevée.
Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Température du liquide de refroidissement trop haute



Fixe. La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Arrêter le véhicule, puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire (2). Si le problème persiste, effectuer (4).

Pression d'huile moteur trop basse (ICE/MHEV/PHEV)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance (5).

Défaut de charge de batterie 12 V



Fixe.

La batterie 12 V ou le circuit de charge est défectueux (par exemple batterie usée, bornes sales, défaillance de l'alternateur, courroie lâche ou endommagée).

► Arrêter tous les systèmes électriques non essentiels (par exemple la climatisation, la

radio, les sièges chauffants) afin de réduire la charge de la batterie 12 V.

Conduire avec un système de charge 12 V défectueux peut éventuellement entraîner l'arrêt du véhicule. Ceci est valable même pour les véhicules électriques, puisque la batterie de propulsion n'alimente que les moteurs électriques.

En fonction des circonstances de l'échec :

- Si le voyant s'allume à l'allumage après une longue période d'inactivité du véhicule, la cause la plus probable est que la batterie 12 V est déchargée, endommagée ou en fin de vie. Pour tous les véhicules à l'exception du BEV, si le moteur ne démarre pas, il est possible de tenter un Démarrage par câbles auxiliaires.
- Si le voyant s'allume pendant la conduite, le système de charge 12 V est probablement défectueux. En fonction des symptômes et de la proximité d'un atelier, se garer en toute sécurité et arrêter le véhicule (4). Si le frein de stationnement électrique devient inopérant, utiliser la cale pour sécuriser le véhicule, en particulier sur les pentes.

Dans tous les cas, demander l'aide d'un atelier dès que possible.

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Une porte ou le coffre est mal fermé (2).

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Câble branché (PHEV, BEV)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré (1)



Clignotant.

Le serrage ou le desserrage du frein de stationnement électrique est défectueux (2). Si le défaut persiste, effectuer (3) ou (4).

Si le frein de stationnement électrique ne se desserre pas :

- ▶ Couper le contact pour réinitialiser les systèmes de contrôle.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la relâcher.
- ▶ Passer la boîte de vitesses automatique en mode **P**, puis revenir en mode **D**.
- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur et la relâcher doucement.
- ▶ Essayer de nouveau de desserrer le frein de stationnement électrique.
- ▶ Si le problème persiste, contacter un atelier qualifié ou l'assistance routière (4).

Si le frein de stationnement électrique n'intervient pas :

- ▶ Couper le contact pour réinitialiser les systèmes de contrôle.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la relâcher.
- ▶ Mettre la boîte de vitesses automatique en mode **D**, puis de nouveau en mode **P**.
- ▶ Essayer de nouveau de serrer le frein de stationnement électrique.
- ▶ Si le problème persiste, utiliser la cale pour sécuriser le véhicule, en particulier sur les pentes. Demander l'assistance d'un atelier pour faire corriger le problème (3).

Défaut du système (MHEV, PHEV, BEV)



Fixe.

Le système est défectueux.
Effectuer (1), puis (2).

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR ORANGE

Défaut commutation automatique des feux ou MATRIX LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares MATRIX LED VISION ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

Niveau mini de la batterie de traction (PHEV, BEV)

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

L'état de charge de la batterie de traction est faible. Voir l'autonomie restante. Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Défaut du système de freinage



Fixe.

Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Rouler prudemment.
Effectuer (3).

Défaut du système d'antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Régulateur antipatinage



Clignotant.

La régulation du système ESC/ASR est activée en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système ESC/ASR a un défaut. Effectuer (3).

Antipatinage des roues (ASR) désactivé



Fixe.

Le système est désactivé.

Le système antipatinage est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).

En déca de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.

Défaut d'airbag



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.

Un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message (3).

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message (3).

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message

qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Essayer la procédure de déblocage comme indiqué dans le manuel du ➔ page72 En cas de succès, effectuer (3), sinon effectuer (4).

Niveau mini de carburant (ICE, MHEV, PHEV)



Fixe, avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Faire le plein du réservoir de carburant dès que possible.

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.
Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement (2)**.

Stop & Start OFF (ICE, MHEV)



Fixe, accompagné d'un message.

Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Réactiver le système via la tablette tactile.



Fixe

Le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0°C,
- supérieure à +35°C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Système de surveillance de la pression des pneus



Fixe.

La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.



Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Alerte risque de collision / Freinage d'urgence automatique



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique correspondante → page 137



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système AEB a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système AEB présente un dysfonctionnement. Conduire prudemment, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système AEB présente un dysfonctionnement nécessitant une intervention.



À l'allumage de ces voyants d'avertissement après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, exécuter (3).



Fixe.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.



Aide au maintien dans la voie

Clignotant.

Le système s'active, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire d'une ligne ou d'une bande d'arrêt d'urgence (selon version). Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message **'Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation'**.

Le capteur est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



Le système est défaillant. Effectuer (3).

Mode Tortue

Fixe.

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique. La diminution de puissance moteur est progressive. Mettre impérativement le véhicule en charge. Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Fonctions automatiques du frein de stationnement électrique (OFF)

Fixe

Dans des conditions normales, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré lorsque le moteur est éteint, et automatiquement desserré lors de la première utilisation de la pédale d'accélérateur. Le voyant signale une désactivation, qui peut être soit intentionnelle (2), soit due à un éventuel dysfonctionnement (3). Si le serrage ou le desserrage automatique du frein de stationnement électrique n'est plus possible en raison d'un éventuel dysfonctionnement, essayer d'abord la procédure de réinitialisation suivante (2) :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.

- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Si le voyant du frein de stationnement automatique reste allumé, exécuter (3).

Défaillance du frein de stationnement électrique

Fixe.

Défaut du frein de stationnement électrique détecté (3)

Aide au stationnement

Clignotant.

Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Pied sur frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein. Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est masqué. S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.

Avertisseur sonore piéton



Fixe.

Le système d'avertisseur sonore pour piétons est en panne (3).

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR VERTE

Feux de jour / Feux de position



Fixe.

Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route ou MATRIX LED VISION



Fixe.



La fonction est activée via l'écran tactile.
La bague de la commande d'éclairage est sur la position "**AUTO**".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Présentation du véhicule - Éclairage extérieur**.

Indicateurs de direction

Clignotement avec signal sonore.

Les feux clignotants sont allumés.

Stop & Start (ICE, MHEV, PHEV)

Fixe

À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Véhicule prêt à rouler (PHEV, BEV)

Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Contrôle de descente en pente

Fixe.

Le système fonctionne.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée

Fixe.

Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR GRISE**VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR GRISE**

Commutation automatique des feux ou MATRIX LED VISION inactif



Fixe.

Le système est actif, mais les conditions de fonctionnement normal ne sont pas réunies.

Siège inoccupé

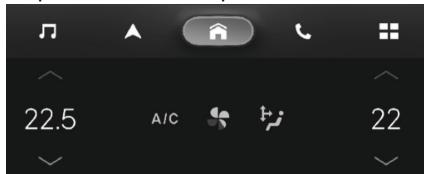
Fixe.

Le siège est inoccupé.

Commandes de climatisation

Les boutons de commande de climatisation sont toujours disponibles sur la station d'accueil permanente de l'écran d'infodivertissement, ainsi que dans l'application Commande de climatisation.

Chaque côté contrôle le réglage de la température du côté respectif dans l'habitacle.

**Feux de route**

Fixe.

Les feux de route sont allumés.

Avec les phares MATRIX BEAM, le système fonctionne en mode feux de route et façonne le faisceau de manière dynamique.

Fonction e-Save (PHEV)

Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.

La fonction est activée.

Pour augmenter/diminuer la température :

- ▶ Tapoter ou faire glisser le doigt sur le côté souhaité pour atteindre la valeur désirée.

ACCÈS À L'APPLICATION CLIMATISATION

- ▶ Appuyer sur le raccourci de l'application Commande de climatisation dans les **Commandes centrales**.

ou

- ▶ Tapoter entre les commandes de réglage de la température sur l'écran d'infodivertissement.

CONSEILS



Note

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ▶ Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité, situé 3 sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- ▶ Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.

- ▶ Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.



Avertissement

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !



Restriction

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.



Note

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.



Note

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- ▶ Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

ENTRÉE D'AIR

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- ▶ Appuyer sur le bouton **AUTO** pour activer le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.
- Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur le bouton **AUTO**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.



Note

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte. En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

RÉGLAGES MANUELS DE LA CLIMATISATION AUTOMATIQUE

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur le bouton **AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des **boutons d'hélice** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur une des valeurs. (Se référer à l'image de la page précédente.)



Note

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

<> **OFF** >> s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les boutons pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

- Appuyer sur le bouton **SYNC** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

FONCTION QUICK LAUNCH

La fonction Quick Launch utilise le capteur de température externe pour régler automatiquement les paramètres de climatisation du véhicule. En fonction de la température détectée :

- Par températures inférieures à 18°C :
 - Climatisation activée, active les fonctions de chauffage, y compris les sièges chauffants, le volant chauffant.
 - Fournit le débit d'air chaud et adapte la répartition de l'air.
- Par températures supérieures à 18°C :
 - Climatisation activée, sièges ventilés (selon équipement) et débit d'air maximal. Fournit le débit d'air frais et adapte la répartition de l'air.
- Pour activer/désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **MAX/MIN** des **Commandes centrales**.

RECYCLAGE DE L'AIR AMBIANT

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).



Note

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Fonction Habitacle propre

(selon version)

À l'aide de sondes de pollution extérieure et intérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air de l'ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté. Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.

Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les odeurs désagréables.

Le recyclage de l'air est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.

La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5°C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

La gestion du recyclage de l'air ambiant permet de retrouver un habitacle purifié en quelques minutes, grâce au passage de l'air dans le filtre habitacle haute performance.

Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

PRÉ-RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



- ▶ Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.
- ▶ Appuyer sur "+" pour ajouter une programmation.
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.
- ▶ Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

La séquence de pré-conditionnement commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et se poursuit pendant 10 minutes après.



Note

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système.

Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également s'effectuer depuis un smartphone via l'application **MyCitroën**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le pré-conditionnement thermique et le contact sont mis.



Note

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction n'est activée que lorsque le **contact est coupé** et le **véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par

exemple du lundi au vendredi) et que deux préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Avertissement

Ne pas ouvrir la trappe de charge ou le capot lorsque le préconditionnement est en cours.

Ne pas utiliser un générateur pour démarrer le préconditionnement.

Veiller à ce que toutes les fenêtres soient fermées lorsque le préconditionnement est actif.

ARRÊT DU SYSTÈME D'AIR CONDITIONNÉ

► Appuyer sur le bouton **OFF** de la barre des **Commandes centrales**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent. Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air peut encore être ressenti, en raison du mouvement vers l'avant du véhicule.

Écran d'infodivertissement

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.

- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numériques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

Avertissement

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

COMMANDES PRINCIPALES



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès à l'application **d'air conditionné**



Accès direct aux **Raccourcis des systèmes ADAS**

► Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple **Luminosité**, **Basculement eHUD**, **Profil**, **Paramètres de confidentialité**, etc.).

► Balayer vers les côtés pour faire défiler les pages.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : couperre / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).



Réglage du volume.

APPLICATIONS



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

AIDES À LA CONDUITE



Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.

CLIMATISATION



Réglages de la température, du débit de l'air, etc. Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique**, se reporter

à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.
Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.

SIÈGES



Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).
Pour plus d'informations sur les **Sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.

PARAMÈTRES



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné d'instruments numérique.
Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.

LUMINOSITÉ

Permet de régler manuellement la luminosité des instruments et des commandes en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

► Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer sur ou déplacer le curseur jusqu'au réglage souhaité.

PERSONNALISATION DU COMBINÉ D'INSTRUMENTS

Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**" ou faire un appui long sur un widget.
La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.



Note
Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

AJOUT D'UN WIDGET



Pour ajouter un widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Selectionner le Widget souhaité.



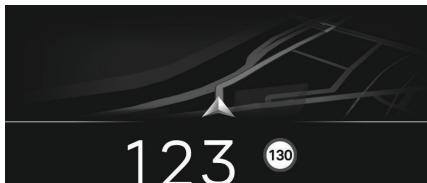
Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

SUPPRESSION D'UN WIDGET



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Affichage tête haute



Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux. Pour activer l'affichage tête haute, ouvrir le centre de notification en tirant vers le bas depuis le haut de l'écran d'infodivertissement et en appuyant sur le bouton HUD.



Avertissement

Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !



Note

Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu.

Dans certaines conditions climatiques extrêmes (par exemple pluie et/ou neige,

fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

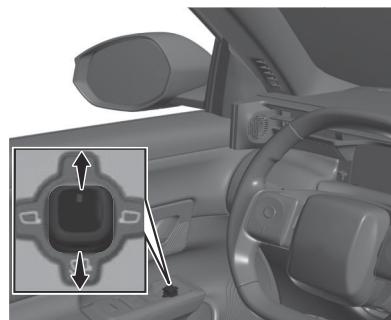


Note

L'AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU est associé à un pare-brise spécifique agréé par le Constructeur.

En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

RÉGLAGE DE LA POSITION DE L'AFFICHAGE TÊTE HAUTE



- Remettre la commande en position avant.
- Déplacer la commande vers le haut ou vers le bas pour régler la hauteur de l'écran.

RÉGLAGE DE LA LUMINOSITÉ

Pour régler la luminosité :

- Balayer vers le bas depuis le haut de l'écran d'infodivertissement pour accéder au centre de notification.
 - Appuyer sur le bouton Luminosité.
 - Régler le niveau de luminosité souhaité.
- ou
- Aller dans le menu Paramètres/Luminosité
 - Régler la luminosité comme souhaité



Note

L'eHUD s'éteint automatiquement si des conditions de faible luminosité sont détectées (par exemple la nuit). Cela ne modifie pas le réglage général de la luminosité.

Introduction



Danger

La distraction au volant peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, et accident et des blessures.

Il est vivement recommandé de faire preuve d'une grande prudence en cas d'utilisation d'un appareil qui pourrait détourner l'attention du conducteur de la route.

Le conducteur est pleinement responsable de l'utilisation du véhicule en toute sécurité.

Il est déconseillé d'utiliser un appareil portable en conduisant. Utiliser plutôt des systèmes à commande vocale quand cela est possible.

Veiller à s'informer sur toutes les lois locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.



Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.



Attention

Surchauffe

Dans des conditions très chaudes, le fonctionnement peut être limité pour protéger le système (par exemple le volume peut être réduit). Un message d'avertissement s'affiche à l'écran. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.



Attention

Ne pas utiliser du détergent ou n'importe quel type de solvant pour nettoyer l'écran tactile.

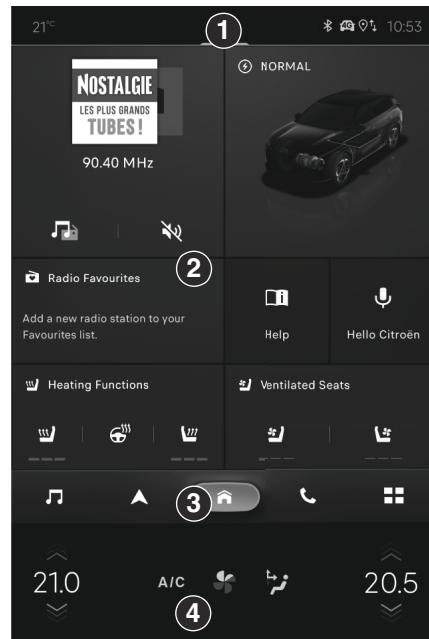
Ne pas verser ou pulvériser de l'alcool sur l'écran tactile.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

INFORMATIONS SUR LES MÉDIAS / LA RADIO / LE TÉLÉPHONE

4



1. Barre d'état

2. Zone personnalisable

3. Domaine des lanceurs

4. Commandes de climatisation

MENU

PREMIERS PAS



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

► Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des boutons "plus" ou "moins".

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et

de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.

- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.

Barre d'état

Certaines informations sont affichées en permanence dans la bannière supérieure de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- État des sièges chauffants/ventilés et du volant chauffant.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de la connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associées à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

PRINCIPES



- Utiliser ce bouton pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



- Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher/masquer le menu contextuel
Afficher/masquer le menu contextuel



Retour à la page précédente.

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

PROFILS

Paramétrage des profils



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil".



Le profil "**Conducteur**" est créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil.

Un profil "**Invité**" est également disponible, mais les paramètres ne peuvent pas être personnalisés.

Si souhaité, il est également possible de créer plusieurs profils individuels pour répondre aux préférences de chaque conducteur.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



- ▶ Sélectionner "Créer un profil", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.

- Configuration écran, aspect.
- Paramètres audio, stations radio favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



- ▶ Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec : un profil "Invité" et un profil "Conducteur", qui sont préconfigurés par défaut en "Mode privé", ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partager les données et la localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.



Note

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partager les données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).



Note

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.



Note

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.



Note

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.



Note

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



Note

Utilisation à titre professionnel. Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (par exemple parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

- ▶ Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



OU



- ▶ Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- ▶ Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



- ▶ Choisir le mode.

MISE À JOUR DU SYSTÈME



Note

Gestion et mise à jour des appareils à distance

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance par la technologie "Over the Air". La technologie "Over the Air" met à jour le véhicule par une connexion sécurisée au serveur (cellulaire ou Wi-Fi) du Fabricant. Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau mobile.

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour pour respecter les obligations légales

du Fabricant ou lorsque la sécurité des utilisateurs est menacée, indépendamment de tout abonnement au service.

La connexion sécurisée configurée par réseau mobile et les mises à jour à distance ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité. L'utilisateur reçoit une notification et doit initialiser, puis exécuter les mises à jour.

Téléchargement de la mise à jour

Le système peut signaler la réception d'une mise à jour s'il est connecté à un réseau Wi-Fi ou mobile.

Si une mise à jour est disponible, une fenêtre contextuelle s'affiche à l'écran après un trajet. L'utilisateur est redirigé vers une page de connexion Wi-Fi qui permet de poursuivre la mise à jour.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses s'effectue uniquement via le réseau Wi-Fi.

Si le véhicule est déjà connecté au Wi-Fi et que l'utilisateur a sélectionné "Téléchargement automatique des mises à jour" pendant cette configuration, une fenêtre contextuelle d'autorisation apparaît.

Une case à cocher permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi.

L'utilisateur peut choisir d'installer la mise à jour soit immédiatement, soit en différé.

Une fenêtre contextuelle donne une estimation de la durée maximale et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".

- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mise à jour**".

Une fenêtre contextuelle d'installation de mise à jour s'affiche à la fin d'un trajet. Si la fenêtre contextuelle se ferme, la mise à jour peut être installée à l'aide du menu central de mise à jour.

[Software Update Name]

An update is ready to be installed.

The Installation process requires the immobilization of the vehicle. The estimated duration is [UpdateDuration] minutes.

Please install when you are ready.

INSTALL NOW

REMIND ME ON NEXT

d'utilisation sont mises en évidence dans le manuel d'utilisation en ligne.
L'historique des mises à jour est disponible par l'application mobile MyCitroën ou en ligne sur le site Web Citroën.



Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée avec le contact coupé.
L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- Moteur en marche
- Contact mis
- Véhicule non stationné en mode Parc
- Véhicule stationné dans une forte pente
- Vitres ouvertes
- Véhicule verrouillé
- Indicateur de direction ou feux de détresse allumés
- Phares allumés
- Remorque attelée au véhicule
- Conditions internes de protection du véhicule, comme les températures internes, non remplies
- Autre mise à jour en cours
- Outil branché dans la prise ODB*
- Appel d'urgence en cours
- Conditions internes de protection du véhicule non réunies
- Niveau de charge de batteries insuffisant**

* Si un outil doit être branché dans le port OBD et que l'installation ne peut pas être

acceptée, essayer de débrancher, mettre le véhicule en marche et à l'arrêt, puis essayer de relancer la mise à jour. Après la mise à jour, brancher de nouveau l'appareil dans le porte OBD.

** Si l'installation n'est pas disponible, essayer de la relancer après quelques trajets.

Fonctions indisponibles

Le véhicule et ses fonctions ne peuvent pas fonctionner pendant la mise à jour. Il ne sera pas possible de démarrer, déplacer ou verrouiller le véhicule.

Seul l'accès par contrôleur et les fonctions d'alarme sont disponibles. L'accès par contrôleur et les fonctions d'alarme peuvent être indisponibles pendant quelques minutes si les systèmes de supervision de l'accès et du véhicule sont impactés par la mise à jour.

Si le véhicule est en charge, la charge s'interrompt pendant le processus d'installation. Il est à noter que la mise à jour peut entraîner la perte du réglage de la programmation de la charge. La charge peut redémarrer immédiatement après l'installation.

Clause de non-responsabilité Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

L'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaires par téléphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait des données.

Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de l'opérateur de téléphonie mobile.

Installation de la mise à jour

La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à 2h30 maximum.

L'utilisateur peut quitter le véhicule dès que l'installation est lancée.

La description de la mise à jour description contient quelques informations :

- la sévérité de la mise à jour,
- la finalité de la mise à jour,
- les "Systèmes impactés" (groupe de boîtiers de contrôle électroniques concernés).

Certains logiciels peuvent être mis à jour d'un seul coup dans plusieurs systèmes. Ce qui peut donner lieu à plusieurs degrés de sévérité et à plusieurs finalités pour le même système.

La description de la mise à jour indique si cette mise à jour a un impact sur le manuel d'utilisation. Les modifications du manuel

PERSONNALISATION



- ▶ Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.
Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran

- ▶ Appuyer sur "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.



Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- ▶ Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



- ▶ Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Selectionner le Widget souhaité.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

- ▶ Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



- ▶ Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



- ▶ Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Système multimédia

NAVIGATION GPS - APPLICATIONS - SYSTÈME AUDIO MULTIMÉDIA - TÉLÉPHONE BLUETOOTH®



Note

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.



Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles requièrent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être effectuées avec le **véhicule à l'arrêt** et le contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion à Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.



Note

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "**Informations pratiques**".

**Avertissement**

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

**Note**

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : <https://www.citroen.com/open-source>

INFORMATIONS GÉNÉRALES**Commandes au volant**

Selon version du véhicule et le pack d'options, différentes commandes au volant peuvent être utilisées pour interagir avec le système d'écran tactile de différentes manières.

**Commandes vocales :**

Appui court, commandes vocales du smartphone (selon équipement).

Appui long, voix du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.

Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal des appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

APPLICATIONS**Appwall**

Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

Aide

Regarder les tutoriels.

Radio / Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.

Navigation

(selon équipement)



Paramétriser le guidage et choisir sa destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Téléphone



Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

Paramètres



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

COMMANDES VOCALES

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'est pas téléchargée, un message apparaît à l'écran dès le premier cas

de non-connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



► Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Assistant vocal".



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (Hello Citroën)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**Hello Citroën**".

- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.
- "**Interruption vocale**" : pour permettre à l'utilisateur de parler via des invites de dialogue vocales et d'être reconnu.



Note Assistant vocal/Utilisation des

données. La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire "**Hello Citroën**".
- ou
- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.
- ou
- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.



Avertissement

Prudence

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.

Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse de ventilation"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur 88,5"



Note

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Aller vers le domicile"

"Aller chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"



Note

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"



Note

Si aucun téléphone n'est connecté par Bluetooth®, une fenêtre contextuelle s'affiche : <> **Connecter un téléphone par Bluetooth®** >> et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Comment est la météo ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité actuel ?"

ChatGPT

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires. Pour activer le ChatGPT, utiliser la même commande vocale "**Hello Citroën**".

NAVIGATION

Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" sur la page Aperçu de l'itinéraire pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-de recharge**" pour afficher les différentes stations de recharge sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.



Note

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**.

Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

EV Routing



Note

EV Routing peut fonctionner sans abonnement à Connect PLUS, mais il ne recevra pas de mises à jour sur l'état des stations de recharge.

Le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans encombrés.

Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.

Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour parcourir tout le trajet,

la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge.

La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale. Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de conditions (disponibilité, détour), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.

À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

Sélection d'une autre station de recharge



Pour choisir une autre station de recharge, appuyer sur **Ajouter arrêt**, aller à l'icône Station de recharge et sélectionner la station de recharge souhaitée.



Note

Les calculs de charge du système ne tiennent pas compte des stations de recharge ajoutées manuellement. En revanche, dès que le véhicule est chargé et que le moteur redémarre, l'itinéraire est recalculé automatiquement et mis à jour.

Personnalisation de la gestion de la batterie

EV Routing propose deux façons de gérer l'économie de la batterie : par le biais des **Options d'itinéraire** pour des ajustements ponctuels et des Paramètres (**Options >**

Planification et Trajet) pour les préférences par défaut.

Pour régler le niveau de batterie ponctuel pour la destination (Options d'itinéraire) :

► Ouvrir le menu **Options d'itinéraire**.

► Sélectionner le niveau de batterie souhaité à l'arrivée à destination.

Le système calcule automatiquement les arrêts pour la recharge et le pourcentage de recharge requis à chaque arrêt.



Note

Ce changement s'applique uniquement au trajet actuel et ne modifie pas les paramètres par défaut.

Pour régler un niveau de batterie minimum pour tous les trajets (**Options > Planification & Trajet**) :

► Aller à **Paramètres > Options > Planification & Trajet** dans le système de navigation.

► Régler l'état de charge minimum pour les arrêts pour recharge et pour l'arrivée à destination.

Ces paramètres seront utilisés pour tous les déplacements ultérieurs, à moins qu'ils ne soient modifiés manuellement.

Préconditionnement de la batterie

Pour activer le préconditionnement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Navigation active
- Destination définie

CONNECTIVITÉ

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® Car-Play® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "**Caractéristiques intérieures**".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.



Note

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.



Attention

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à

partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "**Mes appareils**" pour la première connexion.



Note

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



► Dans le menu Bluetooth® de votre appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.



Note

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil. Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



► Sélectionner "**Mes appareils**".



► Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou s'il a été supprimé du système).



Note

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est mise en attente dès l'ouverture du menu "**Mes appareils**".

Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

- ▶ Sélectionner "**Wi-Fi**".



- ▶ Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

Avertissement

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

Note

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

Note

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- ▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils appariés.



- ▶ Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

- ▶ Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- ▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



- ▶ Appuyer sur ce bouton.

- ▶ Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

- ▶ Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

**Attention**

Certains appareils qui viennent d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

DUPLICATION D'ÉCRAN**Note**

À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone Apple®CarPlay® peut être effectuée soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

**Note**

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®. En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple® CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

**Note**

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen ® (Apple ® CarPlay ®) ; se reporter à la rubrique "**Aménagements intérieurs**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

► Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone. Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connexivité**".



► Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®. Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil. Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "**Connexion Bluetooth®**").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage. La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



► Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



- ▶ Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.
- ▶ Ou appuyer brièvement sur le bouton de commande au volant (selon version).

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.



Note

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



- ▶ Connecter le smartphone au système à l'aide de la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB. La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu Paramètres de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".
- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- ▶ Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



- ▶ Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Android Auto**".



- ▶ Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.
- ▶ Ou appuyer brièvement sur le bouton de commande au volant (selon version).

MÉDIA

Changement de source



- ▶ Appuyer sur l'application "**Média**".



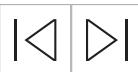
- ▶ Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, flux audio via une prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Sélection d'une station de radio



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet



- ▶ Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



- ▶ Augmentation ou diminution des fréquences.

Ou



- ▶ ce bouton.



- ▶ Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour valider.



- ▶ Appuyer sur "Muet" pour désactiver le son.



- ▶ La mémorisation se fait par un appui long sur un de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.

- ▶ Ou en cliquant sur le bouton en forme de cœur à côté de la station dans l'onglet **Stations**.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Attention

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.
L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS.
Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station radio

- ▶ Sélectionner une station.



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



- ▶ Appuyer sur le bouton "Favoris Radio".



- ▶ Appuyer sur l'application "Média".



- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "Stations".

La recherche se fait automatiquement.



- ▶ Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



- ▶ Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changement de bande radio



- ▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



- Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message.

L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



- ▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



- ▶ Activer "**Annonce de trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du (des) smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, USB (iPod® type) ou Mirror Screen®. Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système. Si la lecture ne démarre pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone. Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Note

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture



- ▶ Appuyer sur l'application "**Média**".



- ▶ Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.
Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

Configuration des paramètres audio et radio

Les réglages audio sont accessibles de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



- ▶ Appuyer sur l'application "**Média**".

- ▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou

Par l'application "Paramètres".



- ▶ Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrier :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB.

Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



Note

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

TÉLÉPHONE

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :

- ▶ appuyer brièvement sur le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour accepter un appel entrant.

Ou



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



- ▶ faire un appui long...



- ▶ le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



- ▶ Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel



Avertissement

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



- ▶ Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel

Appeler depuis la liste des derniers appels



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".
Ou



- ▶ Appuyer brièvement sur les commandes au volant.

▶ Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.



Note

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".

▶ Sélectionner le contact dans la liste proposée.



- ▶ Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



- ▶ Appuyer sur l'application "Téléphone".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les paramètres liés au téléphone.



- ▶ Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

PARAMÈTRES

Paramétrage de l'affichage de l'écran



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrier :

- les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**".
- l'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth ®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



- ▶ Appuyer sur l'application "Paramètres".

▶ Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrier :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit). Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



- ▶ Sélectionner "Langue" pour changer de langue.



- ▶ Appuyer sur la langue souhaitée.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

Sélectionner "Date et heure" pour modifier la



date et l'heure.

- ▶ "Date et Heure automatiques" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour effectuer un réglage manuel, désactiver la fonction "Date et heure automatiques".

Appuyer sur le champ "Sélectionner un fuseau horaire", puis définir un fuseau horaire.



- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

- ▶ Appuyer sur la ligne "Réglage de l'heure", puis régler l'heure.



- ▶ Appuyer sur "OK" pour confirmer.



- ▶ Appuyer sur la ligne de la "Date" puis régler la date.



- ▶ Sélectionner le format heure (12h/24h).



- ▶ Sélectionner le format date.



Note

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



- ▶ Appuyer sur l'application "Aide".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Tutoriels" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite et la reconnaissance vocale.

Applications tierces

FONCTIONNALITÉS

COMPLÉMENTAIRES

ACTIONNABLES À DISTANCE (PHEV, BEV)

(selon le pays de vente)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyCitroën App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application **MyCitroën App** dans le store correspondant du smartphone.
- ▶ Créer un compte.
- ▶ Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

CONNECT ONE

**Note**

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

CONNECT PLUS

**Note**

Ce service est inclus pendant 12 mois à compter de la date de début de la garantie. L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après avoir créé son compte sur l'application **MyCitroën App**, l'utilisateur doit installer Connect PLUS pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale.

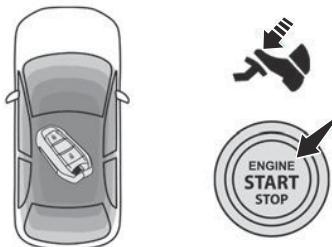
Après expiration de la période d'abonnement de 12 mois, accéder aux Services connectés Citroën pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

Démarrage et arrêt du moteur

i Note

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative. La clé électronique est également détectée dans le coffre. En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur. En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

DÉMARRAGE



- Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.

- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

i Note

Moteurs à essence. Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

i Note

Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

Véhicules PHEV

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

- Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce voyant "**READY**" qui signale l'activation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).



Avertissement

Pour sortir du mode **Parking**, attendre l'allumage du voyant **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Électrique**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence. Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

Véhicules BEV

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
- Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- Pied sur le frein, sélectionner le(s) mode(s) **D** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

ARRÊT

- ▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- ▶ Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- ▶ Pour les véhicules PHEV, avant de quitter le véhicule, vérifier que le voyant **READY** est éteint.

La boîte de vitesses automatique se verrouille en mode **P**.



Note

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.



Avertissement

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !



Avertissement

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électrique à bord.

Véhicules BEV

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

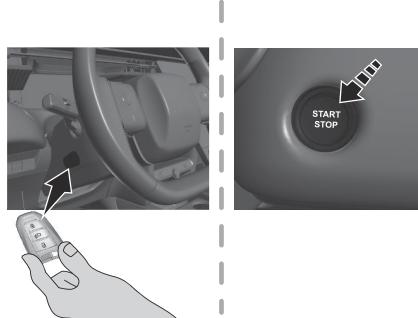
- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.
- Le voyant **READY** est éteint.



Note

A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

MISE DU CONTACT SANS DÉMARRER LE MOTEUR



Avec la clé électrique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", sans action sur les pédales, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

FONCTION AUTOMATIQUE STOP & START

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode **STOP** - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par exemple feux

rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode **START** - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir. La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode **STOP**, il redémarre aussitôt.

Voyants associés



Fonction activée : moteur en veille (mode **STOP**)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement

**Avertissement****Ouverture du capot moteur**

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.

**Avertissement****Conduite sur chaussée inondée**

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement**Principales conditions de fonctionnement**

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou bouton **M**, pédale de frein enfonceée jusqu'à l'arrêt du véhicule.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

**Note**

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

**Note**

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein enfonceée : lorsque le mode **R**, **N**, **D** ou **M** est sélectionné.
- Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Défauts



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

► Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.



Avertissement

Batterie de 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

MODE E-AUTO (MHEV)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple sont nécessaires et dans des conditions stabilisées.

Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule supérieure à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.



Note

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.



Note

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

MODE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.



Note

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera

maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

- ▶ Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :
- ▶ Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- ▶ Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.
- ▶ Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

Avertissement

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur le **Démarrage par câbles auxiliaires**, se reporter à la rubrique correspondante.

MODE DÉLESTAGE

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Freins

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



Voyant



Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".

Le voyant s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**". Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.



Avertissement

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas. Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Faire appel au Réseau PEUGEOT ou à un atelier qualifié.



Avertissement

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

**Avertissement**

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

**Avertissement**

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel**Desserrage manuel**

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

**Note**

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique**Desserrage automatique**

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D, M** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D, B** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

**Note**

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

**Avertissement**

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

**Avertissement**

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

**Note**

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).



Danger

Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (par ex. herbes sèches, feuilles mortes).

Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !



Avertissement



Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.



Avertissement

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.



Avertissement

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.



Avertissement

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré



Avertissement

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.



Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

Si l'enfoncement de la pédale de frein ne parvient pas à assurer un freinage efficace ou dans des circonstances exceptionnelles (par exemple malaise du conducteur, conduite assistée), le véhicule peut être freiné en tirant longuement sur la commande du frein de stationnement électrique. Le freinage se poursuit tant que la commande est maintenue.

tirée et s'arrête lorsque la commande est relâchée. Les systèmes ABS et DSC stabilisent le véhicule lors d'un freinage d'urgence. En cas de dysfonctionnement du freinage d'urgence, le message "Défaut frein de stationnement" s'affiche au combiné d'instruments.



En cas de défaillance des systèmes ABS et DSC, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF (PHEV)

Utilisation du mode B

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.



Avertissement

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

- Utiliser le bouton **B** du sélecteur de conduite pour activer/désactiver le mode.

Lorsque le mode est activé, D sur le combiné d'instruments est remplacé par B. L'état du mode n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Utilisation de la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.



Note

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.



Avertissement

Dans certaines situations (batterie avec un niveau de charge élevé, températures extrêmes, utilisation prolongée du freinage régénératif, par exemple en cas de descente prolongée), l'intensité du freinage régénératif peut être temporairement limitée, ce qui entraîne une décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF (BEV)

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.



Avertissement

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :



Réduit l'effet du freinage régénératif.



Augmente l'effet du freinage régénératif.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de D.

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.



Note

Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.

**Avertissement**

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

**Note**

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Transmission

BOÎTE AUTOMATIQUE

Boîte de vitesses automatique 6 ou 7 vitesses avec sélecteur impulsional.

En fonction du type de propulsion, un mode manuel et un contrôle de niveau de freinage régénératif sont également disponibles à l'aide des palettes situées derrière le volant.

Véhicules ICE/MHEV**Véhicules BEV****Véhicules PHEV**

- P.** Parking (stationnement)
 - R.** Reverse (marche arrière)
 - N.** Neutral (neutre)
 - D.** Marche avant (Drive)
 - M.** Manual (Manuel). Utiliser les palettes au volant pour changer de vitesse. (ICE et MHEV)
 - B.** Mode automatique avec freinage régénératif. (PHEV)
- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
 - Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
 - Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- ▶ En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- ▶ En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- ▶ Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent. Le moteur à essence peut également être éteint en mode manuel lorsqu'il est arrêté dans la circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

Pour les véhicules MHEV, le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal ou Eco**) est également conservé.

Pour les véhicules PHEV, le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Hybride ou Électrique**) est également conservé.

Note

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Fonctions des moteurs électriques MHEV, PHEV

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, utilisé lors du premier démarrage, assure une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et assure l'assistance électrique du moteur essence.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique : - e-Boost.

- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver

le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

Note

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

Note

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée.

Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès

que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.



Note

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

- P.** Parking (stationnement)

R. Reverse (marche arrière)

N. Neutral (neutre)

D. Drive (marche avant automatique)

M1...6 Marche avant manuelle

Le rapport engagé est également affiché en mode Sport.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

MISE EN ROUE LIBRE

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).



Avertissement

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.



Avertissement

Lorsque le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou d'un sélecteur de conduite, il est fortement recommandé de rester à l'intérieur du véhicule lorsque celui-ci est en roue libre.

Procédure de déblocage

- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsif et y rester.

► Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).

► Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.



Avertissement

Un message apparaît sur le tableau de bord pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le tableau de bord).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.



Note

Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

PALETTES AU VOLANT

(Selon équipement)

Sur les versions ICE/MHEV/PHEV En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport. Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.

Sur les versions BEV, les palettes contrôlent l'intensité du freinage régénératif.



Véhicules ICE/MHEV/PHEV :

Selectionne le rapport supérieur.

Véhicules BEV :

Réduit l'effet du freinage régénératif.



Véhicules ICE/MHEV/PHEV :

Selectionne le rapport inférieur.

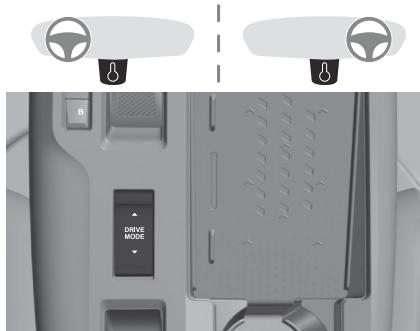
Véhicules BEV :

Augmente l'effet du freinage régénératif.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher et faire défiler les modes sur l'écran d'infodivertissement. Les modes peuvent également être sélectionnés en touchant l'écran.

Le mode sélectionné (sauf **Normal**) s'affiche au combiné.



Note

Kick-down

Il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

VÉHICULES ICE, MHEV



Note

Mode roue libre (Essence)

Selon version ou motorisation, avec le sélecteur de vitesses en modes **D**, **Eco** et **Normal**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant.

Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

Normal

Par défaut.

Éco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Sport

Conçu pour une conduite plus dynamique avec une action sur la direction assistée, l'accélérateur et les changements de rapport. La sélection du mode **Sport** désactive les fonctions Stop & Start.

VÉHICULES PHEV

Électrique

Pour un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique.

La vitesse maximale est d'environ 135 km/h. Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **Électrique**, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au

combiné d'instruments. Le véhicule bascule automatiquement en mode Hybride.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Électrique** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- Sélectionner un autre mode.



Note

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.



Avertissement

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Électrique** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors sur le tableau de bord. Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique.

Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybride

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybride**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100 % électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Le compteur de puissance affiche le seuil auquel le système bascule entre le moteur thermique et la traction électrique.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule.

L'énergie électrique vient en appui du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

La sélection du mode **Sport** désactive les fonctions Stop&Start et e-Save.

VÉHICULES BEV

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.



Note

Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Éco

. Optimise la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

Sport

Permet une conduite plus dynamique, en agissant sur la direction assistée et l'accélérateur.

MODES GRIP CONTROL

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.



Note

Pour une adhérence optimale sur la neige, le véhicule est équipé de pneus hiver (3PMF) ou de pneus 4 saisons (M+S), selon le pays de vente.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage des roues est également adapté aux conditions rencontrées en montée en optimisant l'accélération du véhicule (mode actif jusqu'à 80 km/h).

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensoleillement.

(mode actif jusqu'à 120 km/h)

**Avertissement**

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

**Note****Recommendations**

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.

Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.

- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Gaz d'échappement

**Danger**

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

- Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.
- Faire remédier à la cause du problème par un atelier.
- Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.



ou



Lorsqu'il est allumé, il indique le début de la saturation du filtre d'échappement, accompagné d'un message au combiné.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.

**Note**

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

ou



Si le voyant reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas. Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Faire appel à l'assistance d'un atelier.

CATALYSEUR

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

**Note**

Des carburants de qualité autre que ceux indiqués dans le chapitre « Carburant » peuvent endommager le convertisseur catalytique ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le convertisseur catalytique.

Par conséquent, éviter toute utilisation excessive du démarreur, faire fonctionner le réservoir de carburant à sec et démarrer le moteur en le poussant ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.



Avertissement

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !



Note

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (essence) est autorisée.

Véhicules électriques

CONSIGNES GÉNÉRALES

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

- MHEV

- PHEV
- BEV

Système haute tension



Danger

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.



Danger

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaller les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.



Danger

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

**Avertissement****Lavage à haute pression**

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

**Avertissement****En cas de choc sur le soubassement du véhicule**

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

**Avertissement****En cas d'accident avec déploiement d'un airbag**

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

**Avertissement**

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules MHEV

La batterie de traction de 48 V, de type Li-Ion (Lithium-Ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

Le circuit électrique du système MHEV est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :

**Attention**

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie de traction, le Constructeur recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

**Note****Véhicule immobilisé plus de 1 mois**

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **En cas d'urgence / Batterie d'accessoires** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50% du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité MHEV et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située en dessous du siège avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, du parcours et du vieillissement de ses composants.

**Note**

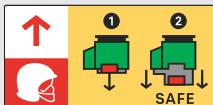
Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

**Avertissement**

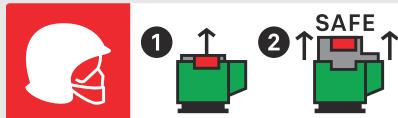
Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :

PHEV :



BEV :



Attention

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.

- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

Attention

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Surchauffe



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- ▶ Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- ▶ Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Danger

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

Avertissement

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les recommandations du Réseau sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

CIRCUIT DE CHARGE

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Danger

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

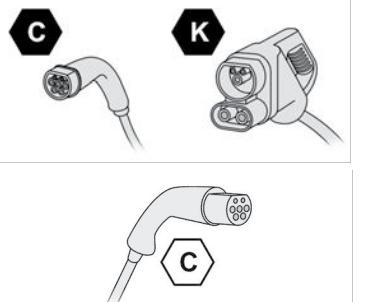
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Type de re-charge	Compatibili-té	Spécifica-tions
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré 	Prise électri-que classique (selon pays) 	Charge limi-tée à 10 A maximum
Étiquette d'identifica-tion C sur le connecteur de charge (côté véhicu-le)	Prise de type Green'Up 	Charge limi-tée à 16 A maximum

Type de re-charge	Compatibili-té	Spécifica-tions
Câble de charge Mode 3 	Prise de boîtier de charge accélérée. 	Charge limi-tée à 32 A maximum par phase.
Étiquettes d'identifica-tion C sur le connecteur de charge (côté véhicu-le) et sur la prise (côté chargeur).	Boîtier de charge accélé-rée. 	
Câble de charge Mode 4 	Station de charge super rapide DC 	Jusqu'à 250 A.

**Note**

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.

Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

**Attention****Câble de charge domestique (mode 2)**

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.

Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact.

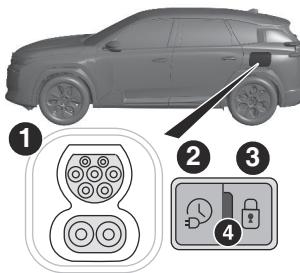
En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

**Attention****Boîtier de charge accélérée (mode 3)**

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Connecteur de charge
2. Bouton d'activation d'une charge différée
3. Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

**Danger**

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

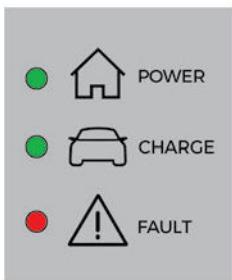
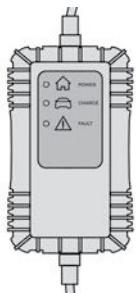
**Avertissement**

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation.

Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



 S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.

 S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de préconditionnement. Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.

 S'allume fixe pendant l'autotest ou en cas de défaut.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.

Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

PROCÉDURE DE CHARGE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.



Attention

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.



Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.



Avertissement

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.



Attention

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son

véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

Attention

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Brancher un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires** pour la procédure de débranchement des batteries.

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Attention

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Danger

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne larrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

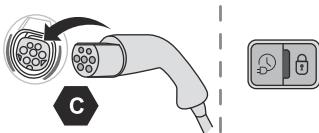
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Note

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte

conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (Mode 3)



- Suivre les instructions d'utilisation du boîtier de charge accélérée..
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide (Mode 4)



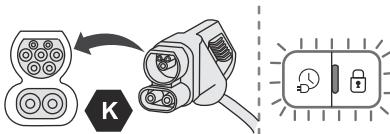
Note

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement

Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.



Note

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.



Note

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.



Danger

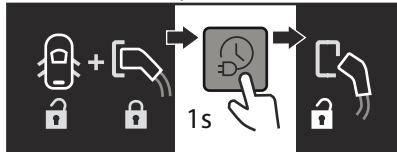
Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit

ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



CHARGE DIFFÉRÉE

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.

L'heure peut être modifiée.

Paramètres



- ▶ Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
- ▶ Définir l'heure de début de la charge.
- ▶ Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée peut également être effectué depuis un smartphone via l'application **MyCitroën**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

LIMITEUR DE CHARGE DE LA BATTERIE

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule. Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.



Note

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).



Note

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Activer la **Limite de charge**.

Désactivation



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Désactiver la **Limite de charge**.

Attention

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Battery Care Mode

Le Battery Care Mode automatise la gestion du limiteur de charge.

Si le limiteur de charge est désactivé, une fois la charge à 100% terminée, le Battery Care Mode le réactivera pour la charge suivante.

Désactivation du Battery Care Mode

Pour désactiver définitivement le Battery Care Mode :



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Ouvrir l'onglet **Charge**
- ▶ Taper sur la roue dentée à côté du limiteur de charge 
- ▶ Toucher pour désactiver le Battery Care Mode

Note

Après 1500 km avec le Battery Care Mode désactivé, une fenêtre contextuelle s'affiche à chaque démarrage du véhicule pour conseiller au conducteur de réactiver le Battery Care Mode.

PRÉCONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.

Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

Note

Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30%, le préconditionnement n'est pas disponible.

Note

L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.



► Ouvrir l'application **Énergie**.

- Aller dans l'onglet **Charge**.
- Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

Note

Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)

Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché et que la batterie est chargée à plus de 80%, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédefinies avant de prendre le départ.

Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

VEHICLE TO LOAD (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la

charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

**Avertissement**

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

**Avertissement**

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

**Note**

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

**Note**

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

**Note**

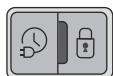
Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

- ▶ Brancher l'adaptateur dans la prise.
- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- ▶ Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe



Désactivation

- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

Chargement du véhicule

BARRES DE TOIT



Avertissement

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

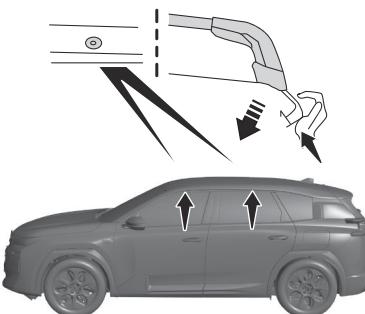
Avertissement

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.

Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées. Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Avertissement

Recommendations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

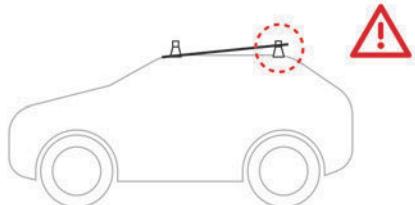
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



Avertissement

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique

s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Traction d'une remorque

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Attention

Pour les véhicules neufs, ne tracter une remorque qu'après avoir parcouru au moins 1000 km.

Attention

Pour les modèles MHEV utilisés en hautes altitudes (>2500 m ASL), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.

Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule. La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage.

Dans ce cas, utiliser la barre d'attelage pour le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge

remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12%.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10% par 1000 m d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8%, par exemple des autoroutes).

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique.

Charge verticale à l'attelage

Avertissement

Si des accessoires, comme un porte-vélos, une remorque, etc. sont accrochés à la boule d'attelage, ne pas respecter la charge verticale à l'attelage maximale admissible. En cas d'utilisation d'un porte-vélos, ne pas transporter plus de quatre vélos conventionnels ou deux vélos électriques. Veiller à placer le vélo le plus lourd le plus près possible du véhicule.

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible 80 kg est spécifiée sur la plaquette signalétique du dispositif d'attelage et dans les documents du véhicule.

Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier toute la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.

Avec une remorque, ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient si un amortisseur d'oscillation est utilisé et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.

Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation.

Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-briquer, freiner à fond si nécessaire.

En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse.

Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

Programme de stabilité de la remorque

Si le système détecte un fort mouvement de lacet, la puissance du moteur est réduite et l'attelage est freiné de manière déterminée jusqu'à la disparition du lacet. Quand le système est en action, garder le volant aussi immobile que possible. Le système fonctionne entre 60 km/h et 160 km/h.



Avertissement

Dans certaines situations, le système peut ne pas détecter le louvoiement de la remorque, par exemple en tractant une remorque légère. Sur des chaussées glissantes ou en mauvais état, le système peut ne pas être en mesure d'empêcher le louvoiement soudain de la remorque.

CROCHET D'ATTELAGE

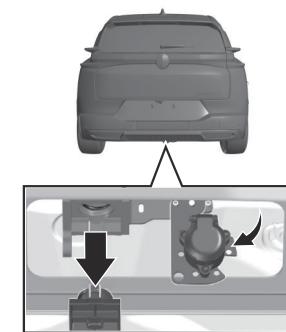


Attention

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

Montage de la barre d'attelage

Rangement de la barre d'attelage avec double plancher de coffre Soulever le double plancher de coffre et ranger le sac avec la barre d'attelage en dessous.

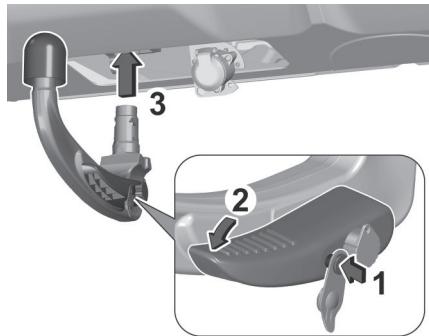


- ▶ Enlever le bouchon de l'ouverture de barre d'attelage et l'engager.

Insertion de la barre d'attelage

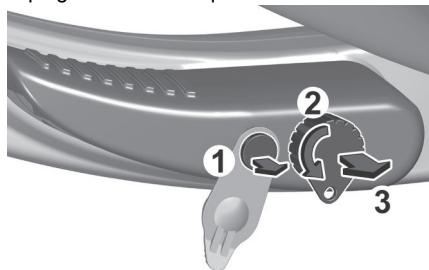


- ▶ Vérifier que le mécanisme est déverrouillé (seule la marque rouge doit être visible).

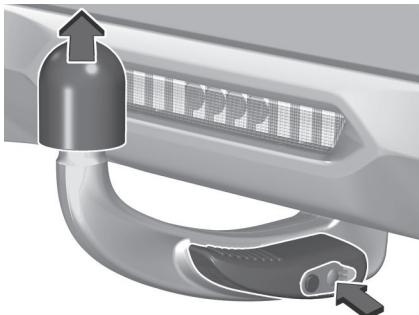


- ▶ Insérer la barre d'attelage dans le logement et pousser fermement vers le haut jusqu'au déclic audible.

La poignée doit s'encliqueter vers le haut.



- ▶ Fermer la serrure avec la clé en la tournant dans le sens anti-horaire et en tirant dessus.



- ▶ Clipper le capuchon sur la serrure.
- ▶ Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.

Contrôle de l'installation correcte de la barre d'attelage

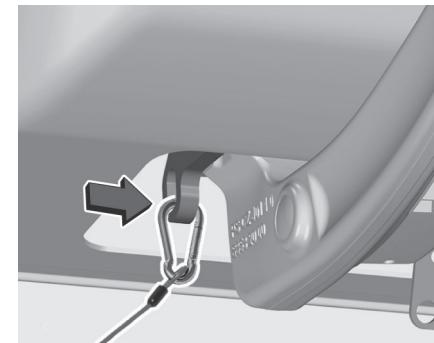
- Le mécanisme doit être verrouillé (la marque verte est entièrement visible).
- La serrure doit être fermée.
- La clé doit être retirée. La clé ne peut pas être retirée que lorsque la serrure est fermée.
- Le capuchon doit être clippé sur la serrure.
- Le cache de protection doit être retiré.



Avertissement

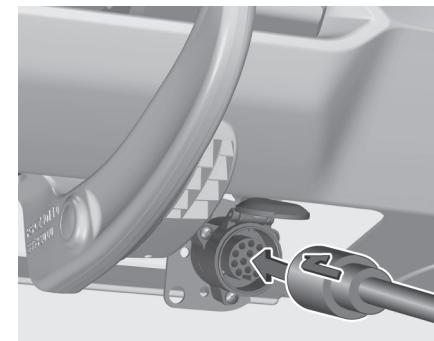
Une remorque ne peut être tractée que si une boule d'attelage est montée correctement. Si la boule d'attelage ne s'engage pas correctement, prendre contact avec un atelier.

Œillet pour câble de rupture d'attelage



- ▶ Attacher le câble de rupture d'attelage à l'œillet.

Branchemennt de la prise de courant



- ▶ Ouvrir le couvercle de protection de la fiche. Insérer la fiche et la tourner d'un quart de tour dans le sens horaire pour la verrouiller.

Démontage de la barre d'attelage

- ▶ Saisir la fiche électrique, la tourner d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et la retirer de la prise.
- ▶ Détailler le câble de rupture d'attelage de l'œillet.
- ▶ Déclipper le capuchon de la serrure.
- ▶ Insérer la clé et ouvrir la serrure en la tournant dans le sens horaire.
- ▶ Maintenir la rotule d'attelage d'une main et pousser sur le levier pour la dégager.
- ▶ Remettre en place le capuchon de protection sur la rotule d'attelage et le bouchon d'étanchéité sur l'ouverture du support.
- ▶ Remettre en place le bouchon d'étanchéité dans son sac pour le protéger et le ranger.

Conseils de conduite

OBLIGATIONS LÉGALES

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

IMPORTANT !



Avertissement
Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !



Avertissement
En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).



Avertissement
Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe

et d'endommagement du système de freinage !



Avertissement
Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !



Avertissement
Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (ex. : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !



Avertissement
S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !



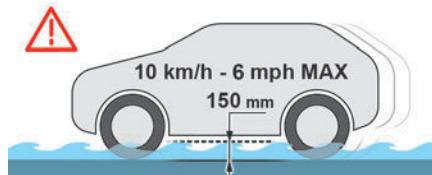
Avertissement
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N** ou **P**.

**Avertissement**

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

SUR CHAUSSÉE INONDÉE

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur

l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

BRUIT (BEV)**À l'extérieur**

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement immédiat du véhicule.

Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

**Note****Refroidissement de la batterie de traction**

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Présentation des systèmes d'aide

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Attention

Afin de respecter les réglementations européennes et pour des raisons de sécurité, ces fonctions se réactivent après chaque démarrage du véhicule, même si elles ont été précédemment désactivées :

- Informations sur les limitations de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
- Freinage d'urgence actif / Alerte risque de collision
- Aide au maintien au centre de la voie
- Alerte d'attention du conducteur
- Capteurs de stationnement

Note

Les aides à la conduite et à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir reprendre le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

Note

Aides à la conduite. Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

Note

Aides à la manœuvre. Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Note

Entretien. Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras. En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Attention

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

Note

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement. En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

DÉSACTIVATIONS MULTIPLES

Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur est prêt.

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément. Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



- ▶ Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.
- ▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**.
- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.
- ▶ Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (par exemple Stop&Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique (Active Safety Brake)).



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



- ▶ Appuyer sur ce bouton situé sur la planche de bord et le maintenir enfoncé 1 seconde.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

SIGNALS SONORES

En cas de détection d'une anomalie du module audio,



s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour les systèmes d'assistance au conducteur.

Capteurs de détection



RADAR

Le véhicule est équipé de radars à chaque coin, installés dans les pare-chocs. Ils communiquent au système la distance et la vitesse de rapprochement et permettent de détecter les objets qui arrivent à l'avant et à l'arrière du véhicule.



Avertissement

Radar

Le fonctionnement des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (fortes précipitations ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

CAMÉRAS VIDÉO



Le véhicule est équipé de plusieurs caméras qui permettent de surveiller la route, le conducteur et les environs immédiats lors des manœuvres de stationnement.



Avertissement

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise

située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Note

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

i Note

Le système de détection de perte d'attention du conducteur utilise une caméra placée en haut de la colonne

de direction pour surveiller les signes de distraction et de somnolence du conducteur.

CAPTEURS À ULTRASONS

Les pare-chocs sont équipés de capteurs à ultrasons qui détectent les obstacles à courte distance lors des manœuvres de stationnement.



Avertissement

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par exemple : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

VOLANT AVEC DÉTECTION DE PRÉSENCE DES MAINS



Note

Le volant est équipé de capteurs intégrés qui détectent si les deux mains tiennent le volant. Cela a une incidence sur le fonctionnement de plusieurs systèmes, par exemple l'assistance au maintien dans la voie.

Aide à la stabilité du véhicule

ANTIPATINAGE DES ROUES



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **Capteurs de détection**.

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire

le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique. Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).



Avertissement ASR / DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau. Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire appel à l'assistance d'un atelier.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Le contrôle électronique de stabilité (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus. Dès que le véhicule menace de dérapier (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage des roues (ASR). Il empêche les roues entraînées de patiner. Le système antipatinage des roues fait partie de l'ESC.

Le système antipatinage des roues améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire,

quelque soit le type de surface de la route ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



- S'éteint une fois que l'ESC et l'antipatinage deviennent opérationnels après chaque démarrage du moteur.
- Clignote lorsque l'ESC ou l'antipatinage fonctionnent.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.



Avertissement

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions routières.



L'ESC et l'antipatinage peuvent être désactivés dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations.

► Appuyer pour ouvrir le menu ADAS.

Un message d'état s'affiche au combiné lorsque l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

L'ESC et le système antipatinage peuvent être réactivés dans le menu de personnalisation du véhicule au combiné, en serrant les freins ou en roulant à plus de 50 km/h.



- S'éteint lorsque l'ESC et le système antipatinage sont réactivés.
- Les deux systèmes se réactivent lors du cycle de mise à l'arrêt/en marche suivant.

Défaut



- S'allume en continu, accompagné d'un message dans le combiné en cas de défaut.
- Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Système anti-collision



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ce système est conçu pour réduire la probabilité et la gravité des collisions par les actions suivantes :

- Avertit le conducteur de l'imminence d'une collision avec un autre véhicule, un piéton ou un autre obstacle.
- Réduit la vitesse du véhicule.

- Aide le conducteur en cas de collision.



Avertissement

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

Le système comprend trois fonctions principales :

- Avertissement de collision frontale
- Freinage d'urgence actif
- Aide au freinage d'urgence



Note

Le système peut détecter les cyclistes et les motocyclistes.

Il peut également réagir en présence d'animaux. Les animaux de petite taille (inférieure à 0,5 m) et les objets peuvent ne pas être détectés.

AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

L'avertissement de collision frontale avertit le conducteur s'il y a un risque de collision avec

le véhicule qui précède, avec un cycliste ou un piéton.



Avertissement

L'avertissement de collision frontale est simplement un système d'avertissement et n'applique pas les freins. Lors de l'approche trop rapide d'un autre véhicule, il se peut qu'il n'y ait pas assez de temps pour éviter une collision.

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur devra toujours être prêt à agir et à appliquer les freins.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freiner !**" s'affiche.



Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).



Note

Le système se désactive automatiquement à faible vitesse.



Note

En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela accroît la sécurité mais augmente également le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.



Attention

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Activation

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

L'avertissement de collision frontale fonctionne jusqu'à 80 km lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté. L'avertissement de collision frontale fonctionne entre 8 km/h et la vitesse maximale du véhicule lorsqu'un véhicule a été détecté.

Selection de la sensibilité de l'alerte



- ▶ Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.
- ▶ Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près".

Le réglage choisi est mémorisé lorsque le contact est coupé. La sensibilité des alertes varie en fonction du réglage d'alerte sélectionné.

Désactivation



Le système ne peut être désactivé que lorsque le véhicule est à l'arrêt, en désactivant le système de freinage actif d'urgence dans le menu ADAS.

Limitations du système

L'avertissement de collision frontale sert à signaler des véhicules, des cyclistes et des piétons, mais peut réagir aussi à d'autres objets. Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- conduite sur route venteuse ou sur route vallonnée

- conduite de nuit
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- le capteur intégré au pare-brise est obstrué par de la neige, givre, gadoue, boue, saleté, etc.
- le pare-brise est endommagé ou sa transparence est atténuée des objets étrangers, par ex. des autocollants

FREINAGE D'URGENCE ACTIF (AEB)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision frontale directe avec des véhicules, des piétons et des cyclistes, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur est averti par une alerte de collision frontale.

La fonction utilise diverses entrées (par exemple capteur de caméra, capteur radar) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.





Ce voyant d'avertissement clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.



Note

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage.

Cela peut provoquer un léger bruit, l'arrêt de la ventilation de la climatisation et une légère sensation de décélération.



Avertissement

Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Le conducteur peut annuler le freinage d'urgence automatique en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, la zone sous les pédales ne doit être entravée ni par les pieds ni par des surtapis.



Note

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire.



Attention

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Attention

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).



Note

À une vitesse inférieure à 50 km/h, le freinage d'urgence automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Le freinage d'urgence automatique peut réduire la vitesse à une vitesse de 50 km/h maximum.

Activation / Désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être désactivé dans le menu ADAS

Selon version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt.



S'allume sur le combiné lorsque le système est désactivé.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.
- Suite à un choc et à une déformation du pare-chocs avant.
- Lors de l'attelage d'une remorque non freinée.
- En cas de conduite avec des chaînes à neige.

Fonctionnement

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

Le système comprend les fonctions suivantes :

- avertissement de collision frontale

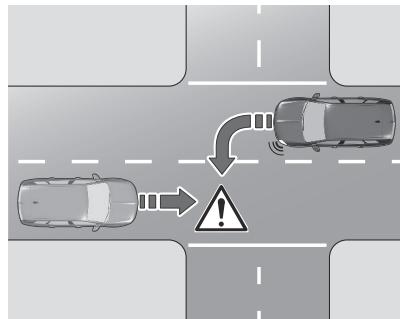
- aide au freinage d'urgence
- freinage automatique
- Avertissement de collision frontale

Maneuvre de virage

Le système peut également fonctionner pendant une manœuvre de virage en cas de détection d'un autre véhicule, d'un motocycliste ou d'un piéton.

Croisement de la route avec un autre véhicule

Sur les véhicules équipés d'un capteur de radar et d'une caméra avant : Le système peut fonctionner lorsque le véhicule tourne et détecte un autre véhicule sur la voie adjacente approchant dans le sens opposé, si les conditions suivantes sont réunies :

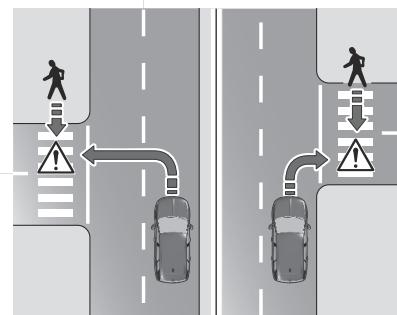


- le feu de direction correspondant est activé
- le véhicule est sur le point de croiser la trajectoire d'un autre véhicule
- la vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h

- une collision avec un autre véhicule est probable. De plus, le système réagit également aux motocyclistes.

Traversée d'une route en détectant un piéton

Le système peut fonctionner lorsque le véhicule tourne à gauche ou à droite et détecte un piéton qui traverse, si les conditions suivantes sont réunies :

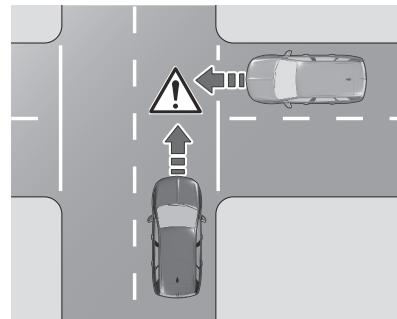


- le piéton traverse devant le véhicule
- le piéton peut être clairement détecté par les capteurs
- la perspective est détectable par les capteurs, grâce à la luminosité, au contraste par rapport à l'arrière-plan, par exemple
- la vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h

De plus, le système réagit également aux cyclistes.

Manœuvre de croisement

Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible croise votre trajectoire, si les conditions suivantes sont réunies :



- le véhicule visible croise votre trajectoire et peut être clairement détecté par les capteurs
- la vitesse du véhicule croisé est inférieure à 65 km/h
- la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif fonctionne uniquement si :

- le système de freinage est opérationnel
- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage sont activés
- les ceintures de sécurité des sièges avant et, selon version, des sièges arrière sont bouclées
- le véhicule roule à vitesse constante sur routes en ligne droite

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- une roue de secours de plus petit diamètre est détectée
- un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop gauche ou droit est détecté
- un défaut du système de freinage d'urgence actif dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté
- une forte collision, par exemple avec déploiement de l'airbag est détectée

Limitations du système

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondu, de boue ou de saleté
- pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers, par exemple des autocollants
- pare-chocs avant endommagé ou déformé ou pare-chocs avant recouvert d'éléments étrangers, par exemple d'autocollants
- l'unité de radar n'est pas dans sa position normale suite à un impact sur le pare-chocs avant
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par exemple refroidissement des disques de frein en cours
- pédale de frein utilisée de manière continue pendant une longue période, par exemple sur une longue route en descente

- Routes sinuuses ou vallonnées
- Processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- des conditions environnementales défavorables, par exemple la pluie, le brouillard ou la neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier. Les performances du système peuvent être affectées par :

- contrôle électronique de stabilité et antipatinage en cours
- tension de la batterie du véhicule hors des limites
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- Routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- surcharge du véhicule

Le conducteur ne doit pas surcharger le coffre ni le toit du véhicule.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs de caméra doivent être nettoyés.

Si le système est temporairement affecté et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message n'est affiché.

Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.

Il est recommandé de désactiver le système dans le menu de personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

- en tirant une remorque ou une caravane
- en transportant de longs objets sur des barres de toit ou une galerie de toit
- lorsque le véhicule est remorqué
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige
- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant d'utiliser une station de lavage automatique
- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier
- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si le pare-chocs avant a été endommagé ou déformé
- si le radar n'est pas dans sa position normale à la suite d'un impact sur le pare-chocs avant
- si les feux stop ne fonctionnent pas

Défaut



- S'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que les capteurs ou la caméra sont peut-être occultés. Si le problème n'est pas résolu après le nettoyage des capteurs, consulter un atelier.
- S'allume si un défaut est détecté.
- S'allume si le système d'infodivertissement rencontre un problème.



Peut s'allumer en cas de défaut grave. Si le fait de remettre le contact ne résout pas le problème, consulter un atelier.



S'allume en combinaison avec le témoin de freinage d'urgence lorsqu'une ceinture de sécurité est détachée.

Le système est désactivé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité correspondante soit bouclée.

FREINAGE AUTOMATIQUE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse d'impact de la collision ou empêcher un accident.



- Clignote lorsque le freinage automatique est activé.
- Clignote pendant quelques secondes après la fin du freinage automatique.

Pendant ce temps, le freinage d'urgence actif ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.

À une vitesse inférieure à 50 km/h, le freinage d'urgence automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si la vitesse dépasse cette limite, le freinage automatique réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps. **Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.**

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique se produit.

Dans certains cas, le conducteur peut vouloir annuler le freinage automatique fourni par le système de freinage d'urgence actif.

Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.



Avertissement

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

AIDE AU FREINAGE D'URGENCE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le conducteur appuie sur la pédale de frein. L'aide au freinage d'urgence se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE AUTOMATIQUE POST-COLLISION



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Si un accident est détecté, le véhicule demande un freinage automatique après la collision. Le but de cette fonction est de réduire le risque de nouvelles collisions si le conducteur ne réagit pas. Le système agit sur les collisions frontales, latérales et arrière. Le freinage automatique post-collision n'est pas opérationnel si la capacité du véhicule à déclencher et à exécuter le freinage automatique après collision n'est pas disponible, comme cela peut se produire dans des accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de neutraliser le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Limitations du système

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- les airbags ou les rétracteurs de ceinture de sécurité sont déployés par la collision
- le système de freinage et les fonctions électriques restent opérationnels en permanence pendant et après la collision
- le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Défaut



S'allume en continu au combiné, accompagné d'un message sur le tableau de bord et d'un signal sonore.

Ou



Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

PRÉVENTION DE L'UTILISATION DE LA MAUVAISE PÉDALE (WPP)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les**

Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection.

Cette fonction peut empêcher ou réduire les dégâts si le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsqu'un obstacle est détecté devant ou derrière le véhicule, en effectuant un freinage d'urgence.

Cette fonction, qui intervient à l'arrêt ou à vitesse très lente, utilise les capteurs de stationnement pour la détection.

Fonctionnement

Le système freine si :

- En marche avant, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs avant détectent une cible.
- ou
- En marche arrière, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs arrière détectent une cible.

Fonctionnement



Lorsque la fonction est activée et que le freinage d'urgence est déclenché. Il est signalé par l'affichage d'un message comprenant ce pictogramme d'avertissement et un signal sonore.

Le frein d'urgence est arrêté et l'état actif est abandonné si la pédale de frein est enfoncée. Si le système est activé et que le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein pour désactiver la fonction dans les 90s, le frein

de stationnement électronique (EPB) s'engage automatiquement et le message "**Frein de stationnement serré**" s'affiche.



La fonction peut être désactivée dans l'application ADAS de l'écran tactile (sélectionnée de nouveau après un cycle de mise à l'arrêt/en marche).



La désélection du système WPP par le conducteur est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans des circonstances/limitations spécifiques, par exemple :

- Capteur recouvert de boue, saletés, givre, feuilles de la route
- Couverture externe de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement (par exemple autocollants)
- Dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Nouveau revêtement du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Conditions climatiques défavorables (par exemple fortes précipitations, neige ou brouillard)
- Perturbations d'air importantes générées par le véhicule à l'avant
- Coffre lourdement chargé
- Pente très raide
- Capteurs de stationnement bloqués

- Obstacles très petits ou très minces
- Changements extrêmes de température
- Attelage d'un porte-vélos ou d'une remorque
- Surfaces d'objets qui réfléchissent ou absorbent les ondes ultrasoniques

**Attention**

Le système est désactivé à l'arrière lorsque la remorque est attelée.

**Attention**

Tout dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement doit être réparé par un atelier qualifié pour en préserver toutes les performances.

**Avertissement**

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et les contrôles du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement.

Le conducteur est responsable de l'utilisation correcte des pédales de frein et d'accélérateur, ainsi que du sélecteur de rapport. Ne jamais se diriger volontairement vers un obstacle pour tester le fonctionnement du système, car cela est extrêmement dangereux.

**Avertissement**

Le système ne peut fonctionner que dans ses limites physiques.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. En cas d'anomalie du contacteur dans une direction, le système ne s'active pas dans l'autre direction. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

En cas de dysfonctionnement à l'engagement de la marche arrière, en marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, le message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**" s'affiche accompagné d'un signal sonore si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la capteurs de stationnement sont couverts de saletés, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Système d'aide à la performance de freinage

ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS) AVEC RÉPARTITEUR DE FREINAGE ÉLECTRONIQUE (EBFD)

**Note**

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur de freinage électronique assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

**Note**

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à vitesse modérée.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Avertissement

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

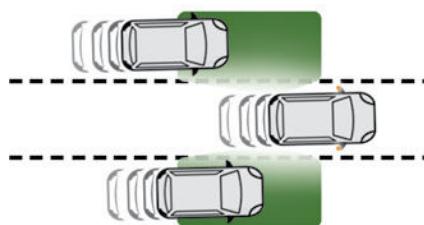
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS À LONGUE DISTANCE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **Capteurs de détection**.

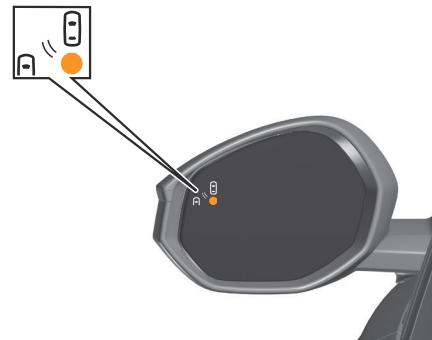


Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.



Note

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant d'avertissement apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.



Note

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.



Avertissement

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.

En cas de réparation ou retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, contacter le Réseau PEUGEOT ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Note

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien au centre de la voie

AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Avertissement

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.



Avertissement

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol)

L'aide au maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule.

Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant

tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Pour changer de voie, tourner doucement le volant dans la direction opposée.



Note

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.



Clinote en jaune sur le combiné lorsque le système braque pour corriger la trajectoire du véhicule. L'aide au maintien dans la voie ne braque pas en permanence le véhicule.

Une sorte de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction.

Le système informe le conducteur par l'affichage d'un message et un signal sonore si une correction dure plus de 10 secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.



Note

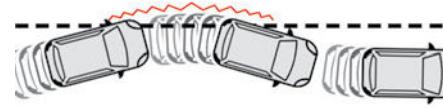
Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h
- Les clignotants ne sont pas activés
- la fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- aucune roue de secours temporaire n'est utilisée
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement



Note

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.



Avertissement

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Activation



Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé lors de la personnalisation du véhicule que jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Selon version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être activé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'in-

tervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus

- mauvaise pression des pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies



Note

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.



Avertissement

Le système doit être désactivé lorsque le véhicule est remorqué.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

ALERTE DE FRANCHISSEMENT INVOLONTAIRE DE LIGNE (LDW)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne aide le conducteur à éviter toute sortie involontaire de la voie. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Clignote rapidement en jaune lorsque le système reconnaît un changement de voie non intentionnel.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h
- Les clignotants ne sont pas activés
- Pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Désactiver le système lorsque le véhicule est remorqué.



Avertissement

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.



Avertissement

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Activation



Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé lors de la personnalisation du véhicule que jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Selon version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être activé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

AIDE AU POSITIONNEMENT DANS LA VOIE (LPA)



Note

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

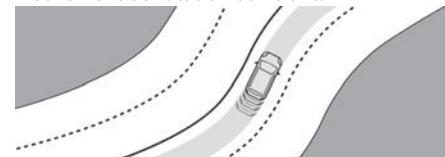


Attention

Le système aide le conducteur à gérer la direction, l'accélération et le freinage dans les limites des lois de la physique et des capacités du véhicule. Certains éléments d'infrastructure routière ou des véhicules présents sur la route peuvent ne pas être vus correctement ou être mal interprétés par la caméra, ce qui peut entraîner un changement imprévu de direction, un manque de correction de la direction ou une gestion inadéquate de l'accélération ou du freinage.

L'aide au maintien de la position dans la voie est une amélioration du système d'aide au maintien de trajectoire.

Le système activé repère les marquages de la voie à l'aide de la caméra placée en haut du pare-brise. Il dirige le véhicule à l'intérieur de la voie détectée. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



La position actuelle du véhicule dans la voie est ainsi maintenue.

Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Lorsque le véhicule se déplace à sur le bord extérieur de la voie, le système corrige en douceur la trajectoire vers le centre de la voie actuelle lorsqu'une vitesse déterminée a été dépassée.

Le conducteur remarque à nouveau un mouvement de rotation du volant.



S'allume en vert lorsque le véhicule est dirigé par le système. Toutefois, le contrôle du véhicule peut être repris à tout moment par le conducteur.

Le conducteur doit donc exercer une force supplémentaire pour tourner le volant.

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas assez fermement le volant, il déclenche une série d'alertes progressives.



Si l'interruption prend trop de temps, le système est désactivé, le témoin s'éteint au combiné.

Le système doit être réactivé par le conducteur. L'aide au maintien dans la voie fonctionne uniquement avec le régulateur de vitesse adaptatif.

Conditions préalables requises

- L'aide à la conduite doit être désactivée.
- Le conducteur doit tenir le volant de direction.
- Les feux de direction ne sont pas activés.
- La fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas.
- Aucune fiche n'est branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- Aucune conduite dynamique n'est détectée, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système.
- Aucune roue de secours temporaire n'est utilisée.
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré.
- Aucun système de défaillance n'empêche les corrections.

Activation / Désactivation

Activation



- ▶ Appuyer plusieurs fois jusqu'à ce que le mode d'aide à la conduite soit sélectionné. L'écran d'aide à la conduite s'affiche au combiné.
- ▶ Appuyer plusieurs fois jusqu'à ce que le mode pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Mise en pause / suspension du système



Note

En utilisant le changement de voie semi-automatique, l'activation des feux de direction déclenche une manœuvre semi-automatique de changement de voie.

L'assistance au maintien de trajectoire avancée peut être mise en pause ou suspendue dans les situations suivantes :

- Le contrôle de stabilité dynamique fonctionne ou a été désactivé.
- Au moins un des marquages de voie n'est pas détecté par le système pendant plusieurs secondes. Le système se réactive lorsque les conditions de fonctionnement sont rétablies.

- Le conducteur actionne les feux de direction et tourne le volant.
- En conduisant hors des limites de la voie.
- Le volant est tenu trop serré ou tourné trop de manière dynamique.
- La pédale de frein ou la pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est mis en pause.
- La route est trop étroite ou trop large.
- L'accélération latérale dans les virages est trop élevée.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus

- Routes avec un mauvais marquage des voies

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.



Avertissement

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.).

Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.

Désactiver le système.

Défaut



S'allument au combiné, accompagnés d'un message et d'un signal sonore. Fai-

re appel à l'assistance d'un atelier.

CHANGEMENT DE VOIE SEMI-AUTOMATIQUE (SALC)

(Avec Drive Assist 2.0)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie.

Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.



Avertissement

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.



Avertissement

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant. Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du

système. Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

Pour que le système soit actif, deux conditions doivent être remplies :

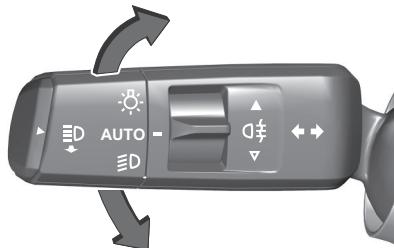
- **Drive Assist 2.0** doit être activé dans l'onglet **Fonctions** de l'application **ADAS**
- **SALC** doit être sélectionné en appuyant successivement sur le bouton **ASSIST** du volant jusqu'à ce que **Drive Assist 2.0** soit sélectionné.

Une fois que **SALC** est actif et si la route sur laquelle le véhicule roule est éligible, **SALC** autorisera le dépassement automatique.

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- Drive Assist Plus 2.0. activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 43 et 70 km/h.

Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.
- Un message "OK?" s'affiche au combiné
- Après avoir vérifié l'environnement, appuyer sur le bouton **OK** du volant pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie.
- Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :
- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur les pédales.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Le message "**Rester attentif**" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.

Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.



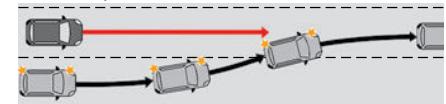
Note

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

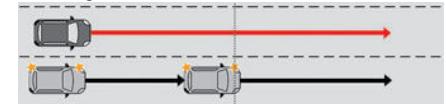
d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné ou à l'afficheur tête haute et par un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



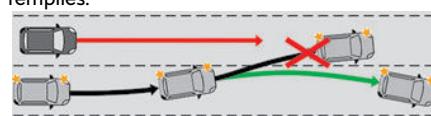
Si cela se produit tandis que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné ou à l'afficheur tête haute et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné ou à l'affichage tête haute.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.



Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

AIDE AU STATIONNEMENT



Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **Capteurs de détection**.

Informations générales

Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.



Avertissement
Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.

Aide au stationnement avant-arrière

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.



Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant.

Activation

(Selon pays)



Le système peut être activé via l'application ADAS à l'écran d'infodivertissement.

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées.

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

(Selon pays)



Le système peut être désactivé via l'application ADAS à l'écran d'infodivertissement.

L'aide au stationnement arrière est désactivée lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication



Clignotant, accompagné d'un signal sonore dès qu'un obstacle est détecté

L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Des signaux sonores sont émis par les haut-parleurs avant ou arrière selon l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Aucun signal sonore n'est émis, si :

- le véhicule s'arrête plus de 3 secondes et si l'obstacle ne se situe pas dans la zone rouge (la plus proche)
- la boîte automatique est en position P
- aucun obstacle supplémentaire n'est détecté

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'information a été désactivé.

En outre, la distance par rapport aux obstacles est affichée en changeant les lignes de distance à l'écran central



S'allume lorsqu'un obstacle est très proche

Coupe du son / fermeture de l'indication de l'écran



Clignote même si le signal audio est coupé ou si l'écran de la caméra est fermé

La coupure du son est désactivée dès que le véhicule dépasse 10 km/h. Le son se réactive lorsque la vitesse est inférieure à 10 km/h.

Limitations du système



S'allument en cas de défaut ou d'interférence importante (environnement bruyant par exemple), accompagnées d'un message et d'un signal sonore.



Note

Vérifier que la plaque minéralogique avant est installée correctement, centrée dans le sens vertical et le sens horizontal, et que les capteurs sont bien fixés. La performance du système d'aide au stationnement est réduite si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.



Avertissement

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.



Attention

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé.

Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée.

En cas de panne audio du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis. Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de grive ou de neige, par exemple, sur le capteur.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être disponible du

tout si s'allume ou si l'image affichée sur l'écran d'information est figée ou si l'écran est noir.



Attention

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en cas de charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (p. ex. véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte

dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets présentant une très petite section transversale de réflexion, des objets étroits ou des matériaux souples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule.

Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre d'attelage montée.

Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.



Note

Il est possible que le capteur détecte un objet inexistant causé par la perturbation de l'écho d'un bruit externe ou de mauvais alignements mécaniques (de faux avertissements peuvent survenir sporadiquement).

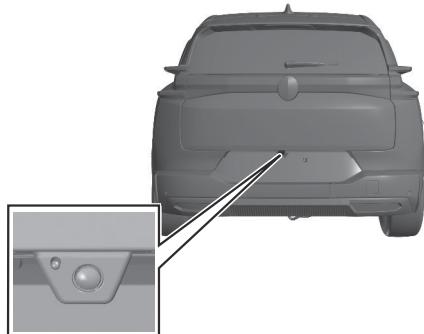
Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement (pas pliée et pas d'écartement par rapport au pare-chocs gauche ou droit) et que les capteurs sont bien fixés. Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.

Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par exemple sur les chantiers, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

CAMÉRA ARRIÈRE (RVC)



Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection.**



La caméra arrière aide le conducteur à reculer en affichant une vue de la zone derrière le véhicule. Elle permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à quasi 180° à l'écran d'information, comme une vue aérienne.



Avertissement

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés.

Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Le système utilise :

- une caméra arrière, installée au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière

L'écran d'information est divisé en trois parties :

- Sur le côté droit s'affiche une vue du dessus du véhicule.
- La partie centrale se compose d'une vue contextuelle.
- Le côté gauche comprend la sélection des vues, ainsi que le menu de réglages.

Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

La zone affichée par la caméra arrière est limitée. Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent.

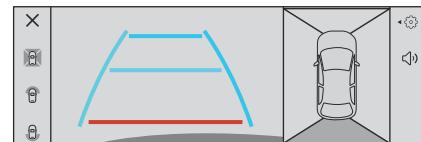
Le système sélectionne automatiquement la meilleure vue en fonction des informations provenant des capteurs de stationnement. L'état du système n'est pas mémorisé lors de la coupure du contact.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est engagée.

Elle peut également être activée manuellement dans le menu d'aide à la conduite.

Fonctionnement



Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage.

Il est possible de changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant la vue souhaitée dans la partie gauche de l'écran d'informations :

- Vue Standard
- Vue à 180°

L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné.

À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse. Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Vue Standard

La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec l'angle de braquage.

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

Cette vue s'affiche automatiquement ou peut être choisie dans la sélection des vues.

La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage.

Menu de réglages

Le menu des paramètres permet de modifier les réglages suivants :

- volume du signal sonore

Vue à 180°

La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement, rendant possible d'observer l'approche des véhicules, des piétons et des cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Vue zoom

La caméra arrière enregistre les environs du véhicule pendant la manœuvre pour reconstruire une vue depuis le haut de l'arrière ou de l'avant du véhicule dans son environnement proche.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée au fur et à mesure que le véhicule se déplace. Le véhicule peut alors être manœuvré autour des obstacles proches. La vue en zoom ne peut

pas être sélectionnée manuellement. Elle est automatiquement activée si la distance entre le véhicule et l'obstacle est d'environ 60-80 cm. L'affichage automatique de la vue en zoom peut être désactivé à l'écran d'information :



- ▶ Appuyer pour accéder au menu ADAS



- ▶ Appuyer pour accéder aux paramètres
- ▶ Appuyer sur Activer Adaptation de la vue

Le réglage est mémorisé lorsque le contact est coupé.

Désactivation

La caméra arrière est désactivée dans les cas suivants :

- en roulant à plus de 12 km/h en marche avant
- en appuyant sur l'icône X dans le coin supérieur gauche de l'écran d'information.

Limitations du système



Attention

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder toujours propre l'objectif de la caméra, qui est situé entre les feux de la plaque minéralogique. La caméra arrière peut être nettoyée par un gicleur de lavage qui est automatiquement activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Pour essuyer les gouttes d'eau sur l'objectif, utiliser un chiffon doux.

Ne pas nettoyer l'objectif avec un jet de vapeur ou haute pression.

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. La caméra arrière peut être nettoyée en activant le lave-glace arrière.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

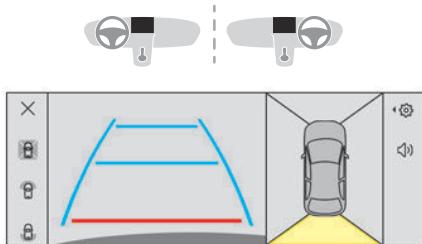
VISION PANORAMIQUE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent les informations fournies par la vue du dessus du véhicule.

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.



Note

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Régler la luminosité.
- Régler le contraste.
- Déclencher le lavage de la caméra (en fonction de l'équipement).



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuel



- Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique

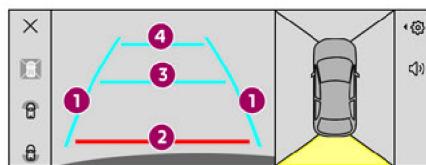
La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

**Note**

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue panoramique**Vue Standard**

En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

ALERTE DE TRAFIC ARRIÈRE**Note**

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **Capteurs de détection**.

**Attention**

Le conducteur doit surveiller les alentours avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Il est possible que les avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tard ou semblent injustifiés. Rester prêt à réagir à tout moment pour éviter un accident.



Note
Avant de repeindre le pare-chocs arrière, consulter un atelier qualifié car certains types de peinture peuvent interférer avec le fonctionnement des radars.

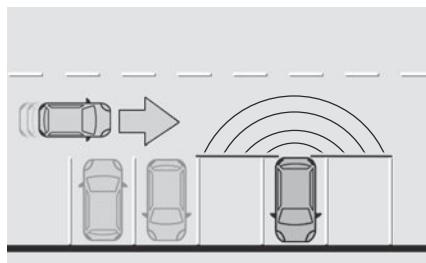
En plus de l'alerte d'angle mort latéral, l'alerte de trafic arrière signale une circulation transversale à gauche ou à droite en conduisant en marche arrière à une vitesse jusqu'à 10 km/h. Elle signale l'approche d'objets tels que des véhicules, camions, piétons, cyclistes et motos. Pour surveiller la zone à gauche et à droite derrière le véhicule, le système utilise deux capteurs radar situés dans le pare-chocs arrière de chaque côté du véhicule.

Activation/désactivation



Le système peut être activé/désactivé via l'application ADAS à l'écran d'infodivertissement.

Zone de détection



Le système détecte des obstacles qui se déplacent à une vitesse supérieure à 3 km/h et à une distance maximale de 40 m.

Fonctionnement

Si un obstacle en approche est détecté en marche arrière, ou se met à clignoter au combiné. En outre, un signal sonore est émis lorsque le véhicule recule.

Limitations du système

Le système peut ne pas fonctionner correctement dans les situations suivantes :

- en tractant une remorque
- utilisation d'un porte-vélos sur attelage
- la température varie de façon extrême
- pare-chocs arrière endommagé
- accumulation ou projection d'éléments extérieurs (par exemple boue, glace, neige), application d'autocollants.

Défaut



S'allument sur le combiné, accompagnées d'un message et d'un signal sonore. Faire appel à l'assistance d'un atelier.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

ALERTE ATTENTION CONDUCTEUR



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version). Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.



Avertissement

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Alerte Attention Conducteur



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte se traduit par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.
Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.
Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes,
- Le contact est coupé pendant quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

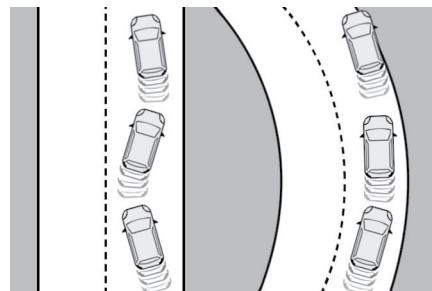


Note

Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur par la caméra avant



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).



Note

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Attention !**", accompagné d'un signal sonore. Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec

le message "**Conduite à risque : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.



Note

Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.



Avertissement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (par exemple encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinuueuses.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message,



s'allume et un signal sonore est émis.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message,

accompagnée d'un signal sonore plus accentué et



Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il

analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

En outre,



s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de



et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

RÉINITIALISATION

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé

- Le système est resélectionné

DÉSACTIVATION / ACTIVATION

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

LIMITATIONS DU SYSTÈME

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précédent

- Routes sinuuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70%
- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

DÉFAUT



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Système d'aide à la régulation de vitesse

LIMITEUR DE VITESSE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation de la vitesse de consigne
4. Diminution de la vitesse de consigne
5. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



6. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
7. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux routiers (selon version)

Activation/Mise en pause du système

- Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-II** ou **5-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).
- Un nouvel appui sur **2-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).



Note

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur **5-OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

Avertissement

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Quand la vitesse du véhicule revient à la vitesse de consigne, le limiteur de vitesse se réactive : la vitesse de consigne s'affiche de nouveau fixe.

Désactiver le système

- Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets.

Faire contrôler le système par un atelier.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **B** doit être engagé.



Note

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.



Note

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Recommandations spécifiques



Avertissement

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, n'utiliser le régulateur de vitesse que si les conditions de circulation le permettent

pour conduire à une vitesse constante et maintenir une distance de sécurité adéquate.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.



Note

Dépassement de la vitesse de consigne

Vous pouvez dépasser **temporairement** la vitesse en appuyant sur la pédale d'accélération (le signal de pause apparaît). Pour revenir au réglage de la vitesse, appuyer sur SET+/SET-, la vitesse réglée sera égale à la vitesse actuelle du véhicule (lorsque la vitesse réglée est à nouveau atteinte, le signal de pause disparaît).

Limites de fonctionnement



Avertissement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.

- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinuuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur circuit de course.
- Conduite sur banc à rouleaux.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou de chaussettes à neige.

Commandes au volant

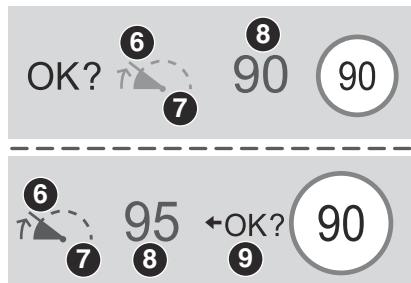


1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3. Augmentation de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
4. Diminution de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
5. Activation de la régulation à la vitesse en cours Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Assistant de détection des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



6. Indication de sélection du mode régulateur

7. Indication de marche (vert) / pause (gris) du régulateur de vitesse
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Activation / Désactivation

- ▶ Appuyer sur **1-ASSIST** pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Appuyer sur **3, 4** ou sur **5-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-II>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-II>, 3, 4** ou **5-OK** permet de relancer le régulateur (vert).



Note

Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du système de contrôle de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.



Avertissement

L'appui maintenu prolongé sur **3** ou **4** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.



Avertissement

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Éteint

- ▶ Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

RÉGULATEUR DE VITESSE**ADAPTATIF****Avertissement**

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommendations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommendations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédent (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la fonction Stop & Go (avec la boîte de vitesses automatique e-DCS7 ou sélecteur de mode de conduite), le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

**Avertissement**

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.

Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

**Avertissement**

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

**Note**

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant

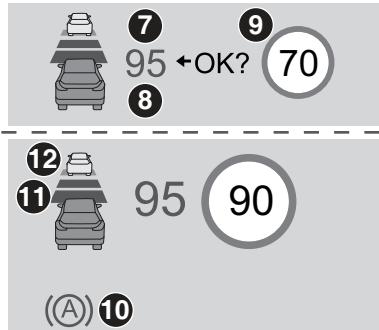
1. Sélection/Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système Drive Assist Plus (selon version)
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)
3. Augmentation de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
4. Diminution de la vitesse (si régulateur de vitesse activé) Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
5. Activation de la régulation à la vitesse en cours

Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

6. Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



7. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
10. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)

11. Consigne de distance inter-véhicules

12. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- ▶ Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode Régulateur de vitesse au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La zone des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, la vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages "OK ?" apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- ▶ Appuyer sur **3, 4 ou 5-OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur **3** pour augmenter ou **4** pour diminuer.

Avertissement

L'appui maintenu prolongé sur **3** ou **4** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée sur le tableau de bord :

Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **5-OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance de la régulation de vitesse

► Appuyer sur **2-II** ou sur la **pédale de frein**.

Le symbole "**II>**" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies. La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
 - Par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
 - Par utilisation du frein de stationnement électrique.
 - Par débouclage de la ceinture de sécurité.
 - Par ouverture de la porte conducteur.
- Appuyer sur **2-II** ou **5-OK** pour relancer la régulation.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-II** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.



Note

La régulation reste active après un changement de rapport.



Avertissement

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation**

impossible, conditions non réunies"

s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

► Appuyer sur **5-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction sur le tableau de bord, puis réappuyer pour valider.



Avertissement

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

► Appuyer sur **6** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Distant**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassagement temporaire de la vitesse de consigne

► Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la

vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

► Appuyer successivement sur **1-ASSIST** jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.

► Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La zone des aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes



Note

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.



Régulateur sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



(gris)

Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



(gris)

Régulateur en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



(gris)/(gris)

Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



(vert)/(vert)

Régulateur actif, véhicule détecté.



(gris)/(vert)

Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



(orange)

"Prenez le contrôle"

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Prenez le contrôle"

- **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule :** le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.

**"Activation impossible, conditions non remplies"**

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop



(gris)/(vert)

"Régulateur en pause" (pendant quelques secondes).

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé ; le régulateur se met en pause. Le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Fonction Stop & Go



(vert)/(vert)

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement. Au-dessus de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II >** pour repartir.



Note

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.



Attention

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.

- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

Avertissement

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système. Le conducteur doit surveiller son environnement.

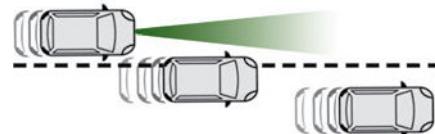
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

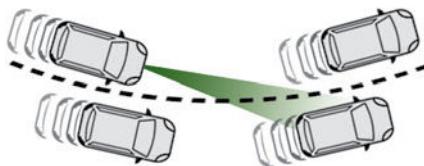
Cas de non prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par exemple embouteillage, panne).

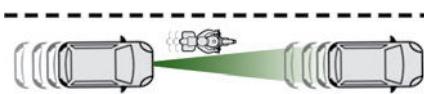


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

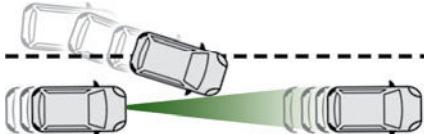


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

Avertissement

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (par ex. un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

Avertissement

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Avertissement

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

Avertissement

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).

- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'assistance à la conduite hors route et basse autonomie

CONTRÔLE DE DESCENTE EN PENTE (HADC)

Système de contrôle en descente sur pentes moyennes à fortes, sur chaussées goudronnées ou non (par exemple gravier, boue).

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballlement du véhicule lors de sa progression en descente, en marche avant comme en marche arrière.

En descente, le système assiste le conducteur dans la mise en mouvement du véhicule à une vitesse constante, en fonction du rapport engagé, tout en relâchant progressivement les freins.

**Note**

Pour que le système s'active, la pente doit être supérieure à 5 %.

Le système peut être utilisé avec le sélecteur de vitesses en **N**, **D** ou **R**.

**Note**

Le système n'est plus disponible, si la vitesse du véhicule est :

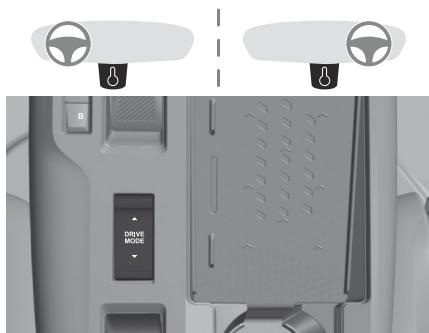
- Supérieure à 70 km/h
- Gérée par la fonction Régulateur de vitesse adaptatif.

Activation / Désactivation

Par défaut, le système n'est pas sélectionné. L'état du système n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Le conducteur peut également sélectionner le système lorsque le moteur tourne ou lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Pour sélectionner le système, à des vitesses inférieures à 50 km/h :



- En appuyant sur ce bouton, une fenêtre s'affiche sur l'écran tactile.
- Cliquer sur le bouton "**Contrôle de descente en pente**" pour activer/désactiver.



- Le système est activé lorsque ce voyant apparaît en gris sur le combiné d'instruments.



- Vitesse inférieure à 30 km/h, le système devient actif ; ce voyant s'allume en vert au combiné d'instruments.

- Dès que le véhicule commence sa descente, le conducteur peut relâcher les pédales d'accélérateur et de frein, le système régule la vitesse :



- Si la boîte de vitesses est engagée sur le premier ou le deuxième rapport, la vitesse diminue et le témoin clignote rapidement.

Si la boîte de vitesses est au neutre, la vitesse diminue et le voyant clignote lentement ; dans ce cas, la vitesse maintenue en descente est plus faible.

**Note**

L'activation du système peut provoquer un bruit au niveau de la transmission. Ceci est parfaitement normal et sans conséquence sur le comportement du véhicule.

En descente, véhicule à l'arrêt, si le conducteur relâche les pédales d'accélérateur et de frein, le

système relâchera les freins pour une mise en mouvement progressive du véhicule. Les feux stop s'allument automatiquement lorsque le système est en régulation. Si la vitesse dépasse 30 km/h, la régulation se met en pause automatiquement, le témoin repasse en gris sur le combiné d'instruments. La régulation reprend automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h, que les conditions de pente et de relâchement des pédales sont respectées.

À tout moment, le conducteur peut appuyer de nouveau sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume en vert au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

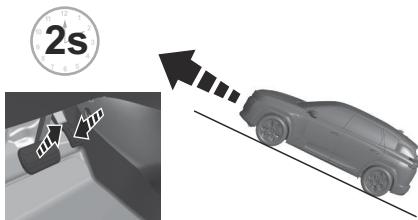
Avertissement

Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant P de la commande du frein de stationnement électrique sont allumés de manière fixe.

Avertissement

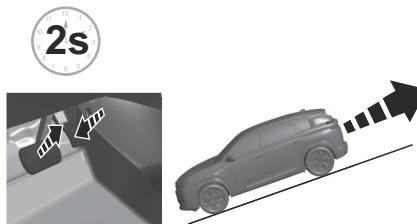
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement

En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode D, M ou B est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.

- Si le mode D est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné, accompagnés d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires

RECONNAISSANCE ÉTENDUE DES PANNEAUX ROUTIERS (ETSR)

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommendations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

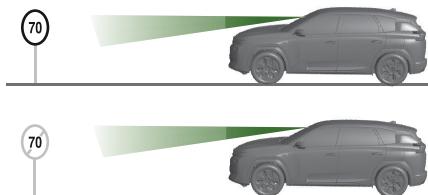
Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ASSISTANT DE DÉTECTION DES PANNEAUX ROUTIERS (TSA)

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



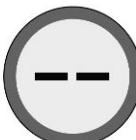
Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Assistant de vitesse intelligent

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise et du système de navigation intégré au véhicule, ce système détecte et lit les panneaux de limitation de vitesse et de fin de limitation de vitesse au combiné. Jusqu'à deux panneaux de limitation de vitesse, y compris des panneaux supplémentaires, sont affichés au combiné. Si plusieurs limitations de vitesse sont reconnues, le véhicule peut analyser et afficher la limitation de vitesse en vigueur.

Lorsqu'un panneau routier pour une certaine zone, par exemple une ville ou une autoroute, est reconnu et que le véhicule est équipé d'une navigation intégrée, la limite de vitesse correspondante est également affichée. Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h, la limite de vitesse affichée clignote pendant 10 secondes environ.

Activation / Désactivation



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode Drive Assist Plus au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est sélectionné. La zone des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.
- Après quelques secondes, le mode Drive Assist Plus est désélectionné. La zone des aides à la conduite disparaît.

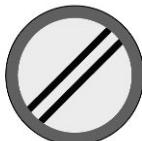
Assistant de vitesse intelligent avancé

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse au combiné, indépendamment de la vitesse du véhicule.

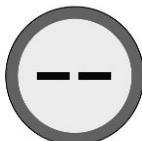
Selon version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télémétrie

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par exemple sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé/désactivé à l'écran d'infodivertissement.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Ce système alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus subissent une baisse de pression.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues à des valeurs de référence **qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**



Avertissement

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage. Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Degrade la tenue de route
- Allonge les distances de freinage
- Provoque l'usure excessive des pneus
- Augmente la consommation d'énergie



Note

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus. Pour plus d'informations sur les **Roues et pneus**, se reporter aux rubriques correspondantes.



Note

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.



Avertissement

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.

Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).



Avertissement

En roulant à moins de 40 km/h ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée.

Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à

l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.



Note

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.



Avertissement

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des 4 pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Lorsque le véhicule est à l'arrêt, réinitialiser le système en appuyant sur **Paramètres > Véhicule > Sécurité > Réinitialisation TMS > OUI**. Un signal sonore et un message confirmant la réinitialisation.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



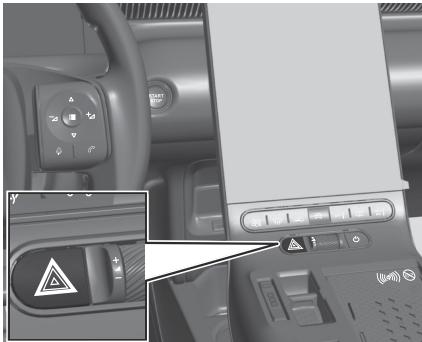
Note

Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Feux de détresse



- ▶ Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

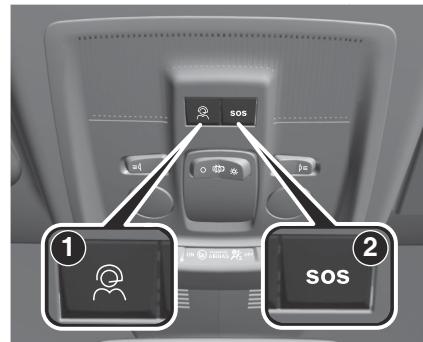
Ils peuvent fonctionner contact coupé.

FEUX DE DÉTRESSE AUTOMATIQUES

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

APPEL D'URGENCE



1. ASSISTANCE
2. eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton 2. Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

▶ Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 2 pendant plus de 2 secondes. L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours

- ▶ Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents.
- ▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.



Avertissement

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.



Note

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

APPEL D'ASSISTANCE

- ▶ En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton 1 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal²)

² Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Note

Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou localisation) entre le véhicule et le Constructeur.

Il peut être configuré dans le menu **Paramètres** de l'écran tactile ou dans l'application, selon équipement.

À défaut, selon équipement, désactiver/reactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivis d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.

i Note

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Note

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

Triangle de présignalisation

KIT DE TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

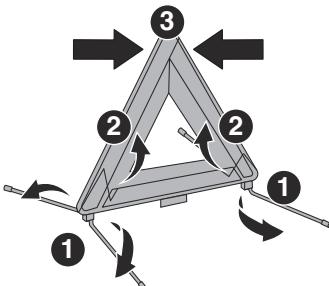


Avertissement

Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE

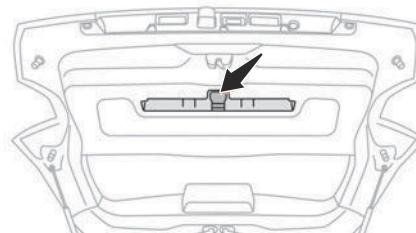


Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

COMPARTIMENT DE RANGEMENT



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle de présignalisation.

- Après ouverture du hayon, décrocher l'élastique de retenue pour libérer le boîtier contenant le triangle de présignalisation.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

KIT D'OUTILS POUR CHANGEMENT D'UNE ROUE

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Son contenu dépend de l'équipement du véhicule.

- Cale et anneau de remorquage.

- Roue de secours.
- Kit de dépannage provisoire de pneu.



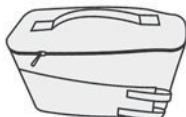
Attention

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.
Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

ACCÈS À L'OUTILLAGE

L'outillage est installé sous le coffre.
Pour y accéder :

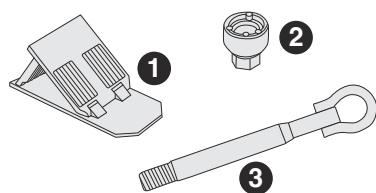
- Ouvrir le coffre.
- Soulever le plancher de coffre au-delà des deux butées rétractables.
- Reposer le plancher de coffre sur ces deux butées pour le maintenir relevé.



- Sortir le sac de rangement du coffre, puis ouvrir le zip.

DÉTAIL DE L'OUTILLAGE

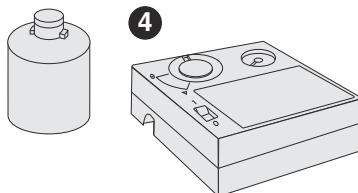
Outils standard



1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement) Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

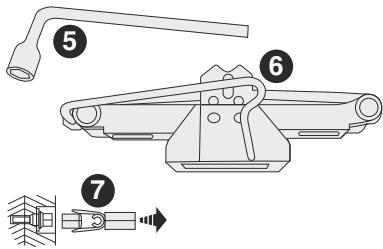
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue Pour déposer les vis de fixation de la roue.
Utilisé avec le cric **6** pour soulever le véhicule.
6. Cric pour soulever le véhicule.
7. Pour retirer le cache-boulons central des jantes en alliage.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

ROUE DE SECOURS

(Selon version)

La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.

Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays.

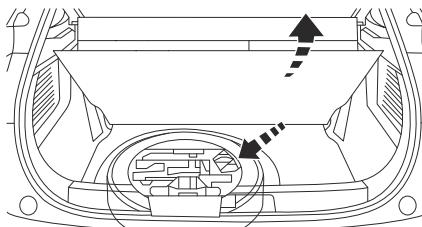
Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

Attention

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

Selon la version, la roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher ou dans un support derrière le plancher du véhicule.

Accès à la roue de secours

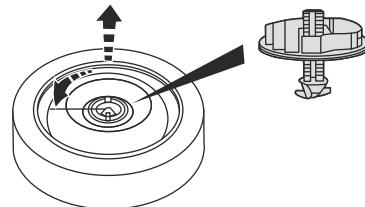


La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Note

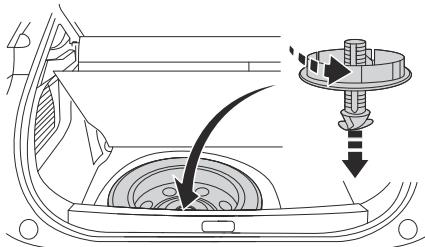
Selon version, la roue de secours est homogène en tôle, non homogène ou de type « galette ».

Retrait de la roue de secours



- Dévisser l'écrou central.
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.

DÉMONTAGE DES ROUES



Avertissement

Stationnement du véhicule

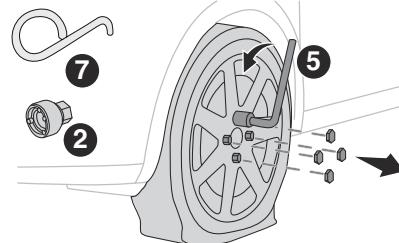
Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Avertissement

Stationnement du véhicule

Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné.
Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

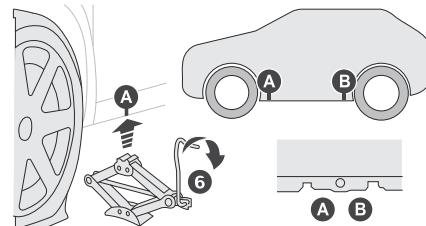


▶ Selon version, retirer la pièce centrale de la garniture à l'aide de l'outil **7** ou des cache-vis.

- ▶ Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

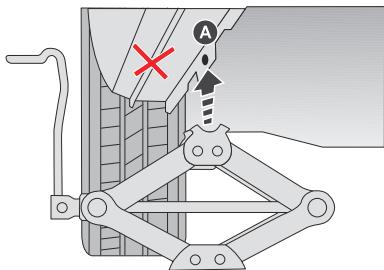
Avertissement

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.



- ▶ Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.
- ▶ Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- ▶ Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre

facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

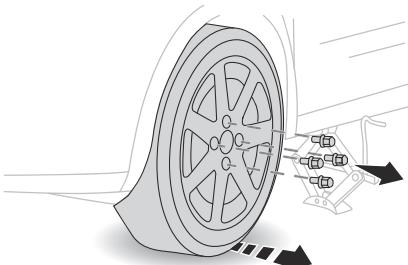


- Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

Danger

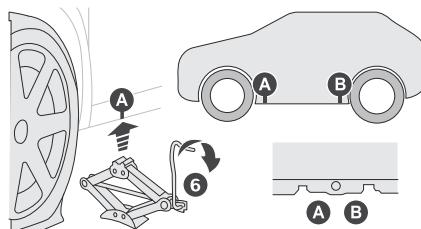
Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de dérapier ou de s'affaisser - Risque de blessure !

Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure

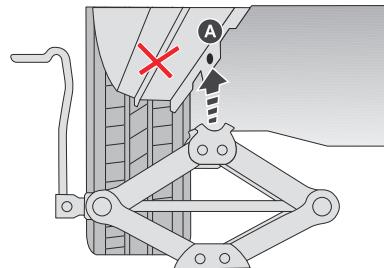


- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

Véhicules BEV



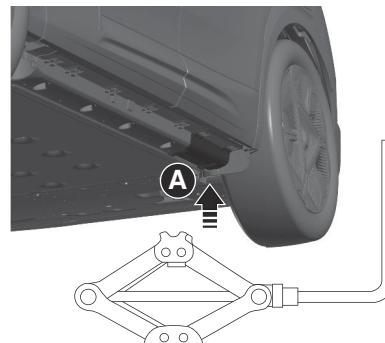
- Pour changer la roue avant, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement sous le point de levage avant **A** sur le soubassement.

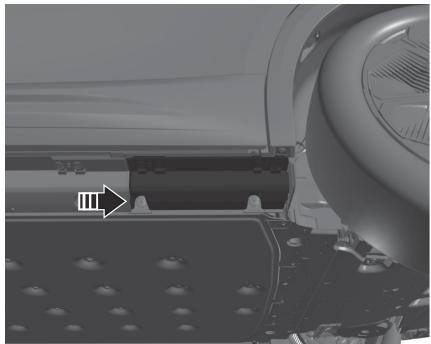
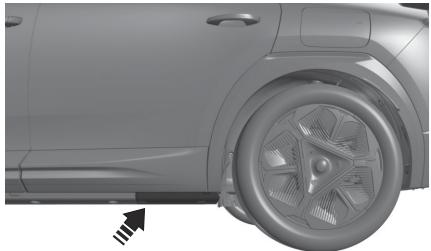


Note

Pour les versions électriques haut de gamme, il est normal de constater que le couvercle souple est poussé par le vérin lorsqu'il est déployé au point de levage avant **A**.

- Pour le changement de roue arrière, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.



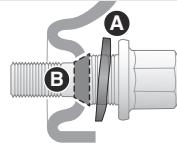


MONTAGE D'UNE ROUE

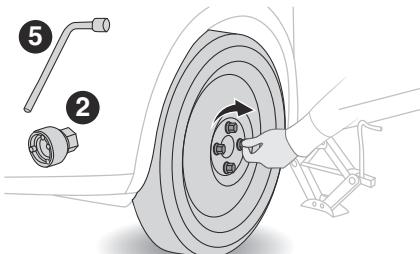


Note

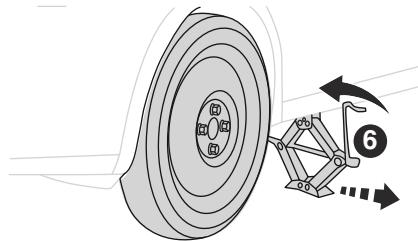
Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"



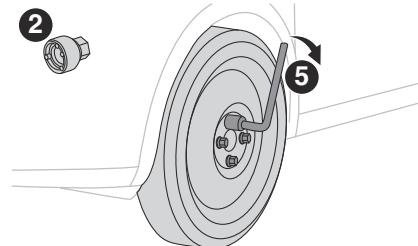
Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- Monter la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage du boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Remettre le véhicule au sol.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Bloquer le boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

APRÈS UN CHANGEMENT DE ROUE



Avertissement

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Avertissement

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Outillage de réparation des pneus

Note

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



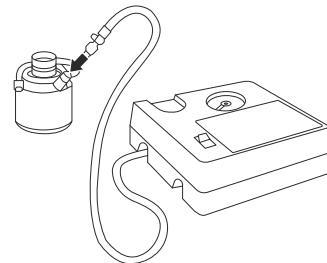
Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevasses se situant sur la bande de roulement.

Note

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu.

Note

Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

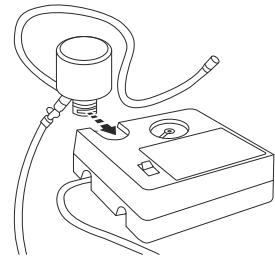


- Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.

PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS

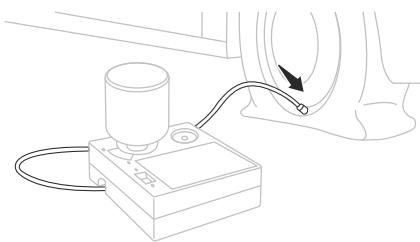
Attention

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.



- Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Couper le contact.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.
- Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.

► Mettre le contact.



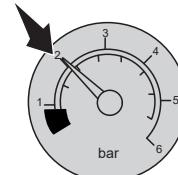
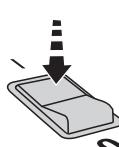
- Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.



- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

Avertissement

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).



Attention

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

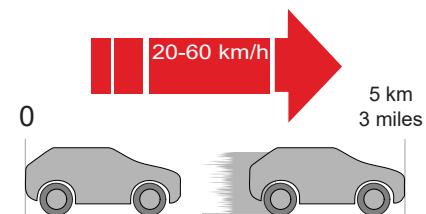
Avertissement

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression du pneu à l'aide du kit :
- Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu.
- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ

5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être certain que la crevaison est réparée.

Avertissement

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

CONTRÔLE - RÉGLAGE DE LA PRESSION DES PNEUS

Le compresseur peut être utilisé, **sans injecter de produit d'étanchéité**, pour vérifier et, si nécessaire, ajuster la pression des pneus.

- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur

le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

Avertissement

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour organiser le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

Avertissement

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur le **système de contrôle de pression des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dépannage

BATTERIES PLOMB-ACIDE 12 V

Restriction

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Avertissement

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <https://public.servicebox-parts.com/ACddb/>

Avertissement

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.

Se laver les mains en fin d'opération.

Avertissement

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Avertissement

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Avertissement

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

RACCORDEMENT D'UNE ALIMENTATION EXTERNE DE 12 V



Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.



Avertissement

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



Avertissement

Utiliser uniquement un chargeur de batterie 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V à 40-50A (environ 600 W)

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.



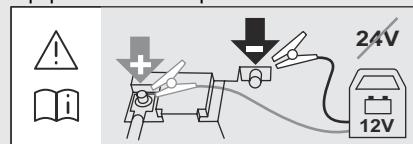
Avertissement

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.



Avertissement

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Note

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.



Avertissement

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou des projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

**Avertissement****Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires**

Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

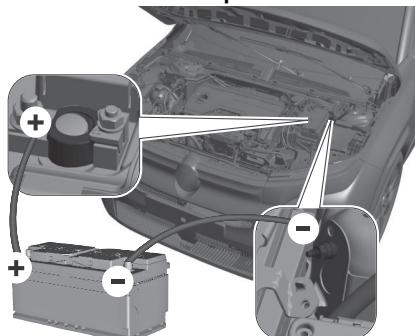
**Note**

Si la batterie de 12 V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Cles - Verrouillage centralisé inopérant**.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur. Se reporter à la rubrique **Compartiment moteur - Ouverture du capot**.



- (+) Borne positive

- (-) Borne négative

Connexion de la source d'alimentation externe

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).

**Avertissement**

Selon la source d'alimentation :

- Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.
- Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
- Mettre en marche le générateur ou démarrer le véhicule dépanneur.

Déconnexion de la source d'alimentation externe

Procéder dans l'ordre inverse pour déconnecter la source d'alimentation externe.

VERSIONS ICE

Sur les versions ICE, la recharge des 12 V permet de démarrer le moteur.

- Connecter la source d'alimentation externe.
- Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - Clé électronique.
 - Toit ouvrant.
 - Lève-vitres électriques.
 - Date et heure.
 - Stations radio mémorisées.
- Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

**Note**

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

VERSIONS MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48 V via le convertisseur DC/DC :

- Connecter la source d'alimentation externe.
- Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - ▶ Clé électronique.
 - ▶ Toit ouvrant.
 - ▶ Lève-vitres électriques.
 - ▶ Date et heure.
 - ▶ Stations radio mémorisées.
- Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.



Note

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.



Avertissement

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).



Avertissement

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.



Avertissement

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

- Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.



Avertissement

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

CHARGEMENT D'UN AUTRE VÉHICULE

La procédure de charge d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Dépannage", du point de vue du véhicule dépanneur.



Avertissement

S'assurer que le véhicule à plat peut être démarré d'urgence (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV)



Avertissement

Vérifier que la batterie de l'autre véhicule est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.



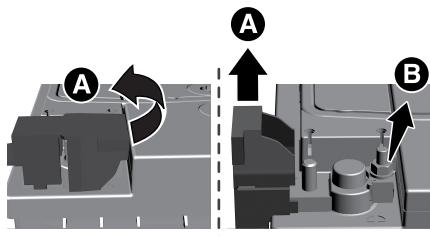
Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

COSSE DE BATTERIE

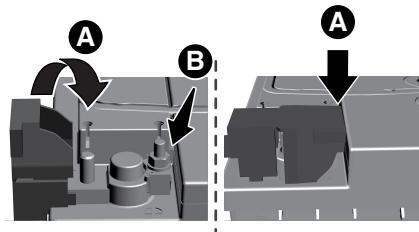
Pour éviter de décharger la batterie en cas de remisage à long terme, il peut être nécessaire de déconnecter la batterie 12 V.

Débranchement de la borne (+)



- Soulever le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
- Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.
- Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Reposer le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
- Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B**.
- Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

Remorquage du véhicule



Note

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de

remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

Avertissement

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au neutre, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices.
- absence de barre de remorquage homologuée



Avertissement

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.



Avertissement

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode N et N affiché au combiné d'instruments).



Avertissement

Véhicules PHEV

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode

N, puis éteindre le système hybride (voyant (**READY** éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage uniquement pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.



Note

Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.



Note

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

CONTRAINTE DE REMORQUAGE

Pour remorquer le véhicule, toujours dégager les roues non motrices du sol.

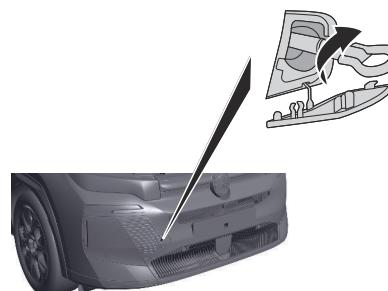
Pour les véhicules à quatre roues motrices, le remorquage n'est pas autorisé et un camion à plateau doit être utilisé.

UTILISATION DES OUTILS DE REMORQUAGE

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage du véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



- ▶ Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.

- ▶ Dégager le cache vers le bas.

Pour être remorqué :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Mettre la boîte de vitesses au neutre.



Avertissement

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par ex. freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.



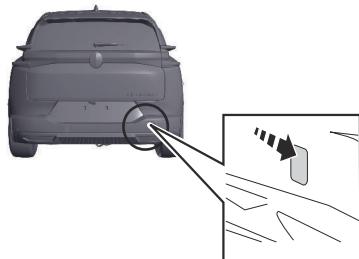
Avertissement

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- ▶ Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.
- Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.
- La lecture des données enregistrées par le système nécessite :
- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

Avertissement

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

Avertissement

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Avertissement

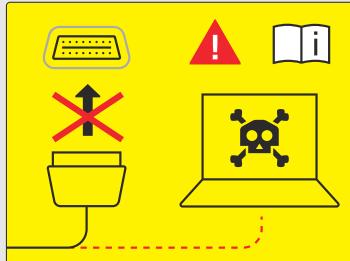
Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de recharge, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

Avertissement

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour

prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau agréé ou aux ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

Avertissement

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication.

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les

caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

COUVERCLES GRAND FROID

(Selon moteur et du pays de commercialisation)
Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Il est constitué de deux éléments pour la partie supérieure de la calandre et de deux autres pour la partie inférieure.

Note

En cas de difficulté pour le montage / démontage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

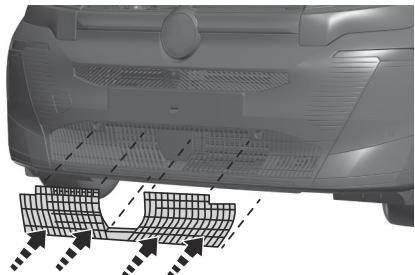
Avertissement

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

Avertissement

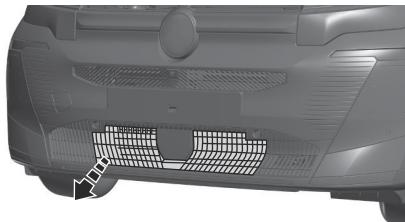
Il est impératif de les retirer en cas de :

- Température extérieure supérieure à 10°C.
- Récupération du véhicule en cours.
- Vitesse supérieure à 120 km/h.

Montage

- Présenter un des écrans du côté correspondant de la grille supérieure du pare-chocs.
- Engager en premier les pattes de fixation supérieures dans le pare-chocs.
- Basculer l'écran vers le bas jusqu'à l'enclenchement des pattes de fixation inférieures dans le pare-chocs (appuyer sur chaque patte de fixation pour aider leur enclenchement).
- Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

Répéter les mêmes étapes pour l'autre écran.

Dépose

- Insérer un tournevis dans les encoches situées sur le haut des écrans pour les dégager de la grille.
- Basculer légèrement les écrans vers le bas.
- Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

Entretien programmé**Contrôles périodiques**

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

**Avertissement**

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Habitacle**Sélecteur de mode de conduite**

Le sélecteur de mode de conduite est sans entretien.

Frein de stationnement électrique (EPB)

Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

**Note**

Pour plus d'informations sur les **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Filtre habitacle

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Compartiment moteur**Batterie de 12 V**

La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

**Note**

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

**Note**

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau STELLANTIS ou dans un atelier qualifié.

Filtre d'entrée d'air

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Kits de distribution et d'accessoires

Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Roues**Pneus**

Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

**Avertissement**

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

État d'usure des disques / tambours de frein

Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de frein, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Plaquettes de frein

L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

**Note**

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage

peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement réparables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau STELLANTIS par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Dessous du véhicule

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DE LIQUIDE

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Avertissement

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.



Avertissement

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5000 km.



Avertissement

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

Agir comme suit :

- ▶ Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement
- ▶ Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux

► Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères MAX et MIN.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère MAX : consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié
- Inférieur au repère MIN : effectuer impérativement un complément d'huile moteur

Avertissement

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de

remplissage et remplacer la jauge dans son logement.

Avertissement

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

Note

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

Avertissement

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Liquide de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.



Avertissement

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Versions MHEV/PHEV



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAXI" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Version BEV



Attention



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère MIN, il est impératif de consulter le Réseau STELLANTIS.

Compartiment moteur



Avertissement

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

**Avertissement**

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas y toucher.

**Avertissement****BEV**

Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule.

L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un choc électrique, des brûlures, voire la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Les câbles et fils haute tension

sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

**Avertissement****BEV**

N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement peut se mettre à fonctionner, même lorsque le contact est coupé.

**Avertissement****BEV**

Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule.

Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauge.

**Avertissement****Stop & Start/Mode e-Auto**

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

**STOP & START SYSTEM****Avertissement****Moteur électrique**

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.

**Note**

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

**Avertissement**

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la bâquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.

Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

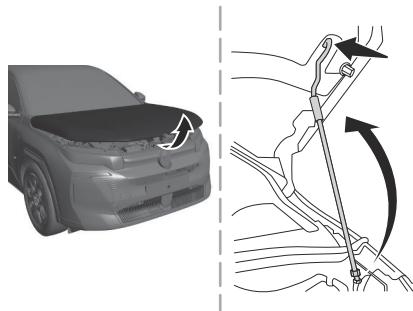


Avertissement

Refroidissement du moteur à l'arrêt

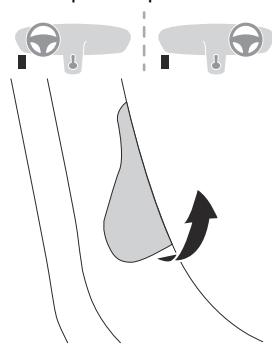
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !



ACCÈS AU SOUS-CAPOT MOTEUR

Ouverture du capot compartiment moteur



- ▶ Ouvrir la porte avant gauche.
- ▶ Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot.
- ▶ Tirer vers soi le levier de déverrouillage intérieur pour déverrouiller le loquet de sécurité.

- ▶ Soulever le capot.
- ▶ Déclipper la bécquette de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

FERMETURE DU CAPOT

- ▶ Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- ▶ Vérifier que le capot est bien verrouillé.



Avertissement

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

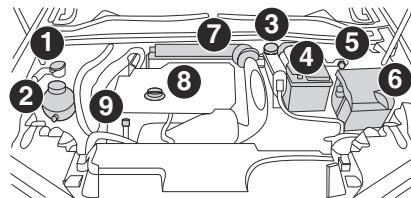
AGENCEMENT DU COMPARTIMENT MOTEUR

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

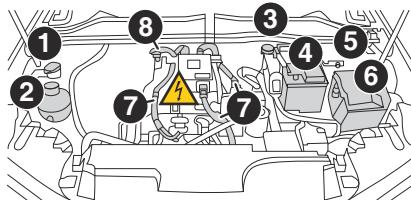
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur ICE/MHEV



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur

BEV

1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Entretien du véhicule

ESSUIE-GLACES



Note

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Position d'entretien des balais d'essuie-glace



Attention

Ne JAMAIS essayer de déplacer les essuie-glace manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

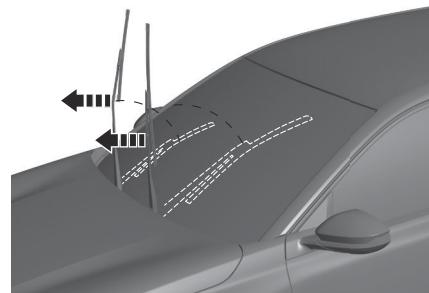
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Dans les 60 secondes qui suivent, tirer la tige de commande droite vers soi.

Les essuie-glace se mettent en position verticale pour faciliter l'accès.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Lorsque les essuie-glace sont en position d'entretien :

Remplacement des balais d'essuie-glace avant



Attention

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise !



Note

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».



Attention

Ne pas claquer les bras d'essuie-glace sur le pare-brise. Cela peut endommager les balais et le pare-brise.

- ▶ Débrancher le connecteur rapide hydraulique du bras de la goulotte de remplissage du balai d'essuie-glace usé.
- ▶ Faire pivoter le balai d'essuie-glace usé jusqu'en butée par rapport à l'axe du bras.
- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai d'essuie-glace et le fixer au bras ; un clic indique un assemblage correct.
- ▶ Brancher le connecteur rapide hydraulique du bras sur la goulotte de remplissage du balai d'essuie-glace neuf ; un clic indique un assemblage correct.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace arrière

- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- ▶ Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
- ▶ Déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Pour remettre les essuie-glaces en position normale :

- ▶ Placer délicatement les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Utiliser la commande d'essuie-glace.

Fusibles



Avertissement

Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.



Note

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.



Avertissement

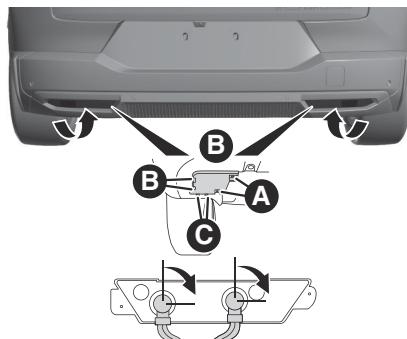
Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par le Constructeur et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 millampères.

Remplacement des ampoules

FEUX AVANT

Les feux avant sont des LED irremplaçables. Faire réparer les feux par un concessionnaire STELLANTIS en cas de défaillance.

FEUX DE RECOL ET ANTIBROUILLARD ARRIÈRE



Ces feux peuvent être changés depuis l'intérieur du pare-chocs arrière.

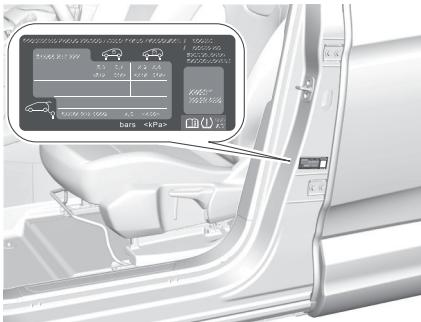
- ▶ À l'aide d'un tournevis Torx, retirer les 2 vis de fixation **A** du panneau d'accès situé sous le pare-chocs.
- ▶ Pousser les deux crochets latéraux **B** vers l'intérieur à l'aide d'un tournevis plat pour déclipser le panneau d'accès.
- ▶ Basculer le panneau d'accès en retirant les deux crochets de fixation **C** et la goupille de centrage latérale du pare-chocs.

- Tourner d'un quart de tour le porte-ampoule et le retirer.
- Tourner l'ampoule d'un quart de tour pour la retirer et la remplacer.

i Note

Pour faciliter l'accès au support du feu antibrouillard, commencer par déposer le support du feu de recul.

Pour réinstaller le panneau d'accès, insérer les deux crochets de fixation **C** et la goupille de centrage latérale dans le pare-chocs, et clipser les deux crochets latéraux **B**.



i Note

Repose des feux

Effectuer les opérations de démontage en sens inverse.

Pneus et roues

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus d'hiver.



Avertissement

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

! Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

! Avertissement

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

! Avertissement

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

! Avertissement

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

! Avertissement

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale

des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.



Avertissement

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule au freinage.



Avertissement

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".



Note

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Type de chaînes
225/60 R18	9 mm
225/55 R19	9 mm
235/55 R19	9 mm

235/50 R20

Polaire PSGB 140

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.



Note

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.



Avertissement

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.



Avertissement

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.



Note

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies

(zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

PEINTURE HAUTE BRILLANCE

Avertissement

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

Note

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

AUTOCOLLANTS

(Selon version)

Avertissement

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

Note

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Avertissement

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu. Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne pas retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.

Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

Avertissement

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire FCA agréé ou à un établissement agréé dans le cadre du programme FCA Certified Collision Care.

ÉLÉMENTS EN MATIÈRE PLASTIQUE ET REVÊTUES

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.

Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.

Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.



Note

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.



Note

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

COMBINÉ D'INSTRUMENTS ET ÉCRANS

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.

Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.

Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.



Note

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

SURFACES EN VERRE

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.

Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.

Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.



Note

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

PIÈCES EN TISSU

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Utiliser un produit spécifique pour nettoyer les tapis et le textile.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint.

Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Il est conseillé d'utiliser une brosse humide sur le rembourrage en velours. Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.



Avertissement

Ne pas utiliser des solvants volatils aux fins de nettoyage. Nombreux de ces solvants sont potentiellement inflammables et s'ils sont utilisés dans des espaces clos, ils peuvent provoquer des problèmes respiratoires.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien



Avertissement

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

Note

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Élimination des taches

Avertissement

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

Note

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

Note

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.

- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.

Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau élégant et pratique qui s'avère très résistant et facile à entretenir.

Avertissement

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

Note

Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "Textile - Détachage".

Pour plus d'informations, se rendre sur le site de la marque déposée Alcantara® : www.alcantara.com.

SURFACES EN CUIR

(selon version)

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

Éliminer la saleté sèche avec une peau de chamois ou un chiffon légèrement humide, sans exercer trop de pression.

Éliminer les éventuelles taches de liquide ou de graisse à l'aide d'un chiffon sec et absorbant, sans frotter.

Nettoyer ensuite avec un chiffon doux ou une peau de chamois humidifiée avec de l'eau et un savon doux. Si la tache persiste, utiliser des produits spécifiques et respecter scrupuleusement les instructions.

Avertissement

Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".



Note

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

- pousser le tapis sur le sol

Dépose

- Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
- Retirer le tapis.

MATÉRIAUX DE SOL

(selon version)

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol. Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour votre véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.

Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.

Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.

N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Pose et dépose des tapis de sol

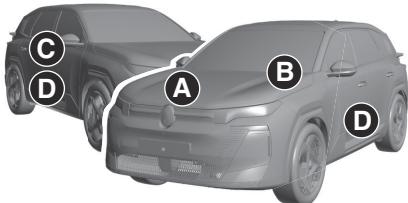
Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

Pour installer une mise à jour de carte, procéder comme suit :

- reculer le siège au maximum
- aligner les fentes dans le tapis avec les attaches

Identification du véhicule

Diverses marques visibles pour l'identification et la recherche de véhicules.



A. Numéro d'identification du véhicule (VIN), sous le capot.
Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.
Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneus / code peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.
Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.



Note

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

Données du véhicule

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour les valeurs manquantes, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.



Note

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.



Attention

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.



Attention

Pour les modèles hybrides (MHEV), la capacité de remorquage est limitée au-dessus de 2500m ASL, car elle peut affecter les performances du véhicule.

Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être

réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.



Avertissement

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

DONNÉES SUR LES GROUPES MOTOPROPULSEURS ET LES POIDS**ICE**

Moteur	Turbo 180 Automatique
Code	EP6LTCM AT6III STTd 180ch
Type Variante Version	KBDGH
Norme d'homologation	€ 6.3
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	600
Remorque non freinée (kg)	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80
Cylindrée (cm³)	1 598
Puissance max. norme CE (kW)	132kW / 300Nm
Carburant	Essence sans plomb

MHEV

(*) : selon destination

Moteur	Hybride 145 ch Automatique	Hybride 145 ch Automatique (export *)
Code	EB2LTDH2 eDCT6	
Type Variante Version	KAHPY1	
Norme d'homologation	€6ebis	
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	1000 (Installation après-vente) 1200 (installation en usine)	600
Remorque non freinée (kg)	750	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	
Boîte de vitesses / Moteur	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	
Cylindrée (cm³)	1,199	
Puissance max. norme CE (kW)	100kW / 230Nm	
Carburant	Essence sans plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance max. EC standard (kW)	15,6	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Tension (VDC)	48	
Capacité installée (kWh)	0,9	
Puissance combinée (kW CE/chCE)	107/145	

PHEV

Moteur	Hybride rechargeable 195 ch Automatique
Code	EP6LTCHPD eDCT7
Type Variante Version	KBDGK
Norme d'homologation	€ 6.4
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	1550
Remorque non freinée (kg)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80
Boîte de vitesses / Moteur	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports
Cylindrée (cm³)	1,598
Puissance max. EC standard (kW)	110kW / 300Nm
Carburant	Essence sans plomb
Technologie des moteurs électriques	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. EC standard (kW)	92
Technologie des batteries de traction	Lithium-Ion
Tension (VDC)	270-408
Capacité installée (kWh)	21,5
Puissance combinée (kW CE/chCE)	143/195
Câble de charge domestique	Mode 2
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	Mode 3
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32

BEV

(*) : selon destination

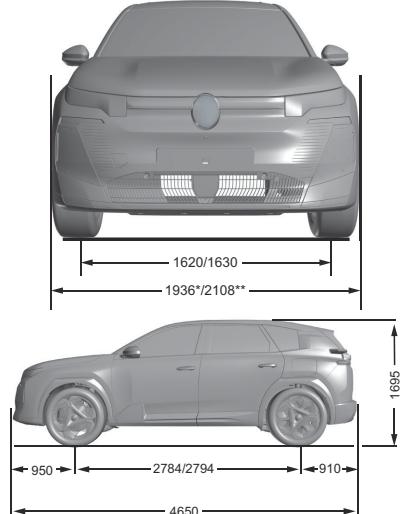
Moteur	ÉLECTRIQUE 210ch Comfort Range Automatique	ÉLECTRIQUE 230ch Long Range Automatique
Code	ZLC RGML 210ch	ZLC RGML 230ch
Type Variante Version	KCZKZ	KCZKM
Remorque freinée (dans la limite du PTR) kg	1250/600(*)	1200
Remorque non freinée (kg)	750/600(*)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	
Boîte de vitesses / Moteur		Réducteur
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Capacité installée (kWh)	78,9	100,7
Puissance combinée	157/210	170/230
Câble de charge domestique	Mode 2	
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	
Charge accélérée	Mode 3	
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	
Charge super rapide	Mode 4	
Tension continue (DC)	400	

DIMENSIONS

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

* Avec les rétroviseurs rabattus.

** Avec les rétroviseurs dépliés.



Roues et pneus

Le véhicule peut être équipé de pneus de différentes tailles :

- 225/60 R18 (ICE/MHEV)
- 225/55 R19 (ICE/MHEV)
- 235/55 R19 (PHEV/BEV)
- 235/50 R20 (PHEV/BEV)

Lors du changement des pneus usés, veiller à choisir un pneu de remplacement adapté au véhicule.

MARQUAGES / DÉSIGNATIONS DES PNEUS

Par exemple **215/60 R17 96H**

21 largeur des pneus, mm
5

60 Rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R Type de carcasse : Radiale

RF Type : RunFlat

15 diamètre des jantes, en pouces

91 indice de capacité de charge par exemple : 95 correspond à 615 kg

T indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q Jusqu'à 160 km/h

S Jusqu'à 180 km/h

T Jusqu'à 190 km/h

H Jusqu'à 210 km/h

V Jusqu'à 240 km/h

○ Jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

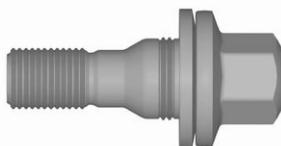
COUPLES DE SERRAGE



Avertissement

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon version, il existe deux tailles de boulons :



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.



Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permettre régulièrement les roues avant avec les roues arrière. En cas de monte de pneus directionnels, s'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler.

Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

INTRODUCTION

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

RÉFÉRENCE PERSONNELLE

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par ex. vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par ex. température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU VÉHICULE

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par ex. : niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par ex. déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (déttection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime

moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par ex. si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

Lors de l'entretien du véhicule (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par ex. garages, constructeurs) ou des tiers (par ex. agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité

du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

SYSTÈME ADAS DATA RECORDER (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par ex. Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire

les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

SYSTÈME EVENT DATA RECORDER (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-dessus, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf

exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "**En cas d'urgence**" de ce document.

FONCTIONS DE CONFORT ET D'INFODIVERTISSEMENT

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées

localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par ex. smartphone, clé USB ou lecteur MP3).

Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

INTÉGRATION DE SMARTPHONE (EX. : ANDROID AUTO® OU APPLE® CARPLAY®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consultez les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des

paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

SERVICES EN LIGNE - CONNECTIVITÉ "OVER-THE-AIR"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par ex. smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par ex. manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

SERVICES EN LIGNE SUR LA BASE DE CONTRATS

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule. Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

MESURES DE PROTECTION CONTRE LES CYBERATTAQUES

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule. En cas de détection d'événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anomalies), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Securité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

APPLICATION DES OBLIGATIONS LÉGALES ET DES EXIGENCES RESPECTIVES

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé. En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre

situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs. Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte

et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AlV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne

le permettent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

UTILISATION DES DONNÉES – AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Vous reconnaissiez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits

de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ EUROPÉENNE DES VÉHICULES CONNECTÉS DE STELLANTIS

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>



Note

Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats correspondants sont disponibles sur le site de la marque : <https://service.citroen.com/ACddb/index.html>

Index

A

ABS	143
Accès et Démarrage Mains Libres	8, 9, 103
Accès et Démarrage Mains Libres	
(ADML) Proximity	9
Accès mains libres	19
Accessoires	
électriques	192
Accoudoir	
arrière	56
Affichage tête haute	1, 80
Affichage, tête haute	23
Aide au maintien dans la voie	145
Aide au positionnement dans la voie	149
Aide au stationnement	153
Aides à la manœuvre	
recommandations	133
Air conditionné	78
automatique	75, 78
Airbag	
désactivation	34
Airbags	1, 32
avant	33
latéraux	33
rideaux	34
Alerte Attention Conducteur	160
Alerte de trafic arrière	158
Allumage	103
Aménagements	58
avant	57
Anneaux d'arrimage	60
Antiblocage des roues (ABS)	143
Antipatinage avancé	114
Appel d'assistance	88

Application mobile	100
Applications	79, 87

Appuie-têtes	
arrière	24
avant	24
Arrêt d'urgence	103
Arrêt du moteur	102
Arrêt du véhicule	103
arrière	

Aménagements	58
--------------------	----

Assistant de détection des panneaux	
routiers	173

Autocollants	
personnalisation	203

Avertissement de collision frontale	136
---	-----

Avertisseur sonore	44
--------------------------	----

Avertisseur sonore de véhicule	
--------------------------------	--

silencieux (PHEV)	13
-------------------------	----

Avertisseur sonore piéton (PHEV)	13
--	----

B

Bacs de rangement	60, 61
Barres de toit	126
Batterie	
charge	186
Batterie, accessoires	186
Béquille	
capot moteur	198
Bluetooth	
mains libres	92
téléphone	92
Boîte à gants	56
Boîte de rangement	61
Boîte de vitesses	

Boîte de vitesses (<i>Suite</i>)	
automatique	186

Boîtier de charge accélérée	123
-----------------------------------	-----

Boîtier de contrôle	122
---------------------------	-----

Bouches d'aération	76
--------------------------	----

C

Câble de charge	119
-----------------------	-----

Câble de charge (électrique)	61
------------------------------------	----

Caméra arrière	155
----------------------	-----

Caméra des aides à la conduite	
avertissements	133

Capot	198
-------------	-----

Capteurs de stationnement	
sonore et visuel	157

Capteursavertissements	134
------------------------------	-----

Caractéristiques techniques	207
-----------------------------------	-----

Carrosserie	203
-------------------	-----

Catalyseur	115
------------------	-----

Ceintures de sécurité	30
-----------------------------	----

Changement de la pile de la	
télécommande	11

Changement de voie semi-automatique ...	151
---	-----

Charge de la batterie de traction	121
---	-----

Charge domestique	122
-------------------------	-----

Chagement	126
-----------------	-----

Charges remorquables	207, 209
----------------------------	----------

Chargeur	
sans fil	58

Chauffage	75
-----------------	----

Clé	1, 8, 9
-----------	---------

électronique	8, 9
--------------------	------

Clé avec télécommande	8, 102
-----------------------------	--------

Code couleur de la peinture	207
-----------------------------------	-----

Combiné d'instruments	65
Commande automatique des feux	47
Commandes	
au volant	112
Compartiment moteur	198
Conduite	130
Connectivité	92
Connexion	
Bluetooth	92
Conseils de conduite	130
Contact mis	103
Contrôle	
porte de secours	12
Contrôle de descente en pente (HADC)	170
Contrôles périodiques	193
Cric	180

D

Date	
réglage	100
Dégivrage	23
Délestage	
mode	106
Démarrage du moteur	1, 102
Démarrage du véhicule	102
Démarrage/arrêt du véhicule	102
Dépose d'une roue	180
Dépose du surtapis	60
Désembuage	23
Désignations des pneus	213
Détection de la fatigue	160
Détection de la fatigue du conducteur	160
Détection de sous-gonflage	174, 185
Déverrouillage	8, 9, 13
Déverrouillage de l'intérieur	13
Déverrouillage du coffre	8, 10

Déverrouillage du hayon	8, 10
Diagnostic	216
Dimensions	213
Diodes électroluminescentes - LED	48
Disques de frein	131
Données techniques	209

E

e-Auto mode (Hybride)	105
EBFD	143
eCall - Appel d'urgence	176
Éclairage	
accompagnement (Guide Me Home)	53
accueil	54
coffre	61
intérieur	55
Éclairage adaptatif	50
Éclairage d'accueil	54
Économie d'énergie (mode)	105
écran tactile	78
Écran tactile	86
Enfants	36
Enfants (sécurité)	16
Enregistrement des données du	
véhicule et vie privée	215
Enregistrement des positions de conduite	
23	
Enregistreur de données d'événements	1, 191
Entrée d'air	75, 76
Entretien de l'intérieur	1, 203
Entretien de la carrosserie	203
Environnement	11, 215
Étiquettes	
identification	119

F

Fermeture des portes	10
Feux	
de route	49
Feux à technologie Full LED	48
Feux arrière	47
Feux de détresse	176, 177
Filet	
retenue des bagages	60
Filtre	
habitacle	75
Filtre d'échappement	115
Filtrrn habitacle	75
Fixations	
ISOFIX	38, 40
Fixations ISOFIX	38, 40
Fonction d'accueil	23
Fonction de massage	28
Freinage	109
dynamique d'urgence	109
Freinage d'urgence actif	108, 137
Freinage régénératif (décélération par	
frein moteur)	109
Freinage régénératif (décélération par	
le frein moteur)	109
Fréquence	
radio	97

G

Gonflage des pneus	207
Gonflage des pneus et accessoires	
à l'aide du kit	183, 185

H

Hayon mains libres	19
Hayon motorisé	18
Heure	
réglage	100
Hybride	
48 V léger	105

I

Informations	
véhicule	65

K

Kit	
dépannage provisoire de pneu	177
mains libres	93

L

LED - Diodes électroluminescentes	48
Limiteur de vitesse	162
Liquide de refroidissement moteur	196
Liseuses	
tactiles	54
Lombaire	26

M

Marquages	
identification	207
Massage multipoints	28
MHEV	117

Mise à jour de l'heure	100
------------------------------	-----

Mise en roue libre	112
--------------------------	-----

Mode délestage	106
----------------------	-----

Mode ECO	113, 114
----------------	----------

Mode économie d'énergie	105
-------------------------------	-----

Mode normal	113
-------------------	-----

Mode Normal	114
-------------------	-----

Mode sport	114
------------------	-----

Mode Sport	113, 114
------------------	----------

Modes de conduite (électrique)	114
--------------------------------------	-----

Montage de la roue	182
--------------------------	-----

Montage des barres de toit	126
----------------------------------	-----

Moteur	
--------	--

48 V hybride	105
--------------------	-----

BEV	199
-----------	-----

électrique	114
------------------	-----

essence	198, 209
---------------	----------

Moteurs	207, 209
---------------	----------

N

Nettoyage	199
-----------------	-----

Numéro de série	
véhicule	207

O

Ordinateur de bord	66
--------------------------	----

Outilage de bord	61
------------------------	----

Ouverture des portes	9
----------------------------	---

P

Paramètres	
------------	--

équipement	65
------------------	----

Pare-brise	
------------	--

chauffant	21
-----------------	----

Peinture	203
----------------	-----

Personnalisation	86
------------------------	----

Pile	
------	--

télécommande	11
--------------------	----

Plafonniers	54
-------------------	----

Plancher	
----------	--

coffre	60
--------------	----

réglable	60
----------------	----

Plaques	
---------	--

identification	207
----------------------	-----

Plateau	
---------	--

remorquage	189
------------------	-----

Pneus	207
-------------	-----

Poids	207
-------------	-----

Port	
------	--

USB	57
-----------	----

Positions de conduite (enregistrement)	23
---	----

Préconditionnement de la batterie	125
---	-----

Pression des pneus	201
--------------------------	-----

Pressions	
-----------	--

pneus	185, 207
-------------	----------

Prise de	
----------	--

diagnostic	6, 192
------------------	--------

Prise murale (réseau domestique)	119
--	-----

Profils	83
---------------	----

Profondeur de sculptures	214
--------------------------------	-----

Protection des enfants	36
------------------------------	----

Puissance	67
-----------------	----

R

Rabattement des sièges arrière	29
--------------------------------------	----

Radar	
-------	--

avertissements	133
----------------------	-----

Radio	96, 97
-------------	--------

Rangement	61
Recharge de la batterie	186
Reconnaissance de limite de vitesse	173
Reconnaissance étendue des panneaux routiers	172
Récupération d'énergie	109
Recyclage	
air	76
Réglage de l'angle du siège	26
Réglage de l'heure	100
Réglage de la répartition d'air	76
Réglage de siège	26
Réglage du débit d'air	76
Réglage du siège	23
Réglage du support lombaire	26
Réglage en hauteur d'un appuie-tête	24
Réglages	
équipement	79
Régulateur de vitesse	
adaptatif	166
Réinitialisation du système de détection de sous-gonflage	175
Remise à zéro du parcours	67
Remorquage	1, 127, 128, 189
Remorquage d'un autre véhicule	191
Remorquage du véhicule	1, 189
Répartiteur de freinage électronique (EBFD)	143
Rétroviseurs	
extérieur	23
extérieurs	144
Rhéostat d'éclairage	79
Rideau d'occultation	55
Roue	
secours	178
Roue de secours	179

S

Sécurité	
enfants	36
Sécurité enfants	16
Sièges	
chauffants	27
électriques	25
Sièges chauffants et ventilés	27, 28
Sièges enfants	1, 36
conventionnels	39
ISOFIX	38
Sièges, chauffants	28
Smartphone	58, 94, 95, 97
Sous-gonflage	
détection	174
Spots	
latéraux	54
Station	
radio	96
Stop & Start	103
Streaming audio	
Bluetooth	97
Super-verrouillage	10
Surveillance des angles morts à longue distance	144
Système	
enregistrement des données d'événements	191
Système d'assistance au démarrage en côte	171
Système hybride	4

T

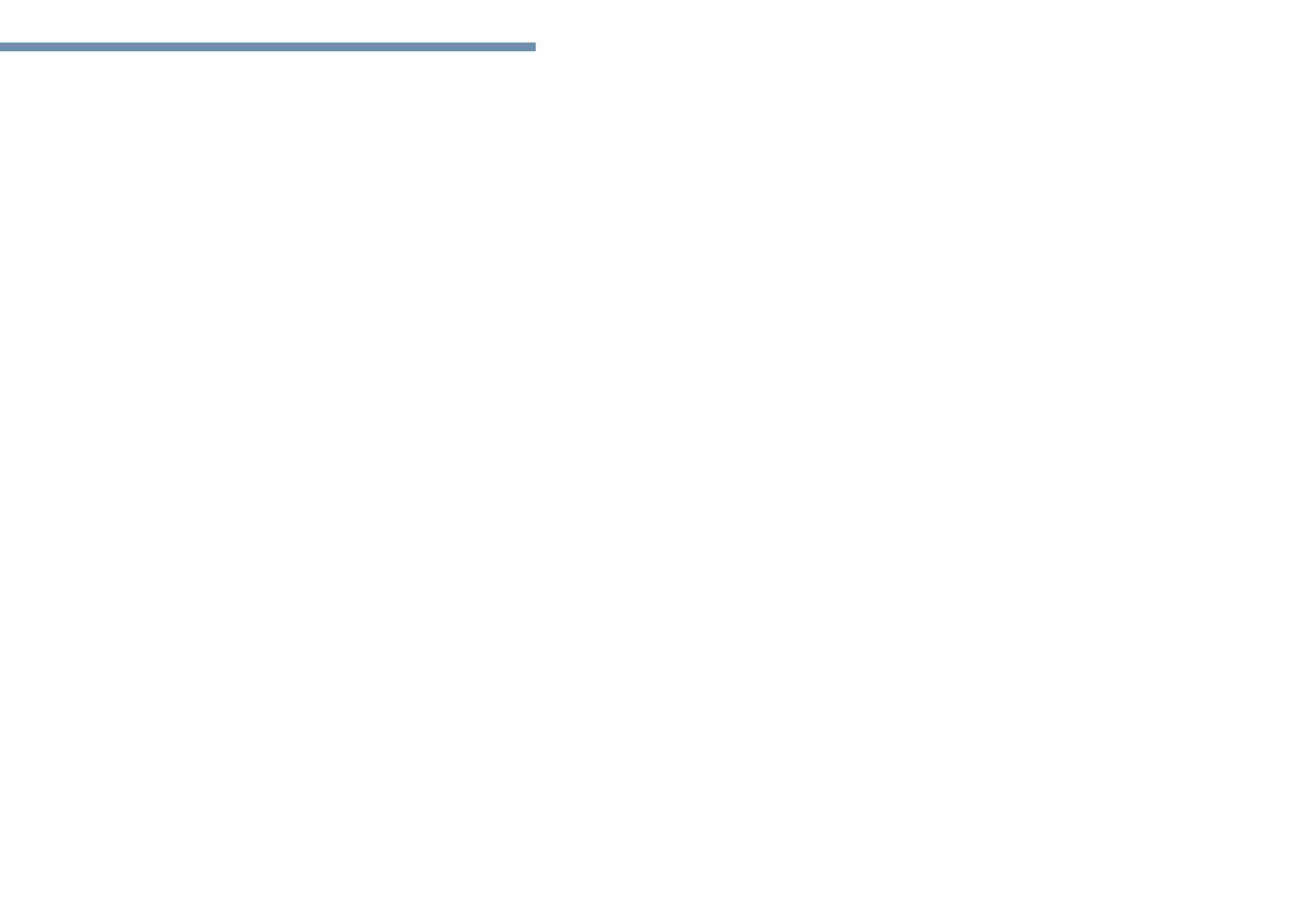
Tableaux des moteurs	209
Télécommande	8, 12

téléphone	78, 86
Toit ouvrant	
panoramique	1, 55
Top Tether (fixation)	38, 40
Totalisateur kilométrique	66
Totaliseur	
distance de trajet	66
Trappe	
charge	120
Triangle, présignalisation	177

V

Véhicule électrique à batterie	5
Véhicule électrique hybride léger	4
Véhicule électrique hybride rechargeable	5
Verrouillage centralisé	13
Verrouillage de l'intérieur	13
Verrouillage des portes	13
Verrouillage, automatique	13
Visibilité	50
Vision panoramique	156
Volant (réglage)	44
Volant chauffant	44
Volant de direction	44
Voyant d'avertissement	
Ceinture de sécurité conducteur non bouclée	30





Matières recyclées / Véhicules hors d'usage

Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Automobiles CITROËN,

société par actions simplifiée au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé **43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE**, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199.

Imprimé en UE
05/2025



Faites le plein de confiance

Depuis plus de 50 ans, TotalEnergies et CITROËN partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique. C'est dans ce même esprit que TotalEnergies développe une gamme de lubrifiants Quartz adaptés aux moteurs CITROËN pour les rendre toujours plus économies en carburant et plus respectueux de l'environnement.

Freinez le vieillissement de votre moteur !

Quartz Ineo Xtra First 0W-20 est un lubrifiant très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D CITROËN ET TotalEnergies. Sa technologie innovante prolonge la durée de vie du moteur et permet de réduire significativement la consommation de carburant, et par conséquent les émissions de CO2*. Ce produit est désormais disponible dans un nouvel emballage** fabriqué à partir de 50 % de matières recyclées et 100 % recyclable.



CITROËN préfère TotalEnergies

* Cette information sur l'huile est fournie uniquement à titre de référence. Veuillez consulter votre plan de maintenance pour vérifier les exigences spécifiques liées à l'huile destinée à votre véhicule.

**1L et 5L produits en Europe.



CITROËN



TotalEnergies

PARTENAIRES OFFICIELS

CC5ACBO2507fr-1

